# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

# LES NOUVELLES DYNAMIQUES DE TERRITORIALISATION DU FAIT ETHNIQUE À MONTRÉAL : LE CAS DU PETIT MAGHREB

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR

MARION LEJEUNE

### UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

### Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [ii] possède un exemplaire.»

### REMERCIEMENTS

En premier lieu, je dédie ce mémoire à mes parents, mon frère et ma sœur.

Je remercie ma directrice de recherche Anne Latendresse, dont l'écoute et la patience m'ont permis de mener à bien ce projet de recherche.

Tout le long de cette maîtrise, j'ai reçu l'écoute de nombreuses personnes qui me sont chères, et dont le soutien aura contribué à m'emmener jusqu'au bout de ce mémoire :

- Nicolas et Antonin, Lucile, Bérengère, Jana et Julien pour votre écoute.
- Marianne, Mathieu et Pierre-Mathieu : parce que la recherche c'est l'fun !
- Chris, qui m'a entouré et soutenu à chaque instant où j'en ai eu le besoin.

Je remercie Frédéric Castel, dont l'aide a été précieuse tout le long de cette recherche. Enfin, je remercie et je dédie ce mémoire à toutes les personnes qui ont participé à mon terrain de recherche, que ce soit les femmes et les hommes avec qui je me suis entretenue, mais également l'ensemble des commerçants qui m'ont permis d'effectuer les entretiens au sein de leur établissement.

4

# TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURESvi
LISTE DES TABLEAUXvii
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMESiix
RÉSUMÉix
INTRODUCTION
CHAPITRE I
LE FAIT ETHNIQUE À MONTREAL: ÉVOLUTION ET DYNAMIQUES TERRITORIALES NOUVELLES
1.1 Mondialisation et métropolisation : les deux facettes d'un même systême
1.1.1 La restructuration de l'économie mondiale et des flux migratoires internationaux 5
1.1.2 La métropolisation des flux migratoires mondiaux au sein de réseaux rendus mondialiés
1.1.3 Internationalisation et métropolisation des flux migratoires au Québec
1.1.4 La métropolisation de l'immigration à Montréal9
1.2 La diversité des modes d'implantation résidentielle des populations immigrantes dans le territoire métropolitain montréalais
1.2.1 Les populations immigrantes à Montréal : des profils résidentiels variés 11
1.2.2 Les stratégies d'insertion résidentielle, reflet de la diversité
1.2.3 Les quartiers multiethniques montréalais
1.3 Le quartier ethnique : un « espace social à géométrie variable »
1.3.1 La réticularisation du fait ethnique à travers le territoire métropolitain montréalais 19
1.3.2 Le marquage ethnique de l'espace urbain : des quartiers multiethniques aux lieux de l'ethnicité
1.3.3 Les commerces ethniques : pratiques et significations nouvelles
1.4 Objectif de la recherche
1.5 Démarche méthodologique
1.5.1 Cadre opératoire

1.5.2 Méthodologie	32
1.5.3 Méthode de collectes de données	33
1.5.4 Élaboration de l'échantillon	34
1.5.5 Le guide d'entretien	39
1.5.6 Méthode d'analyse et de traitement des données	
,	
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL :4	12
2.1 Cadre théorique	12
2.1.1 La géographie culturelle et humaniste : une approche sensible de l'espace	12
2.1.2 La géographie sociale : du territoire à la territorialité	15
2.1.3 La phénoménologie ou l'Homme au cœur du tout	18
2.2 Cadre conceptuel	50
2.2.1 Pratiques et représentations de l'espace vécu	50
2.2.2 Le lieu : l'existence en perspective	53
2.2.3 L'identité : le choix du Sujet	54
2.3 L'ethnicité dans la ville	58
2.3.1 L'identité ethnique : le choix de l'origine	58
2.3.2 Comportements résidentiels des immigrantes et quartiers ethniques : une pluralité de cas	53
2.3.3 Les commerces ethniques : des lieux référents	57
CHAPITRE III	
LE PETIT MAGHREB: UN ILOT ETHNIQUE EN DEVENIR ?	
3.1 L'immigration maghrébine au Québec : une population en croissance	
3.1.1 L'immigration maghrébine : portrait statistique	13
3.1.2 Une population largement concentrée dans la métropole montréalaise	15
3.2 Le quartier Saint-Michel: pauvreté et diversité	78
3.2.1 Un quartier sensible	78
3.2.2 Un quartier multiethnique	31
3.3 Le Petit Maghreb: un quartier maghrébin à Montréal ?	33

3.3.1 Un marquage ethnique à saveurs maghrébines	
3.3.2 Un projet à portées multiples	
CHAPITRE IV	
ANALYSE ET PRESENTATION DES RESULTATS	
4.1 Une artère commerciale maghrébine à Montréal	
4.1.1 Une facilité au quotidien 93	
4.1.2 Un contexte commercial « maghrébin »	
4.2 Un lieu de rencontres maghrébines 97	
4.2.1 Un lieu de sociabilité masculine	
4.2.2 Un lieu de manifestations collectives « spontanées »	
4.2.3 Un environnement familier	
4.3 Le Petit Maghreb : une source de stabilité identitaire	
4.3.1 Une source de cohésion identitaire sur le court terme	
4.3.2 Une réponse à un besoin de continuité identitaire sur le long terme	
4.4 Le Petit Maghreb : un repère identitaire au cœur de la métropole montréalaise 108	
4.4.1 Un « tremplin » vers l'intégration	
4.4.2 Une source de bien-être sur le long-terme	
4.4.3 Un complément au quotidien	
4.5 Pratiques communautaires du Petit Maghreb	
4.5.1 Des pratiques communautaires de faible importance	
4.5.2 Un développement institutionnel et associatif en questionnement	
4.5.3 Visibilité sociale et intégration des immigrants maghrébins à la société québécoise : les enjeux du Petit Maghreb	
CONCLUSION	
ANNEXE A	
RIBLIOGRAPHIE 131	

## LISTE DES FIGURES

Figure 1.1	Présence de minorités visibles en pourcentage de la population, totale des secteurs de recensement pour l'île de Montréal, l'île Jésus et l'île Perrot, 2006
Figure 2.1	Un commerce maghrébin dans le Petit Maghreb, Villeray-Saint-Michel-Parc- Extension, Montréal, 2011
Figure 3.1	Vue géolocalisée représentant l'aire de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal, 2011
Figure 3.2	Vue géolocalisée représentant l'aire du quartier Saint-Michel, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal, 2011
Figure 3.3	Vue géolocalisée représentant le segment du Petit Maghreb, quartier Saint-Michel, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal, 2011
Figure 3.4	Une boucherie-épicerie maghrébine, Petit Maghreb, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal, 2009
Figure 3.5	Un restaurant maghrébin, Petit-Maghreb, Villeray-Saint-Michel-Parc- Extension Montréal, 2009
Figure 3.6	L'Association du Petit Maghreb, district François-Perrault, 2009

### LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1	Immigration récente selon les quinze premiers pays de naissance, agglomération de Montréal, 2001-2006
Tableau 1.2	Cadre opératoire
Tableau 1.3	Profil des répondants
Tableau 1.4	Le Petit Maghreb: le terrain de recherche
Tableau 3.1	Caractéristiques ethnoculturelle de la communauté maghrébine, Québec, 2006
Tableau 3.2	Répartition de la population d'origine maghrébine, par arrondissement, Ville de Montréal, 2006
Tableau 3.3	Portrait de la population issue de l'immigration, quartier Saint-Michel, arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, 2006
Tableau 3.4	Origines ethniques ou nationales des commerçants (propriétaires et locataires confondus), réponses uniques, Petit-Maghreb, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal, 2009
Tableau 3.5	Établissements tenus par des Maghrébins (propriétaires et locataires confondus), Petit-Maghreb, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal, 2009
Tableau 4.1	Participation aux évènements organisés par l'Association du Petit Maghreb

# LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

APM Association du Petit Maghreb

FMN Firme multinationale

MICC Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

NDIT Nouvelle division internationale du travail

OCDE Organisation de coopération et de développement économique

RMR Région métropolitaine de recensement

PR@M Commerce Programme réussir@montréal

### RÉSUMÉ

Dans le cadre du processus de métropolisation des flux migratoires internationaux au sein de la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR), on assiste de la part des nouvelles populations immigrantes à une transformation de leurs dynamiques de répartition spatiale et de leurs stratégies d'implantation résidentielle dans la métropole montréalaise. Dans ce contexte, le marquage ethnique à travers lequel les communautés ethnoculturelles se rendent visibles dans l'espace urbain montréalais est en pleine mutation, tant dans la forme que dans les fonctions qu'il endosse. À travers l'exemple du marquage ethnique maghrébin, ce mémoire se penche sur les modalités nouvelles qui régissent les rapports entre territoires et ethnicité dans la métropole montréalaise, dans le but d'observer quel rôle identitaire continue de remplir ce même territoire auprès des membres des communautés ethnoculturelles qui y sont établis.

Ce travail se penche ainsi sur la concentration de commerces maghrébins sur la portion de la rue Jean-Talon Est, entre les boulevards Saint-Michel et Pie-IX, désignée sous le terme de Petit Maghreb. À travers le cas de vingt-quatre primo-arrivants d'origine maghrébine qui en font régulièrement usage, cette recherche vise à étudier les différentes pratiques qui y sont déployées, ainsi que les représentations que ces individus formulent à son égard, afin d'observer si, dans le contexte métropolitain montréalais, le Petit Maghreb demeure un lieu significatif quant à l'expression de leur identité ethnique. Pour cela, nous avons adopté une démarche qualitative, en nous appuyant sur des questionnaires comme outil de collecte de données. Les résultats de notre recherche montrent que dans le cadre du processus d'acculturation auquel doivent faire face ces primo-arrivants au sein de la société d'accueil québécoise, le Petit Maghreb est une source de cohésion et de stabilité identitaire sur le court et le long terme. L'ensemble des commerces et services maghrébins contribue à reproduire à Montréal des habitudes quotidiennes calquées sur celles qui composaient le mode de vie prémigratoire de ces individus. Dans le même temps, cette stabilité identitaire est renforcée par l'usage symbolique du Petit Maghreb en tant que lieu de ressourcement identitaire, car il reproduit aux yeux de ces individus tant d'un point de vue matériel que symbolique une artère commerciale à l'image de celles fréquentées au Maghreb.

Cependant, la majorité des répondants considère qu'il reste primordial que le Petit Maghreb demeure dissocié du quartier où y est établi leur logement. L'enjeu est alors de pouvoir concilier à Montréal des rapports avec leur identité d'origine et à la fois garantir des rapports socio-spatiaux quotidiens d'avec la société d'accueil. L'équilibre identitaire recherché consiste en la « [...] synthèse des deux codes culturels : celui de la société d'accueil et celui de la société d'origine. Au-delà de la synthèse, il y a la conciliation, voire la réconciliation de deux pôles d'allégeance culturelle. » (Katouné, 2002 : 177).

Mots-clefs: pratiques, représentation, lieu, identité ethnique, quartier ethnique, marquage ethnique, commerce ethnique, métropole, mobilité, Petit Maghreb, immigration maghrébine primo-arrivants.

#### INTRODUCTION

Dans le contexte de la mondialisation et de son corollaire la métropolisation, on assiste à la concentration des flux migratoires internationaux au sein des métropoles, pivots autour desquels se structure désormais l'organisation de l'économie mondiale (Bassand, 2000). Dans plusieurs pays, l'immigration a pour fonction d'y constituer une main-d'œuvre, à la fois peu qualifiée et très qualifiée, dont la composition socioprofessionnelle et la diversité des provenances sont autant de facteurs qui contribuent à la diversification des populations dans les métropoles.

Au Canada, l'immigration internationale à destination du Québec aura contribué à ce que cette province canadienne puisse s'intégrer progressivement au système économique mondial (Mègre, 1998). En concentrant à elle seule 12 % des flux migratoires à destination du Canada et 86,9 % de la population immigrante du Québec, la région métropolitaine de recensement de Montréal participe au processus mondial de métropolisation de l'immigration internationale. Cela a mené à voir des individus aux origines de plus en plus hétérogènes s'établir à Montréal aux côtés de populations traditionnellement européennes, faisant de la métropole montréalaise une entité urbaine cosmopolite (Germain, 1997; Ville de Montréal, 2010). Dans ce contexte, les dynamiques de répartition spatiale et d'implantation résidentielle de ces populations immigrantes suivent de nouvelles modalités et se diversifient. À partir des années 1970, on assiste dans la métropole montréalaise à une reconfiguration de la géographie résidentielle des populations immigrantes à Montréal (Germain, 1997). Davantage dispersés au sein de l'île ou sur les rives adjacentes, les immigrants voient l'aire de leurs pratiques sociospatiales être de plus en plus fragmentée et polarisée autour de plusieurs centralités. Leur visibilité au sein de l'espace urbain s'accompagne par des pratiques de marquage ethnique qui opèrent à des échelles plus restreintes, pouvant se réduire à quelques artères (quartiers, portions de rue...), voire une seule (îlots, centres communautaires, lieux de culte) au sein de quartiers marqués par une multiethnicité croissante (Poirier, 2006).

Notre recherche s'intéresse à un secteur émergeant à Montréal où l'on retrouve une concentration de commerces maghrébins sur la rue Jean-Talon, désignée sous l'appellation de « Petit Maghreb ». Les immigrants d'origine maghrébine en provenance d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie étaient en 2006 la première population immigrante du Québec, représentant à eux seuls 1,08 % de la population québécoise (MICC, 2010). On en retrouve 89, 6 % dans la RMR de Montréal. Ils constituent 43 % de la population immigrante totale de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, l'un des dix-neuf arrondissements de la ville de Montréal. Depuis une dizaine d'années, la portion de rue située sur la rue Jean-Talon entre le boulevard Saint-Michel et le boulevard Pie-IX a vu ses commerces, traditionnellement italiens et grecs, se voir remplacer par des commerces maghrébins. Progressivement désignée sous le terme de « Petit Maghreb », cette appellation a été officialisée en avril 2007, par le biais de la création de l'Association du Petit Maghreb (A.P.M), qui regroupe les commerçants présents sur cette portion d'artère.

À partir d'une interrogation sur ce secteur de la rue Jean-Talon, nous nous sommes intéressée aux immigrants de la première génération d'origine maghrébine. Nous nous penchons sur les modalités selon lesquelles au sein du territoire métropolitain montréalais, ces primo-arrivants peuvent faire usage du Petit Maghreb dans leur quotidienneté. Notre question de recherche consiste à savoir dans quelle mesure au sein de la métropole montréalaise, le Petit Maghreb est considéré par ces usagers comme un lieu significatif où s'exprime leur identité ethnique, et par le biais duquel ils peuvent la conserver.

Notre démarche s'est élaborée autour de deux questions secondaires. La première consiste à interroger les pratiques déployées par ces usagers d'origine maghrébine à l'égard des commerces et services du Petit Maghreb. Notre autre question secondaire vise à comprendre les fonctions et les significations qui découlent de ces pratiques. Nous posons ainsi l'hypothèse voulant que les établissements commerciaux et les services réunis dans ce secteur, et de plus en plus connus comme le Petit Maghreb, représentent pour les immigrants montréalais d'origine maghrébine un lieu où, par les pratiques qui y sont déployées et les représentations qui en découlent, favorise l'expression de leur identité ethnique à Montréal. Nous avons adopté une démarche méthodologique qualitative, par le biais d'entrevues semi-

directives réalisées auprès de vingt-quatre immigrants d'origine maghrébine de la première génération, que nous avons rencontrés lors de notre terrain effectué au Petit Maghreb.

Le premier chapitre de ce mémoire porte sur le contexte de métropolisation et de réticularisation du fait ethnique à Montréal. Dans le cadre du processus de métropolisation des flux migratoires internationaux, la région métropolitaine de recensement de Montréal accueille en son sein une population immigrante aux caractéristiques socio-économiques et ethnoculturelles de plus en plus hétérogènes. Cette diversité s'inscrit dans le territoire métropolitain montréalais par une transformation quant aux dynamiques de répartition spatiale et des stratégies d'implantation de ces populations immigrantes. Ce chapitre aborde ainsi la mutation de la géographie résidentielle des groupes ethnoculturels tout comme celle du marquage ethnique à travers lequel ces mêmes groupes continuent de se rendre visibles dans l'espace urbain montréalais. Y sont également abordées les relations entre territoire et ethnicité dans la métropole montréalaise. Ce chapitre présente enfin nos questions de recherche et la méthodologie adoptée dans le cadre de ce mémoire.

Le second chapitre se consacre au cadre théorique et au cadre conceptuel sur lesquels se base notre recherche. Après avoir présenté une brève synthèse de la contribution de la géographie culturelle, de la géographie sociale et de la phénoménologie à notre cadre théorique, notre cadre conceptuel devra nous aider à saisir les rapports de l'individu au lieu par la prise en compte des représentations. De cette manière, la partie consacrée au cadre conceptuel porte sur les concepts d'identité, de lieu, de pratique et de représentation, sur lesquels sont basés l'hypothèse et le schéma conceptuel.

Le troisième chapitre présente le portrait de la communauté ethnoculturelle maghrébine et le terrain de recherche, à savoir le Petit Maghreb. Une première partie dresse un tableau statistique complet de l'immigration maghrébine au Québec et dans la métropole montréalaise. Une seconde partie est consacrée à un bref rappel historique du quartier Saint-Michel, afin notamment de souligner les difficultés socioéconomiques propres à ce territoire, et au sein desquelles émerge le Petit Maghreb. Nous y effectuons également une

présentation détaillée de la trame commerciale maghrébine sur cette portion de la rue Jean-Talon Est, ainsi que de l'Association du Petit Maghreb.

Le quatrième chapitre présente les données récoltées auprès de notre échantillon, ainsi que nos résultats de recherche. En prenant en compte la façon dont ces primo-arrivants d'origine maghrébine font un usage du Petit Maghreb dans le cadre de leur existence au sein de la métropole montréalaise, nous tacherons par le biais des représentations qu'ils formulent à son égard, de saisir la manière dont cette portion d'artère est ou n'est pas significative quant à l'expression et la perpétuation de leur identité maghrébine à Montréal.

#### CHAPITRE I

# LE FAIT ETHNIQUE À MONTRÉAL : ÉVOLUTION ET DYNAMIQUES TERRITORIALES NOUVELLES

- 1.1 Mondialisation et métropolisation : les deux facettes d'un même système
- 1.1.1 La restructuration de l'économie mondiale et des flux migratoires internationaux

À la fin des années 1970 débute une ère de transformations du système économique mondial qui inaugure l'élaboration d'une économie globalisée (Rodrigue, 2000). La crise économique déclenchée par le premier choc pétrolier de 1973 entraîne les États-Unis et la Grande-Bretagne a inauguré en Occident une période nouvelle de libéralisation des marchés financiers et de leurs instances régulatrices (Carroué, Collet et Ruiz, 2009).

Pour Castells (1998), ces changements aboutissent à l'instauration d'une nouvelle économie, caractérisée par trois faits majeurs. En premier lieu, elle est informationnelle : les entreprises ont dû envisager leurs capacités en termes de productivité et de compétitivité selon leur propension à produire, considérer et mettre en pratique l'information. De plus, l'échelle d'élaboration de production du produit de cette économie doit être envisagée à l'échelle globale. Enfin, elle s'articule en réseaux, l'ensemble des acteurs qui concourent à son déroulement se retrouve inséré au sein d'un même secteur d'interactions qui forme une structure globale (*Ibid.*, 1998).

Ces transformations structurelles et organisationnelles entrainent des mutations majeures des flux migratoires internationaux (Carroué, Collet et Ruiz, 2009). En effet, on assiste à l'instauration d'une nouvelle division internationale du travail (NDIT), à savoir l'élaboration et le déploiement à l'échelle mondiale de mouvements migratoires auxquels participent aujourd'hui la quasi-totalité des pays du globe, et qui met en place

[...] un système migratoire international organisé pour l'essentiel sur des bases continentales, la proximité géographique et les héritages géostratégiques jouant un rôle majeur (États-Unis-Mexique, Allemagne-Tunisie, France-Maghreb...). Ils connectent, d'un côté, les pôles récepteurs devant faire face à des forts besoins de main-d'œuvre, et de l'autre, des pôles émetteurs dont le réservoir démographique est mobilisé par les premiers selon l'état de leurs conjonctures économiques et démographiques (Carroué, Collet et Ruiz, 2009 : 128).

Dans un contexte où l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale organisent et structurent ces flux migratoires internationaux, ces derniers connaissent également une transformation en profondeur de leurs composants. La NDIT se caractérise par une diversification grandissante de l'origine des migrants internationaux et par la place croissante occupée par les immigrants en provenance des pays en développement (PED) et des pays les moins développés (Piché, 2005; Simon, 2008). Simon (2008) explique le nombre de plus en plus important de migrants issus des PED par un argument d'ordre structurel. Il y voit la conséquence du fait que ces pays connaissent de grandes difficultés à proposer des emplois à hauteur des aptitudes acquises par une frange de leur population active. En se tournant vers le marché du travail des pays développés, ces migrants cherchent un futur professionnel conséquent à leur formation académique et professionnelle. Pour sa part, Portes (1999) considère que le recours à l'immigration s'est imposé pour les pays développés comme une nécessité. En effet, ces pays font face au vieillissement de leur population et à un taux moyen de natalité en dessous de 2,1, ce qui laisse entrevoir le risque d'un manque de travailleurs pour les années à venir, et ce, tant pour les professionnels très qualifiés que pour ceux qui demeurent faiblement qualifiés. Dès lors, «[...] l'immigration vers ces pays n'est pas un processus optionnel, mais une nécessité structurale de l'accumulation capitaliste à un stade avancé » (*Ibid.*, 1999 : 17).

### 1.1.2 La métropolisation des flux migratoires au sein de réseaux rendus mondialisés

L'immigration internationale se concentre dans les grands centres urbains qui sont les points d'agencement de l'économie mondiale. Elle participe au processus organisationnel de structuration de l'espace mondial qu'est la métropolisation<sup>3</sup> (Sassen, 1996). L'immigration

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Selon Bassand (2000), la métropolisation traduit dans un premier temps l'encadrement et l'agencement à l'échelle mondiale de l'ensemble des flux financiers, humains, commerciaux et informationnels par un réseau de métropoles (au nombre de quatre-cents) à l'échelle mondiale. Avec à leur tête New York, Londres et Tokyo, ces métropoles incarnent la centralité de l'économie mondiale

internationale est même une fonction nécessaire de la métropolisation (Simon, 2008; Manzagol, 2009). Les immigrants doivent venir y combler à la fois un besoin en maind'œuvre qualifiée des entreprises internationales, mais également une demande de maind'œuvre peu qualifiée qui répond aux besoins des économies locales. Dès lors, les métropoles s'imposent comme les « [...] têtes de pont des réseaux, des champs migratoires plus ou moins complexes, des diasporas qui structurent le système migratoire mondial et où s'articule l'ensemble des dynamiques et des circulations migratoires » (Simon, 2008: 85). L'immigration internationale devient donc un indicateur de l'influence de ces métropoles, car l'intensité, le volume et la composition socioprofessionnelle des flux migratoires renseignent sur leur activité et leur croissance économique (*Ibid.*, 2008).

### 1.1.3 Internationalisation et métropolisation des flux migratoires au Québec

Au Canada, les instances gouvernementales fédérales abandonnent en 1963 la politique d'immigration axée vers l'Europe (Li, 2000). En 1967 est instaurée une procédure sélective des immigrants, où le critère ethnique est désormais remplacé par les qualifications professionnelles et les capacités propres à chaque immigrant à s'intégrer à la société canadienne. Ces changements des critères de sélection font en sorte qu'à la fin des années 1970, plus des deux tiers des immigrants proviennent de pays non européens (Parant, 2001).

Selon Mègre (1998), cette internationalisation de l'immigration à destination du Québec constitue un facteur clef qui aura permis à la province de passer d'une société traditionnelle à une société moderne. Il estime que l'arrivée massive au Québec d'immigrants en provenance du monde entier à partir des années 1960 permet à la province de s'ouvrir au monde, et de trouver peu à peu sa place dans le système économique mondial.

(*Ibid.*, 2000). Le second versant de la métropolisation traduit des mécanismes de transformations fonctionnelles et sociospatiales intra-urbaines. Bassand (1997) aborde l'avènement de la société informationnelle comme un processus qui consiste au remplacement de la société industrielle par une économie du tertiaire axée sur une production de biens et de services. Lieu privilégié de concentration des instances décisionnelles de cette économie mondiale, les métropoles s'imposent comme les sites pilotes de la production matérielle comme immatérielle à hautes valeurs ajoutées : comptabilités, conseils juridiques, audit, recherches et développement dans les hautes technologies. Cette production de pointe est devenue ce que Manzagol (2009) nomme une « affaire métropolitaine ». La concurrence à laquelle sont astreintes les métropoles à l'échelle mondiale incite ces dernières à multiplier les efforts dans le but d'attirer entreprises et capitaux financiers tout comme le capital humain.

Pour la province québécoise, l'immigration s'insère dans un projet à deux volets. Le premier est à la fois linguistique et démographique, et le second doit contribuer à l'élaboration d'une société moderne autour duquel le fait francophone reste le pivot autour duquel elle se développe et se consolide (MICC, 1990). Parant (2001) note à cet égard que la francophonie de la population du Québec revêt, dans le cadre général de l'Amérique du Nord, un caractère relativement fragile dans la mesure où le faible taux de natalité de la population du Québec - un des plus bas de l'OCDE - met en péril son particularisme linguistique et culturel<sup>4</sup>. Dès lors, un tel projet appelle à un nécessaire redressement démographique de cette province canadienne (MICC, 1990).

Par ailleurs, la pénurie de main-d'œuvre appréhendée par cette situation démographique est accentuée par des besoins propres à l'économie québécoise. Dans les années 1980, le Québec est touché par une importante récession économique, tout en passant par une phase de déstructuration et de restructuration du marché du travail (Belhassen-Maalaoui, 2003). La transformation de l'économie québécoise d'une économie industrielle à une économie de services, et le maintien d'un secteur secondaire malgré sa décroissance dès le milieu des années 1990, entraine une demande importante de main-d'œuvre auquel le Québec n'était pas en mesure de répondre.

Dans ce contexte, et dès la fin des années 1960, le gouvernement provincial québécois négocie avec son vis-à-vis fédéral une série d'accords qui visent progressivement à renforcer le pouvoir des autorités québécoises en matière d'immigration. Parant (2001) considère que derrière ces accords se traduit la mise en place d'une politique volontariste où l'affirmation de l'identité francophone reste le premier objectif à atteindre. En conséquence, la politique migratoire québécoise suivrait, contrairement à celle du Canada, des objectifs davantage culturels qu'économiques. En 1968, le ministère de l'Immigration du Québec est créé. Par la suite, en 1971 une série d'accords, dont nous nommerons les quatre plus importants, sont adoptés. Ces négociations débutent en 1971 avec l'entente Cloutier-Lang. Viennent ensuite les ententes Bienvenue-Audras en 1975; l'entente Cullen-Couture en 1978 et, enfin, en 1991 l'entente fédérale-provinciale Gagnon-Tremblay-McDougall, grâce à laquelle le Québec

<sup>4</sup> Étant passé en dessous de 2,1 en 1970 pour atteindre 1,82 deux ans plus tard, l'indice synthétique de fécondité démontre que le renouvellement des générations n'est plus assuré (Palard, 2004).

devient l'unique responsable des structures d'accueil et du cadre d'intégration linguistique et culturelle des populations immigrées (*Ibid.*, 2001).

Dans l'optique de rencontrer ses propres ambitions linguistiques, le Québec ouvre stratégiquement des bureaux d'immigration à l'étranger et met en œuvre des campagnes de recrutement<sup>5</sup>. Les pays visés se distinguent par le fait qu'ils se trouvent dans des zones «[...] à l'intérieur ou à proximité de bassins de recrutement de populations francophones. » (*Ibid.*, 2001 : 16). Ces bureaux se retrouvent principalement en Europe francophone (Belgique, Suisse, France), dans les grandes métropoles internationales telles New York et Mexico et, enfin, dans des régions et des pays anciennement sous influence française tels que le Maghreb, la Syrie, le Liban, et le Vietnam.

Ces transformations ont pour effet, notamment, de voir augmenter la part croissante des immigrants au sein de la population québécoise. Entre 1981 et 2006, elle passe de 8,2 % (522 150 personnes) à 11,5 % (851 560 personnes) de la population totale, ce qui constitue une augmentation de 63 % en vingt-cinq ans (MICC, 2009). De plus, l'internationalisation de l'immigration au Québec à partir des années 1960 a modifié le profil des immigrants récents dans la province, qui passe d'une population immigrante traditionnellement d'origine européenne à une « tiers-mondisation » (Messier, 2006) de ses composantes. Entre 2001 et 2006, parmi les pays européens traditionnellement émetteurs de candidats à l'immigration, seule la France (14 890 personnes) maintient un pourcentage élevé en termes d'immigrants récents, pour être concurrencée par des pays tels que la Chine (18 350 personnes), l'Algérie (15 390 personnes) et le Maroc (13 830 personnes).

### 1.1.4 La métropolisation de l'immigration à Montréal

L'immigration tient un rôle central dans la croissance économique et spatiale des grands centres urbains au Québec comme au Canada et cela dès l'ère industrielle (Leloup, 2007). Au Québec, l'immigration internationale reste avant tout un fait métropolitain; la région

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Parant (2001) montre que le gouvernement provincial québécois reste limité dans ses prérogatives, dans la mesure où la province ne contrôle qu'une partie de l'immigration, à savoir celle des travailleurs immigrés; le pouvoir fédéral restant prépondérant concernant la sélection de la catégorie de la famille et des réfugiés. Dans le cadre d'un projet de société élaboré autour du fait francophone, cette étroite marge de manœuvre incite le gouvernement québécois à puiser à l'échelle mondiale dans des bassins de recrutement francophone.

métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) concentre à elle seule 12 % de la population immigrante canadienne en 2006 (Toronto en compte 35,7 % et Vancouver 13,4 % en 2006) (Ville de Montréal, 2010). En 2006, on trouve concentrés dans la métropole montréalaise 740 355 immigrants, ce qui représente 86,9 % de la population immigrante du Québec (*Ibid.*, 2010). Schellenberg (2004) estime que cette polarisation de l'immigration internationale dans la métropole montréalaise est une réalité qui s'ancre dans la durée. En dépit des politiques de régionalisation de l'immigration adoptées par le gouvernement québécois, l'établissement des immigrants au sein de la RMR de Montréal s'inscrit dans une optique à long terme : celle-ci retient aujourd'hui 91 % des immigrés arrivés entre 1991 et 1996 (*Ibid.*, 2004). Par ailleurs, 75,5 % des immigrants récents (arrivés au Québec entre 2001 et 2006) se sont établis sur l'île de Montréal, ce qui mène Germain (2005) à souligner que la réalité migratoire québécoise a tendance à demeurer un fait insulaire (Ville de Montréal, 2010).

Enfin, la forte concentration des immigrants au sein de la métropole montréalaise s'est accompagnée d'une transformation du profil culturel de la population immigrante. Les données statistiques d'ordre socioculturel les plus détaillées et disponibles sur la présence de l'immigration au sein de la RMR de Montréal concernent en premier lieu l'île de Montréal elle-même. Dans la mesure où cette dernière concentre à elle seule les trois quarts de l'immigration présente au Québec, nous prendrons en compte les données disponibles de l'immigration concentrée dans l'agglomération montréalaise pour décrire la diversité de la RMR dans son ensemble.

Tableau 1.1
Immigration récente selon les quinze premiers pays de naissance, agglomération de Montréal, 2001-2006

Agglomération de Montréal	Totale (n.a)	Part dans la population immigrante (%)	Part dans la population totale (%)
Population totale	1 823 900	N/A	100,0
Immigrants récents selon les pays de naissance	136 675	100,0	7,5
République populaire de Chine	13 825	10,1	0,8
Algérie	13 130	9,6	0,7
Maroc	10 925	8,0	0,6
Roumanie	8 795	6,4	0,5
France	7 925	5,8	0,4
Haïti	6 750	4,9	0,4
Liban	4 160	3,0	0,2
Pakistan	3 880	2,8	0,2
Mexique	3 415	2,5	0,2
Colombie	3 210	2,3	0,2
Inde	3 170	2,3	0,2
Philippines	3 000	2,2	0,2
Fédération de Russie	2 350	1,7	0,1
États-Unis	2 315	1,7	0,1
Sri Lanka	2 130	1,6	0,1

Source: Ville de Montréal, 2010.

n.a: nombre absolu

Cette diversification dans l'origine des immigrants s'illustre par le nombre croissant d'individus qui appartiennent à une minorité visible (Li, 2000). En 2006, 54 % de la population immigrante montréalaise déclarait appartenir à une minorité visible. Les Asiatiques avec 23 % et les Noirs avec 13 % sont à ce jour les plus nombreux. Les Arabes représentent 9,7 % des minorités visibles (Ville de Montréal, 2010).

- 1.2 La diversité des modes d'implantation résidentielle des populations immigrantes dans le territoire métropolitain montréalais
- 1.2.1 Les populations immigrantes à Montréal : des profils résidentiels variés

Les recherches qui portent sur la configuration de l'espace urbain montréalais ont consisté jusque dans les années 1970 à expliquer les stratégies d'insertion résidentielle des

populations immigrantes d'origine européenne et des groupes ethniques à Montréal selon la dualité linguistique qui régissait les rapports entre les populations anglophones protestantes, établies à l'ouest de l'île de Montréal, et les populations francophones catholiques installées à l'est de l'île (Polèse, Hamel et Bailly, 1978; McNicoll, 1993). Germain affirmait en 1997 que ces populations tendaient à reproduire la dichotomie spatiale qui régissait les relations anglophones/ francophones par le biais de territoires distincts, opérant de cette manière une « intégration par segmentation » au sein de l'espace urbain montréalais, avec comme ligne de démarcation le boulevard Saint-Laurent.

Pour McNicoll (1993), l'année 1961 marque un tournant dans le paysage ethnique montréalais, car c'est à cette époque que débute une présence croissante d'immigrés dans des quartiers situés en périphérie de la ville de Montréal. Ces nouveaux secteurs d'établissement des immigrants traduisent à la fois la mobilité résidentielle de populations anciennement arrivées à Montréal, quand ils continuent à remplir les fonctions de premiers espaces d'installation pour les immigrés récents. Cette tendance s'accentue dans les années 1980, le boulevard Saint-Laurent cessant d'incarner l'axe autour duquel les nouveaux arrivants s'agglomèrent (Le Bourdais et Lefebvre, 1987 In Séguin, Bernèche et Garcia, 2000 : 120 ; Séguin, 1994). De nouveaux quartiers d'établissement émergent en dehors de la ville de Montréal, à Saint-Léonard et à Montréal-Nord à l'est, et à l'ouest à ville Saint-Laurent, Beaconsfield, Pointe-Claire et Dollard-des-Ormeaux.

La diffusion des immigrants en banlieue, qui s'accentue jusque dans les années 1980, s'accompagne en parallèle par le maintien d'une ségrégation résidentielle selon l'origine ethnique des habitants, à la fois en bordure de Montréal, mais également dans les quartiers centraux, le long du boulevard Saint-Laurent (McNicoll, 1993). Le quartier Saint-Louis qui compte en 1981 55,7 % de populations immigrées, se voit investi par une population portugaise, qui s'approprie et réhabilite progressivement le quartier, notamment par le biais de l'érection de différents bâtiments institutionnels : église, école... . Pour McNicoll « [...] il existe une dynamique montréalaise propre qui s'exprime par la persistance de la ségrégation résidentielle et qui la suscite presque. » (*Ibid.*, 1993 : 273).

Plusieurs travaux (Lavigne, 1987; McNicoll, 1993; Helly, 1997; Paré, 1998, 2001) ont avancé différents facteurs explicatifs pour saisir les raisons selon lesquelles on continue d'observer le maintien de concentrations résidentielles de communautés ethnoculturelles à Montréal. Claire McNicoll (1993) explique l'émergence et la consolidation de quartiers ethniquement homogènes par le besoin de sécurité psychologique de la part des migrants, ce qu'elle appelle le « confort culturel » que la présence du groupe ethnique procure. Demeurer au sein du même quartier se justifierait par un sentiment de sécurité éprouvé dans un environnement familier. Les travaux de Lavigne (1987) montrent que l'apparition d'un quartier ethnique portugais dans le quartier Saint-Louis est due à «deux pratiques sociales», à savoir l'immigration et la propriété privée normative. Ainsi, l'agrégation résidentielle de cette population et son maintien dans le temps sont la conséquence d'une «accointance interethnique », qui découle de l'achat de bâtiments, de leur vente ou de leur location aux membres du même groupe, anciennement ou nouvellement arrivés. Paré (1998, 2001) affirme que la mobilisation des réseaux ethniques à des fins immobilières relève d'une démarche stratégique dont la conséquence est de diriger la répartition des flux migratoires au sein de l'espace urbain montréalais, ce qui tend à maintenir les populations ethniques au sein d'espaces ségrégués sur une base ethnique.

Cependant, Helly (1997) insiste sur le fait que si la concentration résidentielle des populations issues de l'immigration est bien réelle à Montréal, elle n'est pas pour autant synonyme d'une ségrégation qui donnerait lieu à la formation de ghetto ethnique.

Concentration résidentielle ne signifie pas ségrégation résidentielle à Montréal où il n'existe pas de réel ghetto ethnique, c'est-à-dire de zone urbaine caractérisée par un sous équipement collectif, un habitat dégradé et une forte présence de criminalité, ou encore de zone où des immigrés d'une même origine nationale ou ethno-culturelle serait très nettement majoritaires et dominerait la vie sociale et la distribution des services (Helly, 1997 : 49-50).

Ainsi, l'internationalisation et la concentration accrue de flux migratoires dans la métropole montréalaise au cours des années 1970 ont donné lieu à une reconfiguration de la géographie résidentielle des populations issues de l'immigration. Charbonneau et Germain (1998) ainsi que Séguin, Bernèche et Garcia (2000) soulignent que dans la RMR montréalaise,

l'implantation résidentielle des populations issues de l'immigration internationale se caractérise avant tout par l'hétérogénéité des situations.

### 1.2.2 Les stratégies d'insertion résidentielle, reflet de la diversité

Les recherches de Germain (1997) et de Rose, Germain et Ferreira (2006) montrent que si des zones d'accueil perdurent dans les secteurs de la ville-centre de Montréal, on assiste à l'émergence de nouveaux quartiers d'accueil en périphérie. En jouant le rôle d'espace d'installation, ces nouveaux quartiers d'accueil traduisent une diffusion accrue et rapide des populations immigrantes dans la métropole montréalaise. Les deux arrondissements Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, avec 19,6 % des immigrants récents, et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, avec 12 % de l'immigration récente regroupent à eux deux 30 % de la population issue de l'immigration arrivée entre 2001 et 2006 dans la RMR montréalaise (Ville de Montréal, 2010).

Ce changement est dû selon Leloup (2007) à la spécialisation des centres-villes nord-américains dans des activités économiques du domaine tertiaire. L'augmentation du prix des logements, proportionnelle à leur diminution en termes de disponibilité, les rend désormais inaccessibles aux populations immigrantes. À Montréal, la conséquence d'un tel phénomène fait en sorte que l'on assiste à la formation en périphérie du centre-ville à des « [...] zones résidentielles intermédiaires » (*Ibid.*, 2007 : 84) qui offrent un parc résidentiel accessible et bon marché, caractérisé par des *walk-up*, espace d'installation des réfugiés et des populations les plus modestes (Germain et Ferreira, 2007).

On observe également des cas de dispersion directe des résidants immigrants dans des banlieues, sur et à l'extérieur de l'île, qui deviennent des premières zones d'installation. En 2006, Côte-Saint-Luc abrite 1,4 % des nouveaux immigrants de la RMR montréalaise, Dollard-des-Ormeaux en compte 1,2 % (Ville de Montréal, 2010). Ces banlieues se caractérisent par des maisons unifamiliales de haute qualité, cible d'achat des gens d'affaires et des migrants les plus avantagés (Rose, Germain et Ferreira, 2006). En dehors de l'île de Montréal, les municipalités de Laval, Longueuil et Brossard voient sans exception l'immigration devenir de plus en plus importante dans la population totale. Pour Rose, Germain et Ferreira (2006), ce nombre exponentiel d'immigrants récents qui s'y installent

souligne leur statut croissant de premier lieu d'installation en dehors de l'île de Montréal. Cette hétérogénéité du parc résidentiel au sein duquel s'insèrent les différentes populations immigrées est interprétée par Leloup (2007) comme un phénomène qui illustre la pluralité des statuts socio-économiques des différents groupes immigrés qui s'établissent dans la métropole montréalaise.

Germain (1997) montre que la dispersion et la diffusion bien réelle des immigrants des quartiers centraux vers les banlieues à Montréal, qu'elle qualifie de « suburbanisation au ralenti » de l'immigration, demeurent un phénomène restreint en comparaison de Toronto et de Vancouver (Leloup, 2007, Germain et Mitropolitska, 2008: 89). À cet égard, le comportement résidentiel des populations immigrantes se distingue de celui de la population native : l'ancienne ville de Montréal et les banlieues de l'île restent le premier lieu d'installation privilégié pour les nouveaux immigrés. De plus, la transition du quartier central à la banlieue, si elle s'opère, se fait «SUR» l'île de Montréal, quand les populations d'origine québécoise auraient plus tendance à s'établir en banlieue, notamment en dehors de l'île (Rose, Germain et Ferreira, 2006). En effet, une première installation en banlieue reste relativement limitée, car elle dépend en grande partie de l'accès à la propriété, alors que le parc locatif sur l'île reste abondant (Ibid., 2006). Germain et Mitropolitska (2008 : 89) notent que les cohortes récentes d'immigrants sont à cet effet désavantagées par rapport aux vagues migratoires précédentes, car elles doivent faire face à des conditions économiques moins avantageuses, ayant pour conséquence de repousser l'accès à la propriété via la banlieue (Ibid., 2008: 89).6

Les dynamiques d'insertion résidentielle des populations immigrantes à Montréal se caractérisent ainsi par la pluralité des stratégies déployées, ce qui est interprété par plusieurs chercheurs comme le reflet de la diversité sociale et urbaine du fait ethnique au sein de la métropole montréalaise (Germain, 1997; Charbonneau et Germain, 1998; Germain et Ferreira, 06; Apparicio et al. 2007). Cette dernière remarque semble s'appliquer aux comportements résidentiels des immigrants montréalais d'origine maghrébine, le groupe sur

\_

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Malgré un profil très scolarisé, les immigrants récents sont confrontés à une insertion au sein du marché du travail québécois plus difficile, en raison des transformations de la « nouvelle économie » (Germain, 2008, In Jaumain et Lemarchand, 2008 : 90), et d'un manque de reconnaissance des diplômes et de l'expérience non québécoise.

lequel porte notre recherche. Cette population désigne les individus en provenance du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, ainsi que les personnes d'origine berbère (Statistique Canada, 2006). Le comportement résidentiel de ces immigrants suit les tendances observées par Leloup (2007) et par Germain et Ferreira (2007), vis-à-vis des stratégies résidentielles des populations immigrantes dans la métropole montréalaise. On observe à l'égard de ces immigrants une dispersion accrue dans des quartiers et des arrondissements qui entourent le centre-ville, ainsi que dans les banlieues à l'extérieur de l'île, principalement à Laval, Longueuil et Brossard. Selon Helly (1997), il faut y voir une distribution résidentielle selon le statut socio-économique des individus, traduisant l'hétérogénéité sociale et culturelle qui caractérise la population immigrante d'origine maghrébine à Montréal<sup>7</sup>.

Dans la ville de Montréal, les cinq premiers arrondissements qui regroupent à eux seuls 55,7 % de la population maghrébine dans l'agglomération de Montréal sont Côtes-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Ahuntsic-Cartierville, Saint-Léonard et Saint-Laurent. Ces arrondissements se touchent pour former un arc de cercle, qui par le nord, entoure la ville-centre. Cependant, Goyette (2000) indique dans ses travaux portant sur les nouveaux immigrants arabes à Montréal que même si ceux-ci ont tendance à suivre un processus de regroupement résidentiel sur une base ethnique, il n'y a pas de ghetto arabe dans la métropole montréalaise, constat qui concerne de ce fait la population d'origine maghrébine. La présence de populations maghrébines se confirme ainsi à l'est de l'île, dans des quartiers traditionnellement francophones, sur un axe nord-sud qui traverse les arrondissements Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont-Petite-Patrie et Montréal-Nord. Ces derniers regroupent 20,9 % des membres de la communauté maghrébine présente dans la ville de Montréal.

### 1.2.3 Les quartiers multiethniques montréalais

Les travaux d'Apparicio et al. (2007) montrent que si l'on continue d'observer des concentrations importantes de populations issues de l'immigration à Montréal, celles-ci s'opèrent au sein d'espaces marqués par l'hétérogénéité croissante à l'égard de l'origine

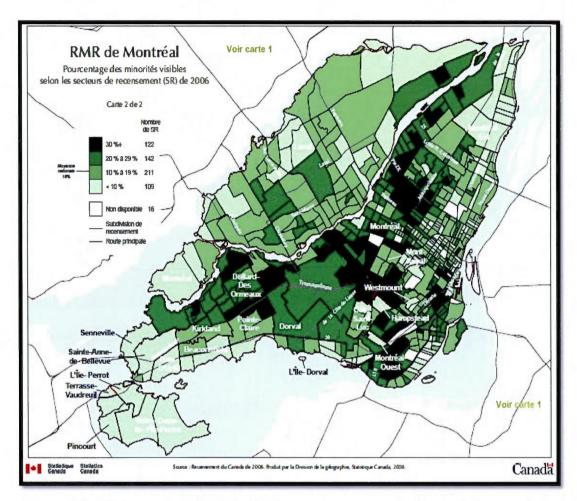
<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Nous présentons au chapitre III un portrait sociodémographique détaillé de la population immigrante d'origine maghrébine établie au Québec.

ethnoculturelle de ces mêmes populations, et dès lors par des degrés d'exposition et d'altérité élevés.

En effet, les manières dont s'y insèrent les immigrants sont diversifiées : certains présentent un profil ségrégatif laissant penser qu'ils se sont assimilés à la société d'accueil, d'autres maintiennent une forme de concentration dans l'espace qui, cependant, ne renvoie pas au modèle de l'hyperségrégation identifié pour les villes états-uniennes. Il n'est donc pas possible d'envisager l'interprétation de la situation montréalaise à partir de la seule lecture assimilationniste de la ségrégation. Il faut plutôt la considérer comme l'expression d'un pluralisme inscrit depuis longtemps dans les structures spatiales et sociales de la ville (Apparicio et al., 2007 : 83).

Pour Leloup (2007), le maintien de fortes concentrations de populations immigrées à Montréal permet de saisir que la ségrégation n'y est pas assimilable à des espaces urbains synonymes d'isolement et de spécialisation spatiale, remarque d'autant plus vraie à l'égard du caractère de plus en plus multiethnique qu'endossent les quartiers montréalais (Germain, 1995, 1997, 1999).

Germain (1995, 1997, 1999) et Charbonneau et Germain (1998) soulignent que la diversité qui caractérise l'immigration internationale se reflète aussi dans le profil des populations qui composent les quartiers montréalais, leur procurant un caractère de plus en plus multiethnique. Germain (1999) définit les quartiers multiethniques par le biais de deux critères : la présence d'au moins 30 % d'individus issus de l'immigration, et la grande diversité ethnoculturelle de l'ensemble des résidents des quartiers. Dès lors, on assiste à Montréal à la fois au passage de quartiers traditionnellement mono-ethniques ou bi-ethniques à des quartiers multiethniques, tout comme à l'émergence de nouveaux quartiers d'accueil par afflux directs de ces populations, notamment en banlieue (*Ibid.*, 1999). Dans ce contexte, le nombre de quartiers multiethniques dans la RMR montréalaise s'accentue : en 2006, 14,7 % des secteurs de recensement de la RMR de Montréal étaient composés à plus de 30 % de minorités visibles, contre 10,6 % en 2001 (Statistique Canada, 2010).



**Figure 1.1** Présence de minorités visibles en pourcentage de la population, total des secteurs de recensement pour l'île de Montréal, l'île Jésus et l'île-Perrot, 2006. (Source : Statistique Canada, 2008)

À la lumière de cette carte, nous voyons que c'est sur l'île de Montréal, notamment en périphérie du centre-ville, que se situe le plus grand nombre de secteurs de recensement (SR) qui concentrent 30 % et plus d'habitants appartenant à des minorités visibles, quand on en compte seulement un à Longueuil (sur cinquante SR) et neuf à Brossard (sur treize SR). La diversification croissante de la composition des quartiers de la métropole tendrait à donner l'image d'une agglomération cosmopolite, qui remplace peu à peu celle des petites patries (Germain, 1997). On observe « [...] une géographie dominée non par des territoires exclusifs reliés à une communauté donnée, mais plutôt de grands territoires partagés par plusieurs communautés autour de points de convergence. » (*Ibid.*, 1997 : 23).

L'inscription spatiale dans la métropole montréalaise d'une population immigrante de plus en plus diversifiée a mené à observer des changements majeurs dans le « paysage ethnique » de la ville : la géographie de l'immigration à Montréal est en pleine mutation, contribuant à y redéfinir les logiques de territorialisation ethnique (Germain et Poirier, 2007; Radice, 2008)

### 1.3 Le quartier ethnique : un « espace social à géométrie variable »

### 1.3.1 La réticularisation du fait ethnique à travers le territoire métropolitain montréalais

L'apparition de quartiers multiethniques s'accompagne par la présence croissante de populations immigrantes dans des quartiers situés tant dans les banlieues de l'île de Montréal que sur ses rives adjacentes, et qui ne comptaient traditionnellement peu ou pas d'immigrants (Germain et Poirier, 2007). Dans ce contexte, Charbonneau et Germain (1998) ainsi que Poirier (2008) et Radice (2008) rappellent que le modèle d'ascension-assimilation et celui de la ville mosaïque, selon lesquels était interprétée la répartition des groupes ethniques à Montréal, avaient comme point commun de tabler à un moment de leur processus sur une corrélation entre la présence d'un groupe ethnique, ses institutions, ses commerces, le tout au sein du même quartier ethnique. Or, selon ces chercheurs, ces deux modèles explicatifs seraient actuellement insuffisants pour rendre compte des nouveaux schémas d'insertion résidentielle dont font preuve les populations immigrantes et les groupes ethnoculturels à l'échelle des quartiers montréalais, ainsi que les nouvelles dynamiques sociales qui s'y développent. Dès lors, Charbonneau et Germain (1998) s'interrogent quant à savoir si à Montréal et dans sa métropole, il se maintient toujours des quartiers d'intégration, en tant que « [...] territoire social significatif » ( : 99).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Selon Apparicio et al., (2007), caractériser ce qu'est un quartier ethnique consiste à devoir aborder le comportement résidentiel des populations issues de l'immigration à partir de deux modèles explicatifs. L'approche assimilationniste entrevoit le quartier ethnique comme le fruit d'un processus social discriminatoire de regroupement résidentiel sur une base ethnique (Séguin et Apparicio, 2005). En conséquence d'une ascension économique graduelle, ces populations immigrantes seraient menées par la suite à quitter ce premier quartier d'accueil à la faveur des banlieues. Pour sa part, l'approche pluraliste considère quant à elle que le quartier ethnique constitue l'aboutissement d'un processus d'agrégation résidentiel volontaire de la part des populations immigrantes sans que cela soit pour autant un facteur d'exclusion sociale, politique et économique (Apparicio et al., 2007). Ces définitions demeurent sommaires, mais nous proposons dans le chapitre II consacré au cadre conceptuel et au cadre théorique, une définition plus complète du quartier ethnique, notamment en abordant les fonctions identitaires qu'il joue auprès des populations immigrantes.

Selon Poirier (2008), l'évolution que connaît la géographie de l'ethnicité à Montréal depuis quatre décennies a mené au passage d'une configuration de quartiers ethniques relativement homogènes (tant dans la population, les institutions, les fonctions sociales et les pratiques qui y étaient déployées) à un ensemble aujourd'hui caractérisé par la superposition et la diversité. Portant sur les quartiers ethniques, cette superposition consiste pour Poirier à y désigner «[...] la cohabitation de différents groupes dans un même espace.» (2008: 147). À l'occasion de travaux portant sur le quartier du Mile-End, Charbonneau et Germain (1998) ainsi que Radice (2008) montrent que ce quartier a vu succéder à une population majoritairement juive non pas un groupe ethnoculturel, mais plusieurs groupes ethnoculturels qui y cohabitent désormais ensemble, et auxquels s'ajoute une population canadienne et européenne de gentrificateurs francophones et anglophones. Les dynamiques sociales qui concourent à l'intégration de ces populations au quartier découleraient d'un sentiment d'attachement commun envers cette diversité qui caractérise le quartier et qui fait du Mile-End «[...] un symbole du Montréal cosmopolite» (Radice, 2008: 241). Dès lors, l'identification et l'intégration au quartier ne dépendraient plus de l'insertion résidentielle ou commerciale, mais bien d'une interaction sociale quotidienne ayant cours entre l'ensemble des résidents (et des non-résidents) du Mile-End, à savoir « [...] la fréquentation d'un territoire commun où il devient possible de côtoyer l'étranger et d'entrer en contact avec lui à travers toutes les occasions qu'offre la vie de quartier » (Charbonneau et Germain, 1998 : 106).

Pour Poirier (2008), la conséquence de cette pluralité de populations est de voir les quartiers montréalais être la visée de pratiques urbaines diversifiées, qui varient d'un individu à l'autre, et d'un groupe ethnoculturel à un autre. À travers l'exemple du quartier S de Brossard, Charbonneau et Germain (1998) mettent en avant la façon dont un même quartier se voit investi par des modalités différentes selon les populations qu'il abrite, devenant le terrain de pratiques et de significations hétérogènes. Il y a dans ce quartier de la couronne sud une forte concentration d'une population d'origine chinoise, dont les membres avaient affirmé leur désir de voir s'implanter un centre d'achats à proximité et qui proposerait des produits typiquement chinois et asiatiques. Or, selon Charbonneau et Germain (1998), la population immigrante à Brossard s'y installe parce que ce quartier incarne à ses yeux un mode de vie

banlieusard nord-américain, et non celui de se maintenir au sein de son groupe ethnoculturel d'origine. Aussi, devant les protestations soulevées chez les riverains face à l'idée de voir s'ériger un centre commercial chinois, le projet n'a pas été retenu. Le cas du quartier S permet de saisir la façon dont il y a «[...] au sein même du quartier, plusieurs modèles qui fonctionnent en parallèle ou en concurrence, parfois portés par des groupes d'origine ethnoculturelles différentes, mais parfois par les mêmes.» (*Ibid.*, 1998 : 110-111).

La prise en compte de la mobilité comme dynamique essentielle du mode de vie urbain contemporain permet à Poirier (2007, 2008) de mettre de l'avant la façon dont la provenance diversifiée de la population immigrante a pour conséquence de voir se superposer au sein d'un même quartier différentes figures du quartier ethnique et de l'ensemble des dynamiques sociales qui y sont à l'œuvre. Par mobilité, Poirier considère une notion qui relève à la fois de déplacements au sein de l'espace, que de transformations en termes de mode de vie, de statut social, et qui mène à penser que

[...] les quartiers conçus comme des espaces pluriels, reflètent la cohabitation des temporalités différentes : celle de l'immigrant récent par rapport à ses prédécesseurs dans son rapport à l'espace urbain, celle de chaque individu, par essence pluriel, dont les différentes composantes identitaires (ethnique, familiale, professionnelle, etc.) se déploient différemment selon les temps et les lieux en des compositions chaque jour renouvelées (Poirier, 2008 : 148).

L'étude de Poirier (2007) sur le quartier Parc-Extension insiste sur la façon dont s'est progressivement substituée une population d'origine sud-asiatique à une population traditionnellement d'origine grecque, ce qui se traduit dans la trame résidentielle par une superposition croissante des marqueurs ethniques, et des institutions propres aux deux populations. Pour Poirier, cette « [...] coexistence des temporalités et des territorialités » (2008 : 66) fait du quartier Parc-Extension à la fois un quartier fondateur pour la population d'origine grecque, et un quartier d'intégration pour les populations sud-asiatiques.

Charbonneau et Germain (1998) affirment que les quartiers ethniques à Montréal doivent être saisis avant tout comme « [...] espace social à géométrie variable » (1998 : 99), à savoir comme un territoire pluriel investi par d'autant de pratiques et de significations que d'individus qui y évoluent et selon des temporalités différentes, le tout au sein d'un territoire-

réseau propre à chacun (*Ibid.*, 1998). De plus, si la multiethnicité des quartiers et l'éparpillement des groupes ethnoculturels au sein de l'espace métropolitain contribuent à interroger les fonctions et significations des quartiers ethniques à Montréal, ils ont aussi pour conséquence de reconfigurer l'organisation des groupes ethnoculturels, davantage structurés en réseaux et polarisés autour d'ancrages territoriaux de taille restreinte.

# 1.3.2 Le marquage ethnique de l'espace urbain : des quartiers multiethniques aux lieux de l'ethnicité

Le marquage ethnique pose l'enjeu de la visibilité sociale et de la reconnaissance des groupes ethnoculturels au sein d'un espace public rendu multiethnique (Germain, Liégeois et Hoerning, 2008). De Rudder (1987) définit le marquage ethnique comme un processus qui mène à voir les populations immigrantes à travers l'espace de la ville à l'occuper progressivement et à en faire usage à des fins commerciales, associatives, religieuses, etc. La trame est rendue identifiable par le biais d'une toponymie particulière. Selon Boumaza (1987), le marquage ethnique marque le passage d'un contexte migratoire en transition à celui de sa fixation dans l'espace urbain.

Pour Poirier (2008) et Radice (2008), le marquage ethnique à Montréal répondrait désormais à une stratégie de multiterritorialisation de l'espace urbain, l'enjeu étant de s'ajuster à la dispersion des individus en son sein. Ainsi, dans les quartiers multiethniques, on observe que la diversité de la population immigrante s'inscrit dans le cadre bâti et dans la trame commerciale par le biais d'une superposition de marqueurs ethniques affiliés aux différents groupes ethnoculturels qui évoluent ensemble au sein d'un même territoire. À titre d'exemple, le quartier Parc-Extension a vu un affichage ethnique hétérogène dominé par les populations d'Asie du Sud-Est se substituer à un marquage ethnique traditionnellement monoethnique (grec), ce qui se traduit par la multiplication de commerces, de restaurants, et de lieux de culte à résonnance asiatique (Poirier, 2007)

Pour leur part, Germain et Gagnon (2002), tout comme Germain, Liégeois et Hoerning (2008), montrent que la composition de plus en plus multiethnique des quartiers a pour conséquence d'instaurer une concurrence accrue entre groupes ethnoculturels à l'égard de leur implantation institutionnelle et commerciale au sein d'un espace urbain dont le parc

immobilier ne peut répondre à une demande exponentielle de locaux et d'espaces. Cette pression immobilière mène Germain et Poirier (2007) à constater qu'il n'y a plus de corrélation directe à Montréal entre la localisation résidentielle des populations immigrantes et le marquage ethnique qui lui est associé, mais qu'au contraire, on y observerait une dissociation croissante entre ces deux éléments. Prenant l'exemple des lieux de culte des minorités ethnoculturelles, elles expliquent que dans ce contexte de pénurie d'espaces, certains groupes peuvent ériger leurs lieux de culte dans des espaces sans lien apparent avec la localisation résidentielle des groupes ethnoculturels auxquels ils sont affiliés. Ils peuvent également se retrouver dans un environnement sans rapport avec leur nature et leurs fonctions : un nombre croissant de lieux de culte s'implante aujourd'hui dans des zones industrielles.

Dans ce contexte, les populations ethnoculturelles établies dans la métropole montréalaise gravitent autour de points d'ancrage territoriaux qui peuvent se limiter à des portions de rue ou de simples établissements. Germain et Gagnon (2002) mettent de l'avant qu'en l'absence d'importantes concentrations résidentielles de certains groupes ethnoculturels dans l'espace métropolitain montréalais, voire à l'échelle du Québec, ces points d'ancrage contribuent à légitimer et à confirmer leur existence au sein de l'espace urbain, et peuvent incarner un référent à différentes échelles (locales, municipales, métropolitaines, voire régionales).

### 1.3.3 Les commerces ethniques : pratiques et significations nouvelles

Il existe une littérature importante qui aborde le commerce ethnique (Portes, 1987; Ma Mung, 1992; Portes et Bach, 1995, Juteau et Paré, 1997) par le biais du concept d'enclave ethnique<sup>9</sup>. Le commerce ethnique y est appréhendé sous un angle économique, à savoir comme une

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> « L'enclave ethnique se caractérise par un grand nombre de services et d'activités destinés à un groupe ethnique, tout au moins à son origine, bien que plus tard ces activités puissent desservir une clientèle plus large. Le mécanisme social à l'œuvre ici prend la forme d'une obligation de réciprocité, doublée d'une solidarité ethnique, qui dépasse le cadre des rapports contractuels inhérents aux transactions économiques. En effet, les rapports entre employeurs et employés dans l'économie d'enclave ont tendance à dépasser le cadre des relations contractuelles. En outre, pour ce qui a trait aux immigrants plus démunis, ayant besoin d'un emploi et n'étant pas en mesure d'accéder à des emplois en dehors de l'économie d'enclave, ils risquent de demeurer captifs en tant que main-d'œuvre ethnique. » (Magda-Lopez, 2003 : 34-35)

[...] activité pratiquée par des personnes qui utilisent et s'appuient sur des réseaux de solidarité ethnique sur le plan du financement, mais aussi sur le plan de l'approvisionnement, sur celui du recrutement du personnel et parfois même sur celui de l'achalandage lorsque ce commerce vise en premier lieu comme clientèle la communauté dont est issu le commerçant (Ma Mung, 1992 : 40).

Ces travaux analysent les causes et les conséquences (processus sociaux) à l'œuvre dans l'entreprenariat ethnique, et portent également sur la confrontation entre les avantages et les inconvénients que le commerce ethnique représente quant à l'insertion des immigrants dans la société d'accueil.

D'autres recherches plus récentes (Raulin, 1988, 2000; Germain et Poirier, 2007; Poirier, 2007; Radice, 2008; Mitropolitska, 2008) appréhendent le commerce ethnique dans une perspective socio-symbolique et territorialisée, approche que nous privilégions pour étudier ce secteur de la rue Jean-Talon où sont établis des commerces tenus par des Montréalais d'origine maghrébine. Il s'agit de traiter des commerces ethniques par le biais de « [...] l'insertion spatiale et commerciale de ces établissements, les situant dans une interaction avec des clientèles culturellement définies » (Raulin, 2000 : 16). Pour Radice (2008), cette approche mène à saisir la façon dont les commerces ethniques « [...] permettent aux groupes ethniques non seulement de produire certains usages sociaux, mais de se rendre visibles dans l'espace urbain » (*Ibid.*, 2008 : 244).

Les travaux de Radice (2008) montrent que dans le cadre d'artères montréalaises dont la trame commerciale reflète le caractère de plus en plus pluriethnique des quartiers au sein desquelles elles s'insèrent, il devient plus complexe d'identifier les indicateurs à travers lesquels les commerces démontrent une « appartenance ethnique ». Il faut aujourd'hui composer avec une pluralité d'indicateurs d'ethnicité différents et variés, dont il s'avère délicat d'en faire une synthèse précise et arrêtée. À cet effet, à partir des travaux de Raulin (1987) et de Simon (1992), Radice (2008) propose différents critères (« indicateurs d'ethnicité »), devant servir à établir le « degré d'ethnicité » que chaque commerce ethnique contient.

La spécificité des biens ou des services proposés, les origines du patron, des employés ou des clients; la décoration l'agencement ou l'affichage du magasin à

l'intérieur ou en façade, les modalités de l'échange marchand, et enfin, moins visibles, les circuits de distribution ou de capitaux auxquels participe le commerce (Radice, 2008 : 244).

Pour sa part, Raulin souligne que dans les artères commerciales montréalaises, les commerces ethniques ont tendance à montrer différents degrés d'affiliation ethnique détectables par la variété de combinaisons de ces différents indicateurs, ce qui illustre le « caractère symbolique, fluide et relationnel de l'ethnicité » (2008 : 245).

Radice affirme également que selon les types d'« indicateurs d'ethnicité » que chaque établissement commercial affiche, une clientèle spécifique sera amenée à le fréquenter en conséquence. Cette chercheuse identifie trois types de commerces ethniques : un premier type où les produits et le marché visé illustrent l'origine du patron. Un second type où la marchandise proposée est ethnique, mais la clientèle ne l'est pas ou très peu. Enfin, un troisième type, les commerces « neutres », dont les produits sont non spécifiques, la clientèle dite « universelle », mais dont certains types de commerces sont associés à des origines ethnoculturelles particulières <sup>10</sup>. La tendance dominante à Montréal pour les commerces qui visent toujours une clientèle ethnique est une spécialisation des services ou des produits offerts (salons de coiffure, vidéothèques, magasins de vêtement...), mais dont l'agencement de leur décor s'apparente à des magasins « non spécifiques » (2008).

D'après Mitropolitska (2008), on assiste à Montréal à une redéfinition des rapports des populations immigrantes les plus récentes au commerce ethnique dans leur accès aux ressources ethniques. En effet, certains groupes ethnoculturels développeraient de nouvelles formes de sociabilité et de réseautage qui donnent accès à de nombreuses ressources ethniques (information, média, sociabilité) sans que soit posé comme prérogative initiale un rapport inévitable au territoire (Germain et Poirier, 2007; Mitropolitska, 2008). À titre d'exemple, la communauté bulgare a su pallier à son éparpillement au sein de l'espace urbain montréalais en développant une forte activité d'entraide et de solidarité via l'usage d'Internet, sans avoir recours en parallèle à l'implantation de commerces dans un même secteur géographique, ce qui contribuait traditionnellement à alimenter les liens sociaux auprès des

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Radice (2008) cite le cas des petites pharmacies, qui à Montréal sont souvent détenues par des immigrants et leurs descendants d'origine vietnamienne.

membres des communautés ethnoculturelles plus anciennement établies. En s'appuyant sur les travaux de Wellman et Leighton (1981), Mitropolitska affirme que la communauté bulgare incarne une « communauté ethnique virtuelle » pour qui « [...] l'ère informatique avec le développement exponentiel de nouveaux moyens de communication facilite l'avènement de la communauté émancipée, qui est délivrée des limites de l'espace. En d'autres mots, la modernité technologique contient la communauté locale » (*Ibid.*, 2008 : 16).

Garcia-Lopez (2003) met l'emphase dans ses recherches sur les significations nouvelles que les établissements commerciaux endossent auprès des populations immigrantes. Face à des immigrants de plus en plus dispersés d'un point de vue résidentiel à travers la RMR montréalaise, elle veut saisir les façons dont les commerces ethniques continuent d'être significatifs auprès des immigrants récemment établis à Montréal. Dans ses travaux sur le comportement résidentiel des membres de la communauté sud-américaine montréalaise, elle s'est intéressée à saisir leurs rapports aux commerces ethniques selon le rôle symbolique que ces établissements remplissent auprès d'eux.

Garcia-Lopez montre ainsi que les lieux que viennent à fréquenter ces immigrants à Montréal remplissent deux prérogatives: une première fonctionnelle, qui consiste à fournir les ensembles de produits et services ethniques, quand la seconde fonction touche à une sphère symbolique: « Ils s'avèrent emblématiques et significatifs pour les immigrants, car leur fréquentation les rattache à leur pays d'origine et au milieu latino-américain montréalais. » (*Ibid.*, 2003: 38). Le contenant symbolique du lieu de rassemblement en fait selon elle un lieu de ressourcement: « Ces lieux, envisagés en tant que lieux d'approvisionnement, de rassemblement, de ressourcement ou d'identification ethnique constituent des modalités d'expression identitaire pour soi et pour l'autre. Ils sont considérés comme des lieux qui contribuent à la perpétuation ou à la création d'une identité collective et individuelle » (*Ibid.*, 2003: 11). C'est pourquoi, selon cette chercheuse, la prise en compte du processus de fréquentation de ces lieux en lien avec celui de l'insertion sociospatiale des immigrants permet de saisir la façon dont les individus régulent leur relation (rapprochement, distanciation) à la fois avec leur identité et leur communauté d'origine.

Dès lors, dans le but de saisir les modalités selon lesquelles l'espace demeure toujours significatif et fonctionnel auprès des populations immigrantes, il faut s'efforcer de l'appréhender à l'échelle de l'individu, via le lieu. Charbonneau et Germain (1998) tout comme Poirier (2008) affirment que l'emphase mise sur le lieu permet d'aborder les comportements résidentiels selon un angle d'approche qualitatif. Ainsi, dans le cadre de notre mémoire, nous adoptons une démarche phénoménologique, où le lieu désigne la position de l'individu en tant que Sujet dans l'espace (Tuan, 2002). Le lieu incarne l'aboutissement de l'action que le Sujet y élabore, et des valeurs qu'il lui attribue en conséquence (*Ibid.*, 2002). Le lieu reflète les préoccupations du Sujet, et devient un prérequis à son évolution dans l'espace (Dastur, 2008). En rapport avec notre recherche, il s'agira d'étudier les comportements socio-spatiaux quotidiens des immigrants égrenés le long d'une pluralité « d'unités spatiales restreintes », dans le but de saisir les motivations qui les poussent à se mouvoir dans l'espace et entre les lieux, tout comme la portée symbolique que ceux-ci provoquent chez eux (Haesbaert, 2004; Leloup et Radice, 2008). Cette démarche mène à comprendre les significations qu'ils attribuent aux différents lieux dans le cadre plus global de parcours urbains désormais élaborés à l'échelle métropolitaine.

# 1.4 Objectif et question de recherche

Pour notre part, dans le cadre de ce mémoire, nous nous sommes intéressée à la population immigrante d'origine maghrébine qui réside à Montréal, et à la façon dont ce groupe ethnoculturel se rend visible à travers l'espace urbain montréalais. Parmi les 80 330 personnes d'origine maghrébine présentes au Québec en 2006, 89,7 % étaient établies à cette même date dans la RMR de Montréal (71 945 individus). Les arrondissements Côtes-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Ahuntsic-Cartierville, Saint-Léonard et Saint-Laurent concentrent à eux cinq 55,7 % de la population d'origine maghrébine établie à Montréal.

Dans cette recherche, nous nous intéressons plus particulièrement au quartier Saint-Michel, situé dans l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, qui; en 2006, comptait 3 760 personnes originaires du Maghreb, à savoir 12,3 % de la population immigrante du quartier, et 6,3 % de sa population totale (Statistique Canada, E-Stat, Recensement 2006).

À partir de la fin des années 1990, nous constatons l'apparition de signes pouvant être associés à un marquage ethnique caractéristique du Maghreb. En effet, il s'y installe progressivement des commerces et des services maghrébins, sur les deux côtés de la rue Jean-Talon Est, compris entre le boulevard Saint-Michel et le boulevard Pie-IX. À l'instar de la Petit-Italie, la clientèle et les commerçants d'origine maghrébine se sont progressivement référés à cette portion d'artère sous le nom de « Petit Maghreb ». Cette présence maghrébine sur cette portion d'artère se formalise en avril 2007 avec la création de l'Association de Petit Maghreb (A.P.M), à laquelle la municipalité de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension apporte sa reconnaissance officielle le même mois. Association de commerçants et de gens d'affaires affiliés à la communauté maghrébine, l'A.P.M demeure néanmoins ouverte à l'ensemble des commerçants présents sur l'artère, quelle que soit leur origine ethnoculturelle ou nationale. En 2009, cinquante-trois commerces maghrébins étaient établis sur ce tronçon de la rue Jean Talon Est, parmi une trame commerciale forte de 123 établissements au total.

Notre recherche vise à étudier le rapport des immigrants d'origine maghrébine à cette trame commerciale du Petit Maghreb, implantée au cœur du territoire métropolitain montréalais.

Notre travail comporte deux objectifs de recherche. Dans un premier temps, nous voulons étudier les pratiques déployées par les usagers montréalais d'origine maghrébine qui fréquentent le Petit Maghreb. Il s'agira en conséquence d'établir et d'analyser les représentations qu'ont ces usagers de ce secteur commercial, dans le but de voir dans quelle mesure le Petit Maghreb joue un rôle significatif relatif à leur identité ethnique.

Ainsi, à l'échelle de la métropole montréalaise, nous voulons savoir dans quelles mesures le Petit Maghreb constitue un lieu significatif où les immigrants montréalais d'origine maghrébine qui le fréquentent y expriment et y entretiennent leur identité ethnique.

De façon plus spécifique, nous voulons identifier les usages et les fréquences faits des commerces et des services du Petit Maghreb par les Montréalais d'origine maghrébine, et mettre en lumière les fonctions et la symbolique attribuées par ces usagers à cette portion de rue, ainsi que les représentations qui en découlent.

Nous posons l'hypothèse voulant que les établissements commerciaux et les services offerts sous l'appellation du Petit Maghreb dans l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension offrent aux Montréalais d'origine marocaine, algérienne et tunisienne un lieu où par les pratiques qu'ils y déploient et les représentations qui en découlent favorise l'expression de leur identité ethnique.

# 1.5 Démarche méthodologique

La recherche que nous allons mener est de type fondamental, dans la mesure où elle a pour premier objectif « [...] la compréhension d'un phénomène sans que cela ait des applications immédiates » (Bédard, 2008 : 58).

Cette recherche est de type inductif, en tant que

[...] opération mentale qui consiste à prendre comme point de départ un certain nombre de choses ou de faits particuliers associés entre eux et à tirer de ces associations une proposition générale ou un ensemble de propositions générales qui énoncent la probabilité que de telles associations se manifestent en d'autres occasions. Les propositions de portée générale ainsi formulées s'appellent généralisations empiriques (Ibid., 2008 : 58).

Nous avons fait ce choix parce que nous traitons du marquage identitaire maghrébin à Montréal et du Petit Maghreb qui - bien qu'il existe un certain nombre de travaux qui traitent du marquage ethnique des communautés ethnoculturelles à Montréal - n'ont jamais été abordés par le biais de travaux scientifiques.

Nous avons débuté notre travail par une première étape d'observation, complétée par un exercice de va-et-vient entre l'empirie et la théorie. Cette démarche nous a permis de transformer une intuition en hypothèse « a-prioriste », dans la mesure où elle a été élaborée afin d'interroger la mise en relation des divers éléments observés lors de la phase exploratoire de notre recherche et sur lesquels porte notre projet de mémoire (Gumuchian et Marois, 2000).

### 1.5.1 Cadre opératoire

Afin de saisir quelles significations endosse le Petit Maghreb aux yeux des primo-arrivants d'origine maghrébine qui le fréquentent, nous l'abordons à travers le concept de « lieu ». Pour cela, nous analyserons les actions déployées en tant que « pratiques », pour ensuite mesurer sa portée symbolique, en tant que « représentations ».

Nous définissons le concept de « pratique » comme l' « [...] ensemble des comportements d'un opérateur en relation avec un espace qui constitue pour lui un contexte » (Staszac In Lévy et Lussault, 2003 : 740). Nous avons choisi trois variables qui doivent mener à décrire et comprendre la pratique de chaque individu lors de leurs venues au Petit Maghreb. En premier lieu, la variable « fréquence » devra nous permettre de mesurer l'importance accordée par les usagers à se rendre au Petit Maghreb dans le cadre de leur vie quotidienne. Ensuite, la variable « usage» servira à identifier à quelles fins les Montréalais d'origine maghrébine fréquentent ce secteur d'arrondissement. La troisième variable « relation » servira à identifier le type de rapport qu'entretient l'usager avec cet espace.

Les trois indicateurs « Culture », « Sociabilité » et « Communautaire » ont été choisis en nous basant sur la définition qu'Isajiw (1993) donne d' « identité ethnique », concept central de notre cadre conceptuel. Isajiw (1993) propose une définition d' « identité ethnique » qu'il décline en deux facettes interreliées, mais indépendantes l'une de l'autre dans leur évolution. La première est sociale (objective) et se traduit en autant de comportements en lien avec la façon dont chaque individu élabore des rapports personnels avec le groupe ethnique dont il est issu. La seconde facette est psychologique (subjective) et se traduit par un ensemble d'attitudes, de principes et de ressentis associés à la part sociale de l'identité ethnique et toujours selon les liens entretenus avec le groupe d'origine. Ces trois indicateurs rattachés au concept d'identité ethnique devront nous permettre de prendre la mesure des comportements adoptés par les usagers au Petit Maghreb et qui illustrent la part sociale et objective de leur identité ethnique.

Enfin, nous définissons le concept de « représentation » comme le processus selon lequel tout Sujet est mené à signifier l'espace au sein duquel il évolue 11. À travers les pratiques qu'il y déploie, l'individu opère une démarche de réinterprétation de l'information de par son intentionnalité, à laquelle se mêle l'imaginaire qui lui est propre. Ce processus engendre les représentations de l'espace vécu exclusif à chaque Sujet (Di Méo, 2001).

Les représentations seront abordées sous l'angle d'une première variable « fonction », qui devra permettre de saisir la façon dont chaque individu interrogé conçoit l'utilité du Petit Maghreb selon l'usage qu'il en est fait. La seconde variable « symbolique » nous mènera à identifier la façon dont les usagers évoquent le Petit Maghreb sous un angle à la fois matériel et idéel, afin de saisir à quelles réalités le Petit Maghreb les mène à se référer. Cela devra nous permettre de déterminer les significations qu'il endosse aux yeux des individus qui le fréquentent dans le contexte de leur vie quotidienne à Montréal, et les représentations qui lui sont attribuées en conséquence. Les trois indicateurs « Culture », « Sociabilité » et « Communautaire » devront nous aider à prendre la mesure du ressenti développé à l'égard du Petit Maghreb, en lien avec la part psychologique de l'identité ethnique (Isajiw, 1993).

Nous proposons des définitions plus approfondies des concepts de pratiques et de représentations dans le chapitre II, consacré au cadre théorique et au cadre conceptuel.

**Tableau 1.2** Cadre opératoire

	Concepts	Variables	Indicateurs
Lieu	Pratiques	Fréquences	<ul><li>Rare</li><li>Régulière</li><li>Occasionnelle</li></ul>
		Usages	<ul><li>Culture</li><li>Sociabilité</li><li>Communautaire</li></ul>
		Relations	Exclusivité     Culture     Sociabilité     Communautaire
	Représentations	Fonctions	Culture     Sociabilité     Communautaire
		Symboliques	Culturel     Social     Communautaire

### 1.5.2 Méthodologie

Notre recherche vise à appréhender les logiques qui régissent les rapports de l'individu socialisé au lieu (en tant qu'entité spatiale) par la prise en compte des représentations. Il s'agira par le biais d'une démarche méthodologique qualitative de pouvoir expliquer les rapports dialectiques qui ont cours entre représentations et lieu, rapports médiatisés par les pratiques sociales (Molina et al., 2007). Dans cette optique, les méthodes de collecte de données et d'analyse d'une démarche qualitative devront permettre de saisir «[...] les sphères de la pensée et de l'agir. » (*Ibid.*, 2007 : 319).

#### 1.5.3 Méthode de collecte de données

Notre collecte de données combine différentes méthodes. Avant de débuter les entretiens de notre terrain de recherche, nous avons effectué quelques entrevues exploratoires avec des membres de l'Association du Petit Maghreb. Nous avons également procédé à une recherche documentaire portant sur le Petit Maghreb à partir du printemps 2009, que nous avons alimenté jusqu'en décembre 2010. Nous avons consulté à cet effet de nombreux articles en provenance des journaux communautaires maghrébins (*Alfa ou Maghreb Canada Express*), disponibles dans les commerces du Petit Maghreb. Par le biais d'Internet, nous avons eu accès aux sites de la Ville de Montréal et de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Ces sites nous procurent une large documentation qui porte sur l'historique de l'Association du Petit Maghreb. Ils nous ont également permis de faire un état des lieux de la présence croissante de commerces maghrébins sur cette portion de la rue Jean-Talon Est, et des transformations qui en découlent (évolution de la composition ethnique des commerçants et de la clientèle, organisation d'activités et de manifestations à « saveurs maghrébines »).

Par la suite, nous avons fait le choix d'effectuer des entrevues semi-directives.

L'entrevue semi-dirigée consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange, dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé (Savoie-Zajc, 2003 : 296).

Dans le cadre d'une recherche qualitative, le choix d'une telle technique se justifie par le fait qu'elle rend possible l'accès à des données; qui au-delà d'être de simples pratiques, permettent de capter en premier lieu des représentations de pratiques propres à chaque répondant (Carpentier, 2007). Pour le chercheur, l'enquête orale offre la possibilité d'avoir accès à l'expérience vécue de chaque individu interrogé, dans le cadre d'une relation humaine et sociale marquée par la promiscuité d'avec le participant à l'enquête (Savoie-Zajc, 2003).

L'entretien semi-dirigé donne la possibilité au chercheur d'atteindre quatre objectifs (*Ibid.*, 2003). Il permet d'obtenir des informations peu accessibles par d'autres méthodes de collecte de données. Le lien direct établi avec la personne questionnée donne accès à ce que à quoi

cette dernière pense et réfléchit, et dont le contenu ne serait pas disponible d'une autre manière : « L'entrevue donne un accès privilégié à l'expérience humaine. » (*Ibid.*, 2003 : 299).

Dans le cadre de notre recherche, il s'agit de pouvoir traiter de valeurs et de systèmes de représentation, vers lesquels tend l'individu, et qui agit en conséquence (Blanchet et Gotman, 1992 in Carpentier, 2007). Dans un deuxième temps, l'entrevue semi-dirigée a pour objectif de rendre compte d'une expérience singulière en lien avec le phénomène étudié propre à un individu, et qui mène à approfondir la connaissance du sujet d'étude. C'est l'accès à « [...] la compréhension du monde de l'autre. » (Savoie-Zajc, 2003 : 299). Troisièmement, l'entretien consiste en un apprentissage mutuel instauré entre le chercheur et l'interlocuteur, source de connaissance. Ce dernier trouve dans l'entrevue la possibilité d'organiser et d'ordonner sa pensée, en tant que savoir co-élaboré lors de l'échange d'avec le chercheur. Enfin, les questions autour desquelles s'organise l'échange portent en elles une fonction réflexive et émancipatrice chez les deux interlocuteurs, car elles leurs procurent la possibilité de voir s'enclencher un processus de conscientisation, sources pour eux deux de transformations et de changements.

#### 1.5.4 Élaboration de l'échantillon

Lors de notre recherche, nous avons eu recours à un guide d'entretien pour recueillir les propos des usagers qui fréquentent le Petit Maghreb. Chacune des parties du guide d'entretien a été élaborée en lien avec les variables et les indicateurs du tableau ci-dessus et qui composent notre cadre opératoire.

Notre enquête a été effectuée par le biais de vingt-quatre entretiens semi-directifs, entre le 21 juin 2009 et le 12 novembre 2009. Pour élaborer notre échantillon, nous avons choisi de suivre la méthode d'échantillon non probabiliste, par quota. Avec cette méthode, nous souhaitons proposer un modèle réduit de la population étudiée selon des variables indépendantes que sont le sexe, l'âge... (Bédard, 2008). Ces aspects connus et établis permettent de rendre accessibles d'autres caractéristiques dont nous n'avons pas accès directement (opinions, sentiments, comportements) (*Ibid.*, 2008). Notre échantillon et les variables sélectionnées ne peuvent garantir une parfaite représentativité à l'égard de

l'ensemble de la population maghrébine qui fréquente le Petit Maghreb. Toutefois, cette technique permet de « [...] reproduire le plus fidèlement possible la population globale, en tenant compte des caractéristiques connues de cette dernière. » (Beaud, 2008 : 220).

Notre échantillon est composé de vingt-quatre individus, soit dix-huit hommes et six femmes, âgées de dix-huit ans et plus. Notre objectif n'était pas de rejoindre la totalité des immigrants d'origine maghrébine établis dans la métropole montréalaise, mais nous voulions obtenir un échantillonnage qui reflétait la population d'origine maghrébine qui fréquente le Petit-Maghreb. Lors de la phase exploratoire de notre recherche, nous y avons ainsi rencontré davantage d'hommes que de femmes, ce qui explique la proportionnalité par genre de notre échantillon. Par contre, il n'était pas possible de savoir s'il y avait plus d'Algériens, de Marocains ou de Tunisiens qui fréquentaient l'artère, d'où notre choix d'opérer par trois strates proportionnelles en termes d'origine nationale.

**Tableau 1.3** Profil des répondants

	Nationalité	Année d'arrivée au Québec	Année d'arrivée à Montréal	Âges
H1	Algérien	1990	1990	40 ans
H2	Algérien	1969	1969	65 ans
Н3	Algérien	1999	1999	38 ans
H4	Algérien	2004	2004	34 ans
H5	Algérien	2002	2002	40-44 ans
Н6	Algérien	1999	1999	37 ans
F1	Algérienne	1984	1984	67 ans
F2	Algérienne	1989	1989	50 ans
H7	Marocain	2001	2001	37 ans
Н8	Marocain	2004	2004	43 ans
Н9	Marocain	2005	2005	31 ans
H10	Marocain	2004	2004	38 ans
H11	Marocain	2006	2006	46 ans
H12	Marocain	1989	1989	40 ans
F3	Marocaine	1992	1992	43 ans
F4	Marocaine	2001	2001	51 ans
H13	Tunisien	2005	2006	26 ans
H14	Tunisien	2003	2003	32 ans
H15	Tunisien	1998	1998	43 ans
H16	Tunisien	1970	1972	59 ans
H17	Tunisien	1980	1980	60 ans
H18	Tunisien	2001	2001	28 ans
F5	Tunisienne	2005	2005	32 ans
F6	Tunisienne	1993	1993	43 ans

Avec 46 % des répondants arrivés au Québec entre 2001 et 2006, notre échantillon reflète la proportion d'immigrants du Maghreb, en nombre d'arrivées par période d'immigration. Comme nous le verrons au chapitre III, les années comprises entre 2001 et 2006 correspondent à la période où la population immigrée en provenance du Maghreb a connu le plus d'affluence. Entre ces cinq années sont arrivés au Québec 27 535 Maghrébins, soit 50,8 % de l'ensemble de la population immigrée maghrébine présente au Québec en 2006 (MICC, 2010).

# Parcours résidentiels des immigrants

Nous présentons ici le parcours résidentiel des immigrants qui composent notre échantillon dans la métropole montréalaise. À travers les dynamiques d'insertion résidentielle dont font preuve ces individus, il s'agira dans notre partie consacrée à l'analyse des données de voir si l'emplacement du quartier de résidence de ces immigrants dans la métropole montréalaise a une influence sur les rapports qu'ils entretiennent avec le Petit Maghreb. À l'instar de la communauté maghrébine québécoise largement concentrée dans la RMR de Montréal (89,6 %), la quasi-totalité des participants de notre enquête y réside. Seul H5, après son arrivée au Québec en 2002, a déménagé à Gatineau en 2008 après six ans passés dans la métropole montréalaise. Pour dix-neuf répondants, l'agglomération montréalaise est à la fois le premier lieu d'arrivée au Québec, et l'unique lieu d'établissement jusqu'au moment des entretiens. Pour leur part, H13 et H16 ont transité par l'Ontario lors de leur arrivée sur le sol canadien, pour venir dans un laps de temps très court s'installer à Montréal. Enfin, F3 et H17 se sont installés en banlieue, respectivement à Laval et à Brossard, après quelques années passées à Montréal.

Au moment de notre enquête, seuls les répondants H6 et F4 avaient habité dans un arrondissement, celui de Saint-Léonard, sans jamais avoir déménagé du quartier ou de l'arrondissement. Le reste des répondants ont tous connu un parcours résidentiel marqué par des déménagements successifs. Douze participants ont justifié leur changement de lieu de résidence par la volonté de trouver un domicile plus grand, à la suite de l'agrandissement de la cellule familiale. Il s'agissait pour eux de contribuer à l'amélioration des conditions de vie par le biais du logement. Le choix de ce dernier a été déterminé par plusieurs facteurs : le prix du loyer, la proximité des transports, la présence de familles dans le quartier. Ce dernier point explique notamment l'installation en banlieue de H17 à Brossard, mais aussi à Saint-Léonard pour H16.

J'étais au centre-ville au début, j'étais célibataire et quand je me suis marié, j'ai déménagé à Saint-Léonard. C'est un quartier familial (H16, 59 ans).

H12, F1 et F3 ont invoqué quant à cux leur souhait de devenir propriétaires après quelques années passées à Montréal, en misant sur le futur développement socioéconomique de

certains quartiers. H12 est devenu propriétaire dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, F1 à Rivière-des-Prairies et F3 à Laval. Cette dernière explique notamment son choix par le fait que le prix des maisons est beaucoup trop élevé dans le quartier Saint-Michel et dans les arrondissements du centre de l'île. De plus, Laval offre des opportunités beaucoup plus accessibles. Les trois autres femmes F2, F5 et F6, ont déclaré qu'elles avaient seulement suivi leur mari, pour justifier le choix des quartiers où elles résident. Quatre répondants ont invoqué enfin la disponibilité du logement et non le choix d'un quartier spécifique pour expliquer l'emplacement de leur lieu de résidence.

Parmi les cinq répondants qui résident dans le quartier Saint-Michel, seul H18 a indiqué clairement la présence des commerces maghrébins sur la rue Jean-Talon Est pour justifier ce secteur comme lieu de résidence :

J'ai habité la première fois en 2001, je crois les six premiers mois, j'ai habité à Montréal-Nord. J'ai déménagé ici sur Jean-Talon après. J'ai trouvé une communauté maghrébine, j'ai trouvé la mosquée, les cafés tunisiens, les boucheries tout ça et j'ai déménagé (H18, 28 ans).

Au moment de notre enquête, l'ensemble des répondants demeurait principalement dans les arrondissements situés à l'est du boulevard Saint-Laurent, dont près de la moitié (treize personnes) dans des arrondissements caractérisés par une forte présence maghrébine. Treize des répondants résidaient dans deux des cinq arrondissements qui comptent à eux seuls 55,7 % de la population maghrébine présente dans l'agglomération de Montréal (Côtes-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Ahuntsic-Cartierville, Saint-Léonard et Saint-Laurent) : l'on comptait sept personnes à Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et six personnes à Saint-Léonard. En parallèle, aucun participant ne résidait dans l'arrondissement Côtes-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, premier arrondissement en termes de présence immigrée maghrébine.

Seuls six répondants sur vingt-quatre demeuraient dans le quartier Saint-Michel, à proximité du Petit Maghreb, six autres résidaient à Saint-Léonard, trois à Rosemont, un à Villeray et un à Montréal-Nord. L'ensemble des quartiers ou arrondissements cités par la suite compte chacun comme résidant un répondant à notre enquête : Anjou, Hochelaga, le Quartier Latin,

Rivière-des-Prairies. On note également trois résidents en dehors de l'île de Montréal, un à Brossard et à Laval, et un à Gatineau, en dehors de la RMR montréalaise.

#### 1.5.5 Le guide d'entretien

Le guide d'entretien est composé de vingt-neuf questions. Chaque entretien a été réalisé individuellement. La moyenne générale de chaque interview est de trente minutes, même si quelques-uns se sont échelonnés sur une heure. L'ensemble du guide d'entretien est divisé en quatre parties. La première a trait à des informations qui permettent d'identifier chaque individu : prénom, nom, âge, année d'arrivée au Québec, quartier de résidence. La seconde partie a pour objectif d'obtenir des participants un compte rendu détaillé de leurs pratiques déployées au Petit Maghreb, qui permet de déceler les représentations qu'ils ont de ce quartier (questions 9 à 15). Les questions 16 à 19 portent sur leurs connaissances de l'Association du Petit Maghreb (A.P.M). La dernière partie du questionnaire débute par un cours rappel de ce qu'est l'A.P.M et de ses objectifs. Nous voulions ici savoir quelles fonctions joue le Petit Maghreb auprès de nos répondants dans leur parcours à l'intégration à la société québécoise. 12

Chaque entretien a été enregistré. Les entrevues se sont déroulées à la fois dans l'espace public (rue, parc), mais aussi à l'intérieur de différents établissements tenus par des commerçants maghrébins. Au préalable, nous nous présentions aux propriétaires ou aux gérants des commerces pour obtenir leur accord afin de pouvoir solliciter des entrevues auprès de leurs clients. Nous n'avons rencontré aucun refus. Nous avons effectué les entretiens durant différentes périodes de la journée, et durant tous les jours de la semaine, afin d'obtenir un éventail varié de situations. Notre terrain de recherche a consisté à aborder des individus au hasard dans différents établissements commerciaux et lieux. Le choix des établissements a été fait dans le but d'obtenir des contextes d'entretien variés, à l'image de la diversité commerciale du Petit Maghreb.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> La phase exploratoire de notre terrain de recherche a abouti comme première étape à la prise de connaissance du Petit Maghreb via l'A.P.M. En suivant une méthode inductive, nous avons dû effectuer notre terrain tôt durant le processus de recherche, ce qui explique l'importance accordée à l'A.P.M dans notre questionnaire. Nous sommes ainsi conscients qu'il existe un écart entre le contenu de notre questionnaire (et la place qui y prend l'A.P.M), quant notre recherche porte sur le Petit Maghreb en tant secteur commercial de la rue Jean-Talon, entre les boulevards Saint-Michel et Pie-IX, et non sur l'A.P.M.

Tableau 1.4
Le Petit Maghreb : le terrain de recherche

Espace public	Espace privé		
La rue	Deux cafés		
Le parc François-Perrault	Une pâtisserie		
	Un établissement de restauration rapide		
	Une épicerie		
	Un magasin de vêtements		
	Un coiffeur		
	Une garderie		

Nous nous présentions ainsi que notre projet de recherche. Nous avons rencontré quelques refus. Lorsque les personnes se montraient d'accord pour nous accorder un entretien, nous leur posions des questions clefs concernant leur âge et leur année d'arrivée au Québec. Il nous est arrivé à plusieurs reprises que leurs réponses ne cordonnent pas avec les critères de notre échantillon. Face à ce genre de situation, la conversation s'est prolongée plusieurs fois de façon informelle pour porter sur leur parcours migratoire et leur processus d'insertion dans la société québécoise.

Nous nous sommes assurée que tous les candidats avaient compris l'objectif et les enjeux de notre recherche. Par la suite, nos efforts se sont portés sur la formulation de questions facilement compréhensibles. Nous avons eu recours à un vocabulaire simple et accessible. Toutes les personnes qui ont participé à notre enquête maîtrisant parfaitement le français, le guide d'entretien était rédigé dans cette même langue. De plus, nous nous sommes assurés de la parfaite neutralité des questions, selon notre souhait de rester impartiale tout le long de notre enquête, et de ne pas influer sur les réponses des gens. L'ensemble des données collectées a été transcrit littéralement par fichier informatique, en respectant la totalité du contenu enregistré.

#### 1.5.6 Méthode d'analyse et de traitement des données

Nous avons choisi d'adopter une méthode d'analyse qualitative, dans le but de classifier et de traiter les données recueillies par le biais des entretiens semi-directifs que nous avons effectués. Plus particulièrement, nous avons effectué une analyse de contenu pour être en mesure d'interpréter les informations obtenues lors des entretiens.

L'analyse qualitative se développe grâce à une rétroaction constante entre le document, les extraits, les définitions des catégories dans lesquelles les extraits sont rassemblés et les relations entre les catégories qui constituent la classification en arbre ou en réseaux des catégories (Sabourin, 2003 : 372).

Il s'agissait pour nous de suivre une démarche d'analyse qui consiste à saisir et à comprendre les données selon différents degrés de lecture, dans le but d'en faire ressortir et d'établir les liens logiques qui les relient les uns aux autres (*Ibid.*, 2003). Cet exercice fournit un ensemble de « postures » à partir desquelles nous nous baserons pour fournir une analyse des entretiens (*Ibid.*, 2003).

Ainsi, les entrevues ont été dans un premier temps transcrites sous la forme *verbatim*, ce qui nous a permis par la suite de coder l'ensemble des informations selon les indicateurs et les variables opératoires définis précédemment. Nous avons mis en exergue certaines récurrences relatives aux usages et aux représentations du lieu, que nous avons confrontées par la suite à notre cadre théorique. Dans cette perspective, nous avons relevé les différentes modalités selon lesquelles l'identité ethnique des répondants s'exprimait face au Petit Maghreb, ce qui nous a permis par la suite d'établir les significations que ce lieu endosse auprès des répondants dans le contexte de leur quotidien dans la métropole montréalaise.

#### CHAPITRE II

# CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

# 2.1 Cadre théorique

# 2.1.1 La géographie culturelle et humaniste : une approche sensible de l'espace

C'est à la fin du XIXème qu'apparaît le courant nouveau de la géographie culturelle, dont l'approche consiste à prendre en compte les rapports qui régissent les relations entre l'homme et le milieu, selon une perspective verticale (Claval, 2003). Il s'agit d'appréhender les différentes modalités selon lesquelles est distribuée l'humanité, avec comme facteur explicatif les moyens techniques (outillage) de mise en valeur du milieu. Les formes dites classiques de la géographie culturelle prennent naissance en France (alors sous influence vidalienne) et aux États-Unis. Elles consistent en la prise en compte de la matérialité culturelle des sociétés qui caractérise de façon différenciée le milieu naturel, par le biais de recherches axées sur l'outillage et les différentes techniques qui transforment le paysage (Ibid., 2003).

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, la mécanisation des campagnes et la modernisation des sociétés dans leur ensemble ont pour effet de voir s'opérer une homogénéisation des modes d'exploitation et de vie. La géographie culturelle décline « [...] parce que les faits de culture technique cessent d'expliquer la diversité des distributions humaines. » (*Ibid.*, 2003 : 24). Dans un même temps, l'ensemble des sciences sociales entre sous l'influence grandissante des principes positivistes d'où émerge la Nouvelle Géographie. Son mandat consiste à étudier les conséquences de la distance sur l'agencement spatial des sociétés. L'intérêt porté à la géographie culturelle est détourné (Claval In Lévy et Lussault, 2003; Staszac In Lévy et Lussault, 2003).

Le renouvellement de la géographie culturelle sera rendu possible grâce à l'émergence en Amérique du Nord du courant de la *Humanistic Geography*. Durant les années 1960 au Canada et aux États-Unis, les principes de croissance et de progrès considérés comme acquis et de portée universelle voient leur pertinence et leur validité être remises en cause par différents mouvements de contestation sociale (Racine et Bryant In Lévy et Lussault, 2003). Dans ce contexte, le questionnement des défenseurs de la *Humanistic Geography* interroge la pertinence des approches positivistes et des analyses quantitatives et spatiales en géographie : il y est critiqué la dichotomisation que celles-ci imposent entre toutes formes spatiales d'avec tout processus social, y dénonçant ainsi l'absence de l'individu et de son action :

Scientific approaches to the study of man tend to minimize the role of human awareness and knowledge. Humanistic geography, by contrast, specifically tries to understand how geographical activities and phenomena reveal the quality of human awareness (Tuan, 1976: 267).

L'approche humaniste en géographie étudie la façon dont chaque individu entretient des rapports sensibles avec ses lieux de vie dans lesquels il évolue (Bailly et Scariati, 2005). En dépassant le simple fait spatial à la faveur du processus social, il s'agit de « [...] passer des questions de forme aux questions de sens et d'intention » en appréhendant l'Homme au centre du tout (Racine et Bryant In Lévy et Lussault, 2003 : 473). Il s'opère un dépassement de la dualité ayant lieu entre tout processus cognitif de toute forme spatiale. La *Humanistic Geography* permet de voir fusionner les mondes objectifs et subjectifs, faits et valeurs, que la Nouvelle Géographie s'était efforcée de séparer (*Ibid.*, 2003; Bailly et Scariati, 2005).

Dans le cadre de recherches aux visées émancipatrices et réflexives, ce sont les champs d'investigation portant sur la pensée, les valeurs et les perceptions qui posent les bases autour desquelles s'axent les réflexions de la géographie humaniste (Bédard, 1987). Dans les années 1980, la géographie humaniste reste à ses premiers débats théoriques qui, au-delà de « déclarations de principes », cherchaît encore à élaborer un cadre méthodologique et conceptuel précis (*Ibid.*, 1987). Avec des recherches sur le sens du lieu, les géographes humanistes redirigèrent leurs réflexions vers le concept de représentation mentale de l'espace. Ils s'efforcent de saisir les mécanismes mentaux qui mènent à voir la façon dont un espace, un lieu, un acte sont dans un premier temps perçus pour ensuite se voir attribuer une ou des

significations par le biais des représentations (Bailly, 1995). La contribution majeure de l'approche humaniste en géographie se fonde à travers son souhait de répondre à l'interrogation « Qu'est-ce que l'Homme? », par le biais de l'introduction d'une référence géographique (Bailly et Scariati, 2005).

La prise en compte du réel et de l'imaginaire que procure l'approche humaniste permet de contrer dans l'analyse géographique l'idée de dissolution de l'identité, dans le contexte de sociétés marquées par une mobilité et une homogénéité de plus en plus importantes. Il s'agira entre autres de mettre l'emphase sur la symbolique des lieux. Des géographes humanistes anglo-saxons et français se sont posés comme fer de lance de cette nouvelle approche : Tuan (1976) et Buttimer (1979) au Canada, ainsi que Bailly (1977, 1981, 1985, 1995) et Frémont (1974, 1999) en France se sont penchés sur le sens du lieu, l'étude des paysages, l'espace et son expérience subjective et le concept d'espace vécu (Bailly et Scariati, 2005).

La pertinence de la géographie culturelle dans l'élaboration de notre mémoire se fonde à travers le fait que son objet de recherche, la culture, fournit au Sujet un univers symbolique à travers lequel il pose ses rapports à l'environnement :

La culture est faite de tout ce qui n'est pas inné chez l'être humain (voire chez certains animaux): il l'a appris des autres ou découvert par sa propre expérience. Héritée du passé, enrichie de tout ce que le présent apporte, la culture offre le moyen de se projeter dans l'avenir et de donner un sens à l'existence individuelle et collective (Claval et Staszac, 2008: 4).

La culture se traduit pour l'individu à travers la construction d'un jeu de représentations mentales et d'actions au sein d'un environnement à la fois social et spatial et qui pose la trame de son espace vécu (Gilbert, 1986 In Di Méo, 1998). La prise en compte et l'analyse de ces représentations mentales de l'espace tel que le propose l'approche humaniste permettent de saisir les significations de l'espace géographique et du lieu, à travers l'appropriation qu'en fait le Sujet (Claval et Staszac, 2008; Di Méo, 2008). Cependant, si la culture fournit un contenant significatif aux rapports sociaux et spatiaux, ces derniers dans le cadre d'un rapport dialectique la signifient en retour: «Imprégnée de culture, la vie sociale en constitue néanmoins l'expression, mais aussi le principe constant de transformation, d'adaptation, d'évolution» (Ibid., 2008: 52). La prise en compte de cette réalité dialectique pose la culture

comme une réalité dynamique et évolutive, se transformant dans le temps et dans l'espace social dans laquelle elle s'établit (*Ibid.*, 2008). La géographie culturelle nous fournit les outils théoriques qui nous permettent d'appréhender le Petit Maghreb par le biais des représentations mentales que les immigrants montréalais d'origine maghrébine qui le fréquentent formulent à son égard. Au cœur de ces représentations rentre en compte l'identité en tant qu'expérience personnelle du Sujet, qui lui procure la teneur symbolique par le biais de laquelle l'individu donne sens à l'espace environnant, qui dans un rapport rétroactif, le signifie en retour (Di Méo, 2002).

#### 2.1.2 La géographie sociale : du territoire à la territorialité

C'est en tant qu'équivalence de la géographie humaine que le terme de géographie sociale apparaît en France à la fin des années 1870 (Claval, 2004). Le mouvement se structure au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, autour de Pierre Georges en France, pour s'étendre par la suite aux pays anglo-saxons, et à l'Allemagne (Ibid., 2004). C'est dans le milieu des années 1970 que la géographie sociale s'institutionnalise en France dans les universités du Grand Ouest. En 1982, à Lyon, lors du premier colloque de géographie sociale, Renée Rochefort y affirme la socialité de l'espace pour opérer une «[...] inversion dans l'ordre des facteurs » : «[...] ce qui est premier en géographie sociale, c'est la société. Les mécanismes, les processus sociaux ou sociétaux, le jeu des acteurs publics ou privés de toutes espèces, et non l'espace » (Rochefort, 1982, In Cailly In Lévy et Lussault, 2003 : 854). Rochefort positionne la géographie sociale en porte-à-faux du spatialisme défendu par la géographie institutionnelle et académique qui domine à cette époque. L'objet de recherche auquel se consacre la géographie sociale n'est plus l'espace mais les rapports sociaux qui y prennent cours, à savoir « [...] les pratiques, les usages, les représentations, les imaginaires, les systèmes de valeurs et les stratégies que les acteurs déploient dans l'espace. » (Cailly In Lévy et Lussault, 2003 : 854).

Les principes et méthodes de la géographie sociale aujourd'hui reconnus l'ont menée à s'affirmer au sein de la géographie, comme dans l'ensemble des sciences sociales. La géographie sociale se voit attribuer le rôle de devoir expliquer la composante spatiale de tout fait social, à savoir « [...] l'étude organisationnelle d'un espace profondément socialisé, mais, également, l'étude du rapport idéel et matériel des acteurs sociaux à cet espace, ainsi que leur

rôle dans sa production » (*Ibid.*, In Lévy et Lussault, 2003 : 854). De même que la géographie culturelle, la géographie sociale a subi dans les années 1980 l'influence de l'approche humaniste, ouvrant et enrichissant son contenu au contact des autres sciences sociales (Tremblay, 2003). Les grilles de lecture d'inspiration marxiste ont dû céder la place à une analyse désormais multifactorielle et systémique du fait social, où entre en compte le Sujet en tant qu'acteur agissant de par son intentionnalité (Cailly In Lévy et Lussault, 2003).

Le milieu des années 1990 a vu converger les champs d'investigation de la géographie culturelle et sociale, notamment sous l'influence de la géographie sociale de langue française du Québec et de la France (Gilbert, 2007). À travers cette évolution, l'idéel s'est vu accorder une place croissante en tant qu'élément participant de la composition matérielle de tout fait social (Di Méo et Buléon, 2005): «L'idéel s'identifie à une condition nécessaire de la formation des réalités matérielles et de la reproduction des rapports sociaux qui les engendrent » (*Ibid.*, 2005 : 118). Selon cette interprétation, l'espace géographique est considéré comme une même entité, à la fois matérielle et idéelle, cette dernière composante restant dominante dans la mesure où le Sujet y demeure l'épicentre de l'analyse géographique (Dardel, 1952 In Di Méo, 2005).

Le recours à la géographie culturelle et à la géographie sociale nous sera avant tout utile dans leur convergence, car elle nous mènera à pouvoir envisager la gestion et le sens des rapports du Sujet au lieu grâce à l'usage du concept de territorialité, tel que le développe Guy Di Méo (1998).

Le rapprochement entre la géographie culturelle et sociale a permis à Guy Di Méo de conceptualiser l'espace par le biais du concept de la territorialité (2000). La territorialité des individus consiste à prendre en compte les dynamiques logiques et motrices de l'action propre au Sujet : « C'est faire la part de leur habitus et de leur capacité d'innover, mais aussi de leur aptitude à tirer parti de l'interaction sociale » (Di Méo, 2008 : 55). Il s'agit de la territorialité conçue comme un

[...] rapport à la fois personnel et social au monde. Elle participe forcément conjointement de l'idéologie et des pratiques. À ce dernier titre, elle a des contraintes économiques et géographiques. Elle met en scène l'individu, l'être social et derrière lui, la société, elle s'enrichit surtout de l'univers des imaginaires et des représentations, ce qui est capital quand on sait que le territoire d'aujourd'hui, plus qu'une réalité tangible, est sans doute, avant tout, une représentation gérée par l'individu socialisé selon les modalités très lâches que dicte notre sur-modernité (Di Méo, 2000 : 43).

En tant qu'activité mentale du Sujet, la territorialité consiste à placer l'identité de chaque individu au centre de l'analyse (Di Méo, 2002). Elle se traduit en pratiques au sein des cadres de vie significatifs qui sont le terrain d'investigation de la géographie sociale et qui incarnent un « [...] dispositif cognitif et pratique d'organisation de l'expérience », « [...] un langage social et spatial d'intelligibilité » (Joseph, 2000 In Di Méo, 2008 : 55-56). L'interaction des représentations qui en découlent en tant qu'affect d'avec le lieu permet d'y ancrer l'identité du Sujet, car par leur biais, elle l'investit de son contenu. La territorialité du Sujet se pose alors comme une structure de lieux, comme autant de référents identitaires distincts, mais insérés dans un même réseau (Di Méo, 2000).

L'objectif de notre recherche est de vérifier dans quelle mesure les usagers québécois d'origine maghrébine s'identifient ou non au Petit Maghreb. Il s'agira de mettre en lumière la façon dont le Petit Maghreb, par le biais des pratiques et des représentations dont il est objet, prend part à la territorialité des usagers québécois d'origine maghrébine qui le fréquentent. À cet effet, nous utiliserons le concept de territorialité tel que défini par Di Méo, comme moyen d'identifier la teneur de cette composante. Cette territorialité devra être saisie à travers la façon dont interagissent ensemble l'identité des répondants, les représentations et le lieu, pour s'influencer les uns les autres. Nous définissions cet ensemble de concepts dans la partie suivante consacrée au cadre conceptuel.

La compréhension de tout objet géographique par la territorialité mène à le concevoir sous sa double composante à la fois matérielle et idéelle. Il s'agit donc méthodologiquement de devoir opérer une séparation provisoire entre ces deux réalités pour que s'instaure entre eux

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous utilisons le terme « usager québécois d'origine maghrébine » pour désigner des individus qui habitent le Ouébec. Nous ne leur attribuons pas de notre propre gré une « identité nationale ».

un rapport dialectique. C'est lors de cette dernière étape que la géographie sociale converge au plus près de la géographie culturelle, et où l'espace géographique se révèle l'aboutissement d'un entrelacs d'univers à la fois sociaux et culturels. De cette façon, l'objet géographique émerge dans toute sa complexité (Di Méo et Buléon, 2005). C'est cet écart provisoire entre idéel et matériel qui permet l'investigation phénoménologique, car c'est de cet interstice qu'émerge et prend forme l'imaginaire humain : « Dans la brèche formée par la séparation fictive de l'idéel et du matériel s'engouffre un imaginaire (celui de l'être humain), qui, en quelque sorte, se matérialise » (*Ibid.*, 2005 : 130).

Dans le cadre de notre recherche, nous justifions ici l'usage de la phénoménologie comme paradigme de recherche. Au sein d'une démarche herméneutique, la phénoménologie se propose comme un des fondements philosophiques grâce auxquels on peut saisir et lire cette expérience et cette production sensible de l'espace, explorées à la fois par la géographie culturelle et la géographie sociale.

#### 2.1.3 La phénoménologic ou l'Homme au cœur du tout

La phénoménologie est l'étude de la relation que l'être humain entretient avec son environnement, choses et êtres :

La phénoménologie est la science qui traite de la relation qu'entretient et/ou que construit l'homme avec ce (choses) et ceux (êtres) qui l'entourent. En tant qu'ils se manifestent à lui, ces choses et ces êtres doivent être compris dans leur complexité dialectique. Tout phénomène serait en effet, soit ce qui apparaît à l'homme, soit ce que l'homme fait apparaître à lui, ou plus surement un mélange d'induction et de construction, de laisser être et de volonté, d'inné et d'acquis (Hoyaux, 2009a : 1).

La domination du positivisme en géographie jusque dans les années 1960 avait abouti à la conception de l'Homme comme simple objet présent au sein d'un « contenant spatial », où ses comportements se faisaient l'écho de facteurs stimulants externes en étant observables par le biais de méthodes répétitives (Morrissonneau et Sirois, 1985). La remise en question du positivisme au sein des sciences sociales se traduit en géographie par l'introduction de la phénoménologie, devant par ce biais y contrer « [...] la perte du sujet géographique » (*Ibid.*, 1985 : 319). De cette manière, toute connaissance découle de celle subjective du Sujet, être conscient et en prise avec sa propre perception du monde (Uhl, 2008) :

[...] aucune vérité n'est donc plus certaine, plus absolue, plus évidente que celle-ci : tout ce qui existe, existe par la pensée, c'est-à-dire l'univers entier n'est objet qu'à l'égard d'un sujet, perception que par rapport à un esprit percevant, en un mot, il est pure représentation [...]. Tout ce que le monde renferme ou peut renfermer est dans cette dépendance nécessaire vis-à-vis du sujet et n'existe que pour le sujet (Schopenhauer, 1992 in Uhl, 2008 : 97).

L'approche phénoménologique en géographie renvoie à positionner l'Être humain à la source de toute activité sociospatiale dans l'explication des rapports homme/milieu (Morrissonneau et Sirois, 1985). L'échelle d'analyse sur laquelle se base cette démarche se fixe sur les processus individuels. L'Être humain, conscient par nature, « sensualise le monde » par son intentionnalité, consistant en l'attribution d'une signification par le biais de ses actes pensés et aboutis (*Ibid.*, 1985 : 119).

Husserl (1985) décrit l'intentionnalité comme la capacité propre à toute activité psychique à se rapporter constamment et consciemment à des objets ou à des choses. La dimension consciente de l'intentionnalité demeure dans l'assignation de sens par le Sujet, dont les facultés cognitives les maintiennent au sein de représentations. L'analyse de ces dernières nous permet de saisir les significations qu'endosse le Petit Maghreb aux yeux des répondants, en lien avec les pratiques qu'ils y déploient. Ces significations se matérialisent en usages contextualisés, offrant au Sujet la possibilité de pouvoir s'adapter et évoluer dans le temps et l'espace (Hoyaux, 2009a). La séparation entre faits et valeurs n'a plus cours. La réalité est le produit de la conscience, qui procède à la conceptualisation de l'objet, tant matériel qu'idéel. Toutes constructions spatiales et sociales puisent leur origine en l'être humain, s'inscrivent dans le temps et s'avèrent mesurables selon l'intersubjectivité de l'Être comme « métrique particulière » (Hoyaux, 2009b). L'Homme est être-au-monde, constitué et constituant du monde dans lequel il se trouve (*Ibid.*, 2009).

Cette relation, en tant que phénomène, maintient l'Homme dans un rapport dialectique à une réalité géographique, spatiale, sociale ou territoriale au sein de laquelle l'Homme n'est pas contraint, mais prolongé de lui-même de par sa nature corporelle (Merleau-Ponty, 1964 In Hoyaux, 2009a). Aussi, l'analyse de l'espace par la phénoménologie consiste en un inversement des facteurs explicatifs usuels : elle repose sur le démantèlement et la mise à l'écart des distances objectives comme causes des relations de l'être-au-monde (Hoyaux,

2009b). Le « champ territorial » de cet être s'élabore à travers l'enchevêtrement de ses apprentissages spatiaux et de ses sentiments qui découle de son affiliation aux groupes desquels il se revendique. La construction territoriale de l'être-au-monde est le reflet de sa relation au monde, mesurable par le biais de métriques non pas matérielles, mais idéelles, comme autant de « [...] distance phénoménologique ou corporéique de l'espace » (Hoyaux, 2009b : 9). Ces constructions prennent place à travers des travaux géographiques qui traitent du lieu (Tuan, Relph), de la région (Frémont), du territoire (Di Méo) comme autant d'éléments déterminés et déterminant des relations que l'être humain entretient avec l'espace (Cités in Hoyaux, 2009 a).

Les préceptes de la géographie culturelle et sociale, l'approche humaniste, et en particulier les fondements empruntés à la phénoménologie à partir desquels nous avons élaboré notre cadre opératoire et conceptuel procurent à notre recherche le bagage théorique grâce auquel nous nous efforcerons de répondre à notre problématique. Par la prise en compte et l'analyse des représentations que les usagers québécois d'origine maghrébine formulent à propos du Petit Maghreb, nous souhaitons pouvoir comprendre quelles significations les répondants lui accordent, et cela dans le cadre élargi de la métropole montréalaise.

# 2.2 Cadre conceptuel

# 2.2.1 Pratiques et représentations de l'espace vécu

C'est au sein de son mode de vie que le Sujet élabore et établit un ensemble de pratiques sociospatiales qui reflète ses actes quotidiens (Staszac In Lévy et Lussault, 2003). Ces pratiques consistent en un «[...] ensemble des comportements d'un opérateur en relation avec un espace qui constitue pour lui un contexte » (*Ibid.*, In Lévy et Lussault, 2003 : 740). Elles traduisent l'adaptation de l'individu situé au sein d'un espace préétabli, et qui appelle un ajustement de sa part face à cette réalité dans laquelle il évolue (Lussault In Lévy et Lussault, 2003). L'être humain, en tant qu' «[...] individu situé dans le temps et l'espace d'une société... » (Di Méo In Lévy et Lussault, 2003 : 712) est guidé par un besoin fondamental et naturel d'action (Claval, 1974). En lien avec cet état de fait, il s'efforce d'instaurer, par le biais de pratiques, un rapport dialogique constant avec son environnement proche dans lequel se forme l'intelligence (Claval, 1974).

De Certeau compare les pratiques à ce que la parole est au langage, à savoir un processus d'énonciation en trois temps, qui aboutit à poser la trame d'une territorialité propre à chaque individu (De Certeau, 1980 In Di Méo, 1999). Il s'agit d'une démarche d' « appropriation du système topographique par le piéton », « réalisation spatiale du lieu », « relations entre des positions (lieux) différenciées » obéissant « à des contrats programmatiques sous forme de mouvements » (*Ibid.*, 1980 In Di Méo, 1999 : 89). C'est au sein d'un espace en premier lieu euclidien que ces pratiques se fondent, et où l'aire de ces pratiques est l'espace de vie (Di Méo, 1999). Cet « espace fréquenté » est composé de lieux qui aux yeux de l'individu sont attirants, comme autant de carrefours autour desquels gravite et s'élabore sa vie (Di Méo, 1998). L'espace de vie permet la réalisation des rapports individus / sociétés posant peu à peu dans le quotidien propre à tout individu la trame de sa territorialité (*Ibid.*, 1998).

Les pratiques, par le biais de l'effet de lieu, assurent dans un rapport dialectique la médiation entre l'espace et les représentations dont il fait l'objet de la part du Sujet (Di Méo et Buléon, 2005; Molina et al., 2007). Ce «[...] mouvement cognitif d'assimilation et d'accommodation » (Piaget, 1967 in Di Méo, 1999 : 69) trouve sa source dans les habilités imaginatives et conceptuelles dont chacun est doté. Les pratiques sociospatiales y sont «[...] assimilées peu à peu, dans le prolongement du corps, en une sorte de dialogue des gestes, des sensations et de l'environnement, jusqu'à la maîtrise de l'espace assumé et à la sublimation de celui-ci en symboles de pulsions et des rêves » (Frémont, 1976 : 170).

La signification que le Sujet formule envers son espace environnant devient saisissable à travers la prise en compte des perceptions individuelles en lien avec son appréhension de l'espace (Claval, 1974; Molina et al., 2007). Selon l'interprétation phénoménologique, toute perception demeure un « système relationnel », où entre en compte l'appareil cognitif et sensoriel dont est doté l'individu, et qui donne cours à un processus sélectif de l'information du monde vécu et à sa réinterprétation consciente par l'être humain (Di Méo In Lévy et Lussault, 2003). La perception est un processus partiel et partial du monde vécu, issu de la sélection des informations sous les effets de l'affect, auxquelles s'ajoutent des données comme autant d'éléments d'ordre personnel et social, en tant que cadre limitant (Bailly, 1974; Brunet, 1974). Cependant, si l'on vient à parler de représentations, il est nécessaire de dépasser cette dernière étape, les représentations ne se bornant nullement à exprimer les

produits de la perception. Le processus de représentation consiste à exprimer mentalement un ou plusieurs objets sous la forme d'un nouvel assortiment (Denis, 1989). Une corrélation est établie entre l'objet primaire et sa perception, pour aboutir à une conservation dans le produit d'arrivée de certains éléments qui existe à l'origine (*Ibid.*, 1989). Le processus de représentation fait ainsi intervenir une double activité de conservation et de transformation de l'information (*Ibid.*, 1989).

Les représentations qui en découlent établissent l'espace vécu propre à chaque Sujet. Formulé par Armant Frémont au milieu des années 1970, le concept d'espace vécu résulte de la « [...] conceptualisation du rapport de représentation à une réalité (spatiale) qui fait partie des pratiques quotidiennes » (Gilbert, 1986 In Di Méo, 1998 : 30). Ce mouvement

[...] inscrit dans l'expérience bien réelle des pratiques concrètes de l'espace de vie de chacun de nous, engendre au bout du compte – nourri par l'imaginaire et par la capacité conceptuelle propre à chaque sujet — les représentations (d'essences sociales) d'espaces vécus qui portent la marque indélébile de l'individu qui les a conçues (Di Méo, 2001 : 69).

Selon l'approche phénoménologique, la prise en compte des représentations en géographie permet d'appréhender l'espace selon ce que l'individu a élaboré de pratique et de savoir à son égard, au sein d'une démarche où le Sujet est placé au cœur de l'analyse (Morrissonneau et Sirois, 1985; Bailly, 1995; Molina et al., 2007). Toute représentation traduit pour le Sujet la possibilité de voir s'exprimer son intentionnalité envers un objet spatial. Il s'agit de mettre en œuvre les habilités propres à l'esprit à se référer à un ensemble d'images mentales intériorisées de l'environnement et élaborées tout le long des pratiques, média entre l'espace et les représentations (Denis, 1989; Molina et al., 2007). L'intentionnalité du Sujet agit par le truchement d'une démarche de distanciation que consiste toute représentation, et qu'il s'efforce d'établir entre lui et l'espace : il y procède de cette façon une manipulation d'objets mentaux afin d'organiser son environnement, se l'approprier et le signifier (Hoyaux, 2009a). Il se pose de cette manière la possibilité d'une émancipation de l'action réelle sur lui-même, puisque ses représentations signifient et particularisent ses relations à l'espace (Bailly, 1995).

# 2.2.2 Le lieu: l'existence en perceptive

L'approche primaire du lieu est restée confinée dans la géographie classique à une localisation déterminée et singulière dans l'espace, adjointe à un toponyme (Banos, 2007). Cet usage taxinomique en fait un concept de moindre portée (Entrikin in Lévy et Lussault, 2003). Dans les années 1960, les approches modélisatrices de l'espace ont contribué à transformer «[...] la signification primaire du lieu en une expression uni-dimensionnelle dans l'espace » (Ibid., In Lévy et Lussault, 2003 : 557). Le lieu devient identifiable au sein d'un système de coordonnées et incorporé dans un ensemble de relations spatiales dans un rapport de dépendance avec d'autres lieux (Béguin, 1979). À la même époque, l'émergence aux États-Unis de la *Humanistic Geography* mène à l'élaboration du lieu en tant que concept au sein de nouveaux champs de recherches, axés sur les problématiques de l'ajustement de l'Homme à l'espace, tout comme du sujet géographique et de ses fonctions propres (Entrikin, In Lévy et Lussault, 2003). Par le biais du lieu, ces réflexions portant sur les relations entre l'Homme et son environnement permettent d'introduire le Sujet comme origine de toute réalité géographique (Dardel, 1952). Dès lors, dans une approche phénoménologique, le Sujet, en tant qu'Égo, puise et élabore à travers lui-même ses propres modalités d'accès au monde:

Il est le centre d'où provient et où se concentre le rayonnement de toute vie de conscience, de toutes les affections et actions, de toute attention, saisie, mise en rapport, liaison, de toute prise de position théorique, axiologique, pratique, de toute joie et peine, de tout espoir et crainte, action et passion, etc... (Husserl, 1982 : 157 In Uhl, 2008 : 97).

À cet égard, le lieu traduit la posture du Sujet au sein de l'espace, car « [...] si nous pensons l'espace comme quelque chose qui permet le mouvement, alors le lieu devient une pause, chaque pause dans le mouvement fait d'une position dans l'espace un lieu » (Tuan, 2006 : 10). De ce lieu se fonde ainsi la « [...] géographicité de l'homme comme mode de son existence et de son destin » (Dardel, 1952 : 2), où le Sujet en tant qu'être-au-monde entretient avec la Terre une relation indéfectible et préalable à toute position existentielle et à toute action (Heidegger, 1946 In Hoyaux, 2009a).

Le lieu devient objectif par le biais des valeurs que lui attribue le Sujet, dont il élabore le contenu à travers ses actions (Tuan, 2002). Sans la reconnaissance de ces dernières, le lieu n'est rien (*Ibid.*, 2002). Le lieu est un « outil » dont la prise en considération réfléchie répond à l'utilité d'une action possible, motivant les comportements de tout être qui se meut entre et dans les lieux (Dastur, 2008). Ainsi, ce qui est en premier n'est pas l'espace mais la « contrée » (*Gegend*) en tant qu'agencement de l'ensemble des préoccupations propres au Sujet qu'incarne le lieu, dont la prise de conscience pose la possibilité d'une organisation spatiale (*Ibid.*, 2008). Le Sujet trouve à travers le lieu la capacité de réaliser un pré-requis à son état d'être humain, à savoir l'élaboration consciente d'une relation entre lui et le monde (Hoyaux, 2009a).

Les rapports qui régissent l'interaction entre le Sujet et le lieu relèvent de la même logique de distanciation (Entrikin In Lévy et Lussault, 2003). Elle consiste pour le Sujet à pouvoir consciemment participer de façon subjective à un environnement, tout comme dans le même temps s'en distancier objectivement, afin de pouvoir le considérer d'un point de vue externe à soi même (*Ibid.*, In Lévy et Lussault, 2003). C'est une possibilité pour le Sujet d'expérimenter un lieu et d'opérer le choix de se l'approprier ou non, le lieu participant consciemment à la construction de soi (Entrikin et Berdoulay, 1998; *Ibid.*, In Lévy et Lussault, 2003). Il incarne la prise de conscience de la construction de l'être en tant qu'être-là, comme singularité dont l'existence dépend par la suite de sa projection sur le monde, afin d'y puiser les significations nécessaires à l'élaboration de sa propre réalité (Hoyaux, 2009a). En posant le Sujet en un ici d'où se il positionne pour concevoir un là-bas, le lieu pose l'existence en perspective. Le lieu est une condition première de l'existence (*Ibid.*, 1998; Dardel, 1952).

#### 2.2.3 L'identité : le choix du Sujet

Qu'elle soit abordée collectivement ou individuellement, l'identité demeure ancrée dans le temps et l'espace, au sein d'un même processus (Di Méo, 2002). Cependant, l'identité se présente avant toute chose comme une réalité vécue par la conscience humaine, dont il faut se baser si l'on veut comprendre les phénomènes.

L'identité est à diviser selon deux pans de la personnalité (*Ibid.*, 2002). En premier lieu, elle consiste en l'identité personnelle comme fait de conscience individuelle et subjective que le Sujet expérimente envers sa propre individualité. Elle s'élabore à travers un ensemble structuré de sentiments, représentations et projections dans le futur, en lien avec soi-même (Lipiansky, 1990). La seconde facette de l'identité consiste en la part sociale du Sujet, que Di Méo qualifie de «[...] construction socio-spatiale» (2002 : 176), afin de contrer toute exégèse culturaliste. Le Sujet voit ses rapports socio-spatiaux se positionner et s'encrer dans le contexte de sa quotidienneté, d'où émergent pratiques et représentations qui lui sont relatives, dans le cadre d'une «[...] action-interaction sociale datée et localisée» (*Ibid.*, 2002 : 176). Pour Lipiansky, ces frontières théoriques s'avèrent de plus en plus labiles, tant ces deux versants s'influencent l'un l'autre, devenant indissociables :

[...] l'identité personnelle constitue l'appropriation subjective de l'identité sociale : la conscience qu'un sujet a de lui-même est nécessairement marquée par ses catégories d'appartenance (son état civil, son statut, ses rôles...) et par sa situation de relation avec autrui. En même temps, les multiples dimensions de l'identité sociale seront plus ou moins investies et chargées de sens, selon la personnalité du sujet (Lipiansky, 1990 : 173-174).

Face aux interprétations qui font du Sujet un être hermétique à tout changement, Lahire (2002) souligne que la société contemporaine le mène à devoir affronter une multiplicité croissante d'univers sociaux hétérogènes. Le Sujet, ancré dans des expériences sociospatiales diverses, est acteur pluriel :

Vous trouverez chez lui (...) des systèmes d'habitudes plus ou moins cordonnés, et d'abord des habitudes professionnelles qui sont la base de l'existence sociale. Mais vous trouverez toutes sortes d'autres comportements : conjugal, parental, religieux, politique, alimentaire, ludique, etc.... En somme, la personnalité est la somme des activités révélées par l'observation directe du comportement pendant une période assez longue pour fournir des données certaines; autrement dit, elle n'est que le produit final de nos systèmes d'habitus (Vaille, P., 1942 : 220-221 In Lahire, 2002 : 37).

Cette multiplicité d'habitus le mène à devoir s'assumer comme porteur de traits multiples, et qui peuvent se révéler tant contradictoires qu'incompatibles. Ces traits sont autant de

marqueurs d'identité, qui se voient accentués ou en retrait selon les circonstances données (Kastersztein, 1990)

L'interchangeabilité de ces marqueurs résulte de stratégies identitaires (Camilleri, 1990). Le principe de stratégies identitaires place le fait identitaire comme découlant d'un mécanisme interactionnel et non d'une « réalité substantiviste » (Taboada-Leonetti, 1990). L'individu voit la possibilité d'agir sur sa propre définition, imposant un choix face à des attributs identitaires qui pourraient lui être dictés. Ces stratégies résultent

[...] de l'élaboration individuelle et collective des acteurs, et expriment, dans leur mouvance les ajustements opérés, au jour le jour, en fonction de la variation des situations et des enjeux qu'elles suscitent c'est-à-dire des finalités exprimées par les acteurs et des ressources de ceux-ci (*Ibid.*, 1990 : 49).

Les stratégies identitaires relèvent d'un processus pouvant être conscient comme inconscient. L'objectif suivi n'est pas toujours reconnaissable, mais repose sur une

[...] procédure mise en œuvre (de façon consciente ou inconsciente) pour un acteur (individuel ou collectif) pour atteindre une ou des finalités (définies explicitement ou se situant au niveau de l'inconscient), procédures élaborées en fonction de la situation d'interaction, c'est-à-dire en fonction des différentes déterminations (sociohistoriques, culturelles, psychologiques) de cette situation (Lipiansky, Taboada-Leonetti et Vasquez, 1990 : 24).

Cette plasticité dont l'identité fait preuve mène l'individu à pouvoir interchanger de marqueurs identitaires, s'adaptant au contexte et à l'objectif souhaité : « [...] chacun de ces marqueurs identitaires se révèle d'une pertinence variable suivant les situations d'interrelation dans lesquelles on se retrouve; en quelque sorte la situation appelle un des éléments de l'identité » (Taboada-Leonetti, 1990 : 47). Camilleri (1990) vient à parler d'« identité syncrétique » pour désigner cette capacité d'adaptabilité dont fait preuve l'identité face à des contextes mouvants et variables. L'identité demeure une composition organisationnelle de différents composants identitaires, dont la totalité doit mener à la réalisation d'un être unique.

La prise en compte des stratégies identitaires traduit la construction identitaire comme choix propre au Sujet. Leur analyse doit mener à comprendre la cause et la fin de l'action. On ne peut attribuer les attitudes et comportements comme reflétant des retombées conjoncturelles propres aux dynamiques externes et internes à l'individu : toute action se pose en prévision de ses retombées; elle suit un dessein finalisé par le Sujet (Kazerstein, 1990).

On peut se poser la question de savoir si l'identité est façonnable sans que soient posées de limites. Kazerstein (1990) fait référence à l'existence d'un noyau dur relativement ferme, qui pose la possibilité de voir être maintenue une stabilité individuelle : ce noyau consiste en autant de ressentis et de valeurs, et non pas d'une réalité devant être démontrée; les difficultés que rencontrent des individus immigrés à se redéfinir au sein d'un nouveau cadre socioculturel en sont la démonstration (*Ibid.*, 1990).

L'identité traduit l'attachement spatio-temporel du Sujet, à travers lequel l'individu puise et ressent personnellement une appartenance :

Ajoutons que l'identité traduit un désir de continuité (dans le temps) et d'élargissement (dans l'espace comme dans le social) du sujet. Elle exprime l'appartenance à une lignée, à une culture, à un imaginaire collectif, plus globalement à un environnement particulier. À ce dernier titre, l'identité renvoie la personne qui la ressent à un monde géographique particulier, fort des ses caractéristiques ethniques, régionales, nationales ou locales, etc (Di Méo, 2002 : 177).

Cependant, la prise en compte de la pluralité des réalités socio-spatiales temporelles et localisées mène également à devoir comprendre la construction de l'identité par le biais du quotidien auquel se confronte l'individu; permettant de dépasser toute interprétation culturaliste de l'identité « [...] qui font de la culture une entité indépendante et autonome, n'obéissant qu'à ses propres déterminations, résistantes au changement social-spatial » (*Ibid.*, 2002 : 176). À cet effet, la corporalité du Sujet procure à l'identité la possibilité de son édification et son évolution à travers l'ensemble des pratiques socio-spatiales qu'il permet à l'individu de vivre.

Le lien entre identité et territorialité s'établit alors à travers le fait que cette dernière, résultant d'un rapport de représentation comme activité mentale propre au Sujet, met en jeu son

identité tant dans son expérience personnelle que sociale, mais dans les deux cas spatiale (*Ibid.*, 2002).

#### 2.3 L'ethnicité dans la ville

#### 2.3.1 L'identité ethnique : le choix de l'origine

Cette troisième et dernière partie propose des essais de définitions portant sur l'identité ethnique, le quartier ethnique et le commerce ethnique, afin de mieux explorer la thématique ethnique de notre recherche.

Frideres (2004) considère que l'ethnicité est pour l'immigré un des « marqueurs identitaires dominants » qui tiennent place de premiers filtres autour desquels se construisent les interactions sociales auxquelles l'individu prend part, et qui composent «[...] le noyau de l'identité » (2004 : 5). Les sciences sociales ont fait preuve à l'égard du concept d'ethnicité d'un faible investissement épistémologique, le traitant davantage comme une modalité descriptive au détriment de définitions axées sur son contenu (Poutignat et Streiff-Fenart, 1995). Dans le même temps, les efforts de définitions formulées variant selon les disciplines, ce manque de consensus en a fait un des concepts les plus labiles des sciences sociales (Nicolas, 1973, in Poutignat et Streiff-Fenart, 1995). Jusqu'au début des années 1970, l'ethnicité était avant tout abordée selon un angle d'approche substantiviste, menant à considérer en «[...] chaque ethnie une entité discrète dotée d'une culture, d'une langue, d'une psychologie spécifique... » (Taylor, 1991 : 243, In Poutignat et Streiff-Fenart, 1995 : 60). En opposition à ces thèses primordialistes et essentialistes, notre recherche prendra en compte l'ethnicité selon une approche privilégiant l'interaction et l'altérité, afin d'en souligner le caractère dynamique et son élaboration en tant que « construit social » ancré dans un contexte local (Poirier, 2008).

Dans la partie précédente, nous avons défini l'identité en tant que principe situationnel, multidimensionnel et dynamique, dont l'aboutissement et la cohérence reflètent les stratégies propres au Sujet à l'égard de marqueurs identitaires ancrés au sein d'un contexte de relations sociales données. Martinello (1995) considère que l'agencement menant à l'élaboration de l'identité ethnique suit la même procédure. À l'opposé des thèses essentialistes et primordialistes qui considèrent l'identité ethnique en tant qu'objet inaltérable et édicté à

l'individu, cette dernière demeure l'aboutissement d'un construit social en lien avec un ensemble d'interactions diverses et variées.

Dans cette partie, nous choisirons de définir l'identité ethnique en nous basant sur l'article de Wsevolod Isajiw publié en 1993 et intitulé « Definition and dimension of ethnicity : a theorical framework ». Isajiw propose dans ce texte une approche subjective de l'ethnicité (« subjective approach »)

[...] which sees ethnicity as basically a social-psychological reality or a matter of perception of "us" and "them" in contradistinction to looking at it as something given, which exists objectively as it were "out there". This does not mean that all "subjectivists" reject all objective aspects of ethnicity. Some, in fact, give them significant attention. But, they all tend to make it dependent on the socio-psychological experience (Isajiw, 1993: 3).

Sous cet angle d'approche, Isajiw pose l'identité ethnique comme étant reliée en tout premier lieu à l'existence du groupe ethnique :

First of all, the meaning of the concept of ethnicity depends on the meaning of several other concepts, particularly those of ethnic group and ethnic identity. The concept of ethnic group is the most basic, from which the others are derivative. It refers to ethnicity as the collective phenomenon. Ethnic identity refers to ethnicity as an individually experienced phenomenon. Ethnicity itself is an abstract concept which includes an implicit reference to both collective and individual aspects of the phenomenon (Isajiw, 1993: 5).

Barth (1969, In Poutignat et Streiff-Fenart, 1995) avance que la notion de « frontières ethniques » permet de considérer l'identité ethnique comme une entité dynamique. Elle demeure le choix de s'attribuer une identité précise, selon des critères restants socialement pertinents :

Quels que soient les écarts manifestes de comportements entre les membres du groupe, cela ne fait aucune différence — s'ils disent qu'ils sont des A, en contraste avec une autre catégorie B du même ordre, cela signifie qu'ils entendent être traités comme des A et voir leur conduite interprétée et jugée en tant que A et non en tant que B, en d'autres termes, ils déclarent leur allégeance à la culture partagée par les A (Barth, 1969 : 212).

La signification de l'identité ethnique est avant tout le produit de l'altérité, à laquelle le Sujet est mené à se confronter et à se positionner en conséquence. L'identité ethnique puise son sens à travers le jeu d'auto-attribution qu'opère tout individu à l'encontre de traits significatifs et déterminants structurés autour des frontières, ce qui en fait un processus dynamique à la fois inclusif et exclusif (*Ibid.*, 1969).

Cependant, l'ethnicité ne pouvant être assimilée uniquement aux seules logiques des relations et de l'altérité, elle se réfère aussi à une ascendance commune (Poirier, 2008). Cohen (1978) caractérise l'identité ethnique par le fait qu'une part d'elle-même est toujours dirigée vers le passé, — « an aura of descent » — (*Ibid.*, 1978 : 387), ascendance dont il s'avère délicat d'en déterminer l'origine. L'identité ethnique « [...] renvoie effectivement à une conception générale issue d'une histoire partagée qui se perd dans les profondeurs d'un passé collectif dont le processus d'émergence reste inconnu. » (Marchal, 2006 : 104-105). Cependant, les difficultés à en définir la provenance posent l'identité ethnique comme un « support identitaire commun » (*Ibid.*, 2006 : 105) qui demeure avant toute chose une composante hypothétique et non exclusive de l'identité personnelle. La subjectivité laissée possible procure à l'identité ethnique sa nature malléable. Martinello (1995) parle d'« identification ethnique » pour désigner le caractère subjectif de l'identité ethnique, découlant du choix de se revendiquer comme affilié à un groupe ethnique en conséquence d'une origine commune, quand Hollinger (1995) fait référence au terme « affiliation », soulignant de la part de l'individu une démarche délibérée envers un rattachement à l'égard du groupe d'origine :

Moreover, the word identity implies fixity and giveness, while the word affiliation suggests a greater measure of flexibility consistent with a postethnic eagerness to promote communities of consent (Hollinger, 1995: 7).

Selon Isajiw, l'identité ethnique est l'aboutissement d'un double processus sociopsychologique, à la fois objectif et subjectif, qui place l'individu au coeur d'un système social au sein duquel il puise un sentiment d'appartenance :

Ethnic identity can be defined as a manner in which persons, on account of their ethnic origin, locate themselves psychologically in relation to one or more social systems, and in which they perceive others as locating them in relation to those systems. By ethnic origin is meant either that a person has been socialized in an ethnic group or that his or her ancestors, real or symbolic, have been members of the group. The social systems may be one's ethnic community or society at large, or other ethnic communities and other societies or groups, or a combination of all these (Isajiw, 1993: 8).

La composante sociale (objective et externe) de l'identité ethnique repose sur un ensemble d'attitudes en rapport continu avec la part psychologique (subjective et interne de l'identité), en fonction d'états d'esprit et de sentiments qui découlent de l'adhésion de l'individu envers le groupe dans lequel il se positionne. Isajiw (1993) identifie à cet effet cinq éléments auxquels correspond la part à la fois sociale et culturelle de l'identité ethnique : faire usage d'un langage et perpétrer des coutumes ethniques, prendre part à des réseaux familiaux ou amicaux de socialisation ethnique, être membre d'organismes ethniques institutionnels comme les lieux de culte, l'école. Il s'agira également de se porter volontaire au sein d'associations ethniques (cercles associatifs) et, enfin fréquenter des évènements préparés par des organismes ethniques.

La part psychologique (subjective et interne) de l'identité ethnique se base sur un ensemble d'attitudes, principes et ressentis en lien avec la part sociale de l'identité ethnique. Ces derniers sont en relation avec le degré d'adhésion d'avec le groupe ethnique. Il s'agit des composantes cognitives, morales et affectives de l'identité ethnique : la dimension cognitive correspond à l'image de soi-même et celle de son groupe. Il s'agit aussi pour l'individu d'avoir connaissance de l'histoire de ce même groupe, de son legs et des valeurs qui en découlent. La dimension morale de l'identité ethnique repose sur les rapports de

responsabilité et d'engagement que l'individu développe à l'égard de son groupe, découlant de l'importance que ce même individu accorde envers le groupe : ces devoirs peuvent prendre différentes formes, allant de l'enseignement de la langue ethnique à l'entraide en vue de l'obtention d'un emploi. Cette obligation morale permet de prendre la mesure de l'investissement personnel de l'individu envers son groupe, et du sentiment de solidarité qui en découle, consistant en l'aspect central de cette dimension subjective. Enfin, la dimension affective de l'identité ethnique traduit les sentiments de sécurité, de confort et de préférence éprouvés à la fois envers le principe de fréquenter les membres d'un même groupe et envers les schèmes culturels propres à ce dernier, l'ensemble étant situé en opposition avec le reste de la société. Isajiw (1993) souligne que ces deux composantes psychologique et sociale de l'identité ethnique, si elles sont interreliées, demeurent pour autant indépendantes l'une de l'autre dans leur évolution et dans la part qu'elles prennent dans la composition identitaire de chaque individu. Cette définition de l'identité ethnique que propose Isajiw (1993) devra nous permettre de rendre compte de la façon dont chaque individu fait sien et déploie les différentes facettes qui composent les deux parts objective et subjective de l'identité ethnique.

À la définition d'Isajiw, nous soulignons l'apport d'Isaacs (1975), qui prend en compte la composante espace-temps qui permet d'ancrer l'identité ethnique dans un cadre structurel porteur d'attributs spécifiques :

The new member of the group comes not only into the inheritance of the past but also into all the shaping circumstances of the present: the conditions of status that come or not come with these legacies, his family's relative wealth or poverty, its relative position in the larger groups in its environment, all the political-social-economic circumstances that impinge on the family and the group, with all the inward and outward effects these conditions have on the shaping of the individual's personality and the making of his life (*Ibid.*, 1975: 33).

L'identité ethnique se propose comme objet choisi par l'individu, selon le contexte d'interactions socio-spatiales dans lequel il se positionne. Elle découle de la façon dont l'individu juge pertinent ou non de faire usage à son escient des traits qui la caractérisent, tout comme de la signification et de l'importance qu'il accorde aux liens d'avec le groupe

ethnique dont il provient, l'ensemble se déroulant dans l'altérité que lui soumet son existence au sein de l'espace dans laquelle il évolue.

2.3.2 Comportements résidentiels des immigrants et quartiers ethniques : une pluralité de cas Les comportements résidentiels des populations issues de l'immigration ont traditionnellement été pris en compte selon deux approches, à savoir le modèle assimilationniste et le modèle pluraliste, donnant lieu à différentes interprétations de leur inscription socio-spatiale dans l'espace de la ville (Apparicio et al., 2007, Zelinsky et Lee, 1998).

Les thèses assimilationnistes développées par l'École de Chicago considèrent que l'établissement des immigrants dans les quartiers centraux et délabrés du centre-ville doit marquer la première étape d'un processus d'assimilation socioéconomique et socioculturelle progressive au sein de la société d'accueil, processus prenant la forme d'une dispersion spatiale dans un espace représentatif de leur nouveau statut socio-économique. Aux yeux de Park et Burgess (1921), la dispersion des migrants dans des quartiers de plus en plus éloignés du centre-ville doit voir les individus intégrer les valeurs et les codes sociaux des quartiers environnants. Dans ce contexte, l'évolution de la localisation spatiale des populations issues de l'immigration s'explique en tout premier lieu par des déterminants d'ordre socio-économique, l'accès à la banlieue marquerait la dernière étape de l'assimilation au sein de la société d'accueil (Alba et Logan, 1991 In Zelinsky et Lee, 1998).

L'approche assimilationniste considère que le fait de voir perdurer la concentration spatiale de populations immigrées dans l'espace urbain serait inhabituel (Apparicio, Leloup et Rivet, 2006). Il faudrait y voir un processus de mis à l'écart social des groupes et des individus en conséquence de leur position au sein de l'échiquier social : « [...] les catégories sociales les plus modestes, les minorités ethniques ou les populations étrangères seraient tenues à l'écart parce que considérées comme dangereuses, menaçantes, inassimilables ou, tout simplement, différentes de la majorité » (*Ibid.*, 2006 : 3).

Selon cet angle d'approche, le quartier ethnique désignerait un état géographique en tant que distribution spatiale inégale d'un groupe ethnique selon différentes échelles de division de

l'espace urbain (arrondissements, quartiers, secteurs de recensement), traduisant un processus social discriminatoire ou volontaire d'agrégation résidentielle sur une base ethnique (Van Kempen et Özüekren, 1998; Séguin et Apparicio, 2008). Dans cette optique, l'enclave ethnique consisterait en un phénomène socio-spatial qui traduirait le maintien de populations immigrées dans des parcs immobiliers dégradés, en rupture avec le reste de la société, formant des « espaces de relégation » (*Ibid.*, 2008). L'enclave ethnique se caractériserait par la concentration de mauvaises conditions socio-économiques, d'un environnement en proie à des services et structures sociales déficientes et inférieures au reste de la société (Hou et Picot, 2003). Van Kempen et Özükren (1997) situent l'existence du ghetto ethnique dans le prolongement de l'enclave ethnique, dont la différence tient du fait que le premier est le résultat d'un acte coercitif de la part du groupe majoritaire, et où s'y concentre l'ensemble des membres d'un même groupe (Van Amerstoof, 1980 in Van Kempen et Özüekren, 1997). Il est une aire où prend lieu un regroupement institutionnel — « institutionalized residential area » — (*Ibid.*, 1997 : 1634), car il incarne l'aboutissement d'un processus imposé par le groupe majoritaire, afin de conserver sa domination sur le reste de la société.

Si, selon les thèses assimilationnistes, la configuration de l'espace urbain dépend en tout premier lieu de facteurs socio-économiques, le maintien de communautés ethnoculturelles y demeure inhabituel (Wirth, 1938). Rémy (1990) affirme cependant que la dissolution des communautés au sein des banlieues ne retire pas toute signification au premier quartier d'accueil au sein duquel elles se sont établies. Il demeure le lieu où se maintiennent différentes institutions ethniques (lieu de culte, cercles associatifs et commerces ethniques), procurant à l'individu la possibilité d'alimenter et d'entretenir des liens avec son identité et sa culture d'origine, notamment par le biais de manifestations collectives. Ce « quartier fondateur »— « lieu d'articulation entre deux univers » (Remy, 1990 : 97) au fort contenu symbolique significatif-offre la possibilité de voir se perpétuer individuellement et collectivement l'« originalité ethnique » des populations issues de l'immigration.

Le modèle pluraliste d'interprétation des comportements spatiaux des populations issues de l'immigration considère que la répartition spatiale des migrants au sein de l'espace urbain donnerait lieu à la formation de quartiers identifiables selon l'origine ethnique de leurs habitants, l'espace urbain devenant assimilable pour Zelinsky et Lee (1998) à l'élaboration

d'une mosaïque ethnique — « a mosaic of self-sustaining ethnic communities... » — (1998 : 284), quand les particularismes ethniques de ces quartiers se verraient maintenus dans le temps. Au contraire du modèle assimilationniste, les individus participeraient amplement à la société civile (socio-économiquement et politiquement), sans que cela soit corollaire à une dispersion spatiale ; le principe d'équité d'avec l'ensemble des habitants de la ville ne serait donc pas compromis par la spécialisation spatiale de l'espace urbain (Apparicio et al., 2007).

Benvéniste et Podselver (1996) désignent sous le terme « d'agrégation volontaire » « [...] la constitution de territoires spécifiques, caractérisés par le marquage culturel et ethnique et l'intensité des formes de vie communautaire » (1996 : 20). Selon cet angle d'approche, la formation de quartiers ethniques dans lesquels se concentrent des populations minoritaires s'expliquerait par le choix propre des individus — « minority free choice » — (1996 : 175), traduisant leur volonté de préserver leur identité (Aldrich et al. 1981, In Van Kempen et Özüekren, 1997 : 1636). Le maintien de la culture minoritaire et de l'identité ethnique des individus perdurerait par le biais d'attitudes et de comportements ancrés dans des rapports sociaux quotidiens et à travers une inscription au sein de l'espace physique d'un ensemble de commerces ethniques, d'institutions ethniques et d'espaces associatifs (*Ibid.*, 1997) :

L'arrivée de la population immigrée se traduit par le développement d'une infrastructure commerciale ethnique, qui permet de marquer l'espace urbain. D'autres structures communautaires apparaissent autour des pôles de concentration immigrés : lieux de culte, associations culturelles, d'entraide sociale, maison communautaires et cafés, qui sont à la marge de l'activité commerciale et des lieux d'animation (Simon, 1992 : 53).

L'émergence et la consolidation de ces structures communautaires permettraient d'organiser et de structurer l'organisation sociale et culturelle de ces « quartiers d'intégration », qui à la différence de la thèse assimilationniste, incarneraient non pas un simple lieu de transition, mais un « [...] lieu de fixation du poids symbolique de la terre natale » (*Ibid.*, 1992 : 53). Il jouerait le rôle d'un véritable soutien psychologique pour l'individu, en reproduisant un environnement collectif familier et protecteur, dont l'instauration de conditions quotidiennes similaires au pays d'origine, sur le plan tant symbolique que matériel, rendrait possible l'identification à cet espace (Poirier, 2006). Au sein de l'espace métropolitain, la ville

mosaïque reste marquée par l'hétérogénéité de sa population, qui demeure cependant très ségréguée en égard de l'origine de ses habitants (Zelinsky et Lee, 1998).

Depuis une cinquantaine d'années, la transformation des flux migratoires a radicalement reconfiguré les dynamiques de mobilité résidentielle des populations immigrées au sein de l'espace urbain. Wilbur Zelinsky et Barrett A. Lee (1998) considèrent que les modèles assimilationnistes et pluralistes sont restés viables en Amérique du Nord jusqu'à la fin des années 1960, mais qu'ils ne sont désormais plus capables de rendre compte des changements opérés depuis ces quatre dernières décennies. En conséquence, Zelinsky et Lee (1998) formulent un « modèle hétérolocal » de répartition de la population :

Despite their virtues, the inability of these formulations to account fully for the spatial and social behaviour of recent immigrants or of pre-viously established minority groups prompts us to propose a third model which we call heterolocalism, one that can supplement and partially replace the older two (*Ibid.*, 1998: 293).

Le modèle hétérolocal tient en quatre points principaux :

- 1. There is immediate or prompt spatial dispersion of heterolocal immigrants within the host country.
- 2. Residence and workplace are usually widely separated, and there is also a frequent lack of spatial overlap between residence on the one hand and shopping districts and sites of social activity on the other.
- 3. Despite the absence of spatial propinquity, strong ethnic community ties are maintained via telecommunications, visits, and other methods at the metropolitan, regional, national, and even international scale.
- 4. Heterolocalism is a time-dependent phenomenon. Although we can detect some partial manifestations in earlier periods, its full development is conceivable only under the socio-economic and technological conditions of the late 20th century (Zelinsky et Lee, 1998: 285).

L'inscription spatiale de populations immigrantes au sein des métropoles se caractérise par une mobilité accrue de la part des individus, aboutissant à la fragmentation spatiale et sociale de l'aire des pratiques qui s'individualise (*Ibid.*, 1998; Kaufman, 2005). De plus, alors que les thèses assimilationnistes et pluralistes posaient la proximité spatiale comme préalable au maintien de l'identité ethnique, le modèle hétérolocal s'en affranchit (Velikonja, 1993 In Zelinsky et Lee, 1998).

Zelinsky et Lee (1998) reconnaissent cependant que si l'hétérolocalisme peut être pris comme formule explicative de dynamiques spatiales observables chez les populations immigrantes, ses limites consistent dans le fait qu'il ne peut être appliqué à l'ensemble des communautés ethnoculturelles, dont les comportements varient pour chacune d'entre elles au sein de sociétés d'accueil tout aussi diverses. De plus, ce modèle laisserait supposer que toutes attaches territoriales seraient devenues obsolètes quant au maintien de l'existence de communautés ethniques. Zelinsky et Lee (1998) soulignent que l'entretien d'un sentiment d'appartenance communautaire à l'échelle individuelle peut perdurer sans appui spatial spécifique (par le biais de relations sociales occasionnelles par exemple), mais que tout groupe ethnique marqué par une forte dynamique de solidarité et d'activité communautaire peut difficilement faire abstraction d'attaches spatiales, au sein de lieux spécifiques :

Personal mobility and instant electronic access to co-ethnics are only part of the story, however, because a thriving ethnic community is not entirely divorced from specific sites. Much of the glue that holds it together exists in the shape of ethnic churches, business associations, athletic leagues, social and service clubs, bars, cultural centres, festivals, and other institutions, which may or may not be situated in neighbourhoods where some modest degree of clustering can be detected (Zelinsky et Lee, 1998: 288).

Les trois modèles théoriques – assimilationniste, pluraliste et hétérolocale – que nous avons choisi de présenter dans ce chapitre proposent trois grilles de lecture distinctes traitant des différentes dynamiques de répartitions des populations immigrantes au sein des centres urbains, et des rapports identitaires à l'origine ethnique des individus qui en découlent. Ces trois modèles nous ont permis de proposer dans notre chapitre consacré à la recension des écrits une grille de lecture détaillée des dynamiques de répartition de populations immigrantes à l'œuvre dans la métropole montréalaise, et quels y sont les comportements résidentiels adoptés par les immigrants montréalais.

## 2.3.3 Les commerces ethniques : des lieux référents

Nous souhaitons dans cette dernière sous-partie traiter du commerce ethnique, en nous penchant sur les fonctions identitaires qu'il remplit dans l'espace urbain auprès des populations immigrantes. Nous privilégions dans notre recherche une approche socio-symbolique et territorialisée du commerce ethnique. Il s'agit ainsi d'étudier les modalités

selon lesquelles ce dernier donne lieu à des usages sociaux chez les groupes ethniques, tout comme la façon dont il leur procure une visibilité (sociale, culturelle voire politique) à travers l'espace urbain (Radice, 2008).

Halbwachs (1994, In Goreau-Ponceaud, 2008 : 14) affirme que toute pensée sociale est d'abord affaire de mémoire, dont la survie rend nécessaire l'existence de territoires où elle puisse s'implanter et s'ancrer. Ces derniers sont rendus visibles et sont délimités par le biais de marqueurs territoriaux, comme autant d'objets concrets reconnus individuellement et collectivement comme tels.

Le marquage ethnique est à travers l'espace public une prise de possession et un ensemble d'utilisations de la part des populations immigrantes à son égard, dont l'ensemble est identifiable à travers une toponymie particulière (de Rudder, 1987). Il permettrait de marquer dans l'espace urbain l'évolution d'une situation migratoire en transit à sa stabilisation dans l'espace urbain (Boumaza, 1987) :

Le marquage est une des formes que prend le processus « d'installation puis d'appropriation » d'un secteur urbain par une ou des communautés culturelles. Ces signes témoignent d'un sentiment de chez soi qui se démarque d'une attitude de retrait (Germain et al. 1995 : 438).

Si le qualificatif d'ethnique semble facilement attribuable à des édifices commerciaux, les aspects exacts devant les définir restent plus délicats à établir (Radice, 2008). Raulin (1987, 2000) propose une série d'indicateurs possibles devant aider à accréditer de l'ethnicité d'un commerce : l'origine de l'employeur, des employés et des clients, l'organisation interne et l'externe de l'établissement (façade et vitrine), l'affichage des produits et des prix. Le fait que l'on puisse observer dans certains commerces l'ensemble de ces indicateurs ou, au contraire, seulement un nombre limité traduirait, selon Raulin (1987); la nature plastique et situationnelle de l'ethnicité, dont les éléments devant servir de qualifiant auraient tendance à s'activer en conséquence de besoins propres aux membres des communautés ethnoculturelles dans un contexte précis.

Les travaux de Véronique de Rudder (1987) sur le marché d'Aligre à l'îlot Chalon dans le XIIème arrondissement de Paris proposent une classification des commerces ethniques, selon

la façon dont le commerçant met en scène dans son établissement son degré d'attachement envers sa communauté d'origine. En premier lieu sont « ethniques » les commerces dont les produits sont pour une grande majorité importés, et en relation directe avec des pratiques culturelles propres à un groupe ethnique. L'achalandage des produits et la vente s'effectuent selon des conditions similaires au pays d'origine, quand l'enseigne et l'agencement décoratif à l'intérieur du commerce soulignent l'origine et le degré d'affiliation communautaire du propriétaire. Il n'y a pas, dans ce genre de cas, de volonté affirmée de s'ouvrir à une clientèle élargie non ethnique.

Au contraire, les commerces dits « exotiques » attirent une clientèle mixte, par le biais d'une vente organisée de façon à être comprise à la fois par une population membre et non membre du groupe d'appartenance du commerçant ethnique (affichage, décoration, présentation des produits...).

En dernier lieu, de Rudder identifie les commerces « de quartier », qui ne présentent peu ou aucun signe extérieur en lien avec l'origine des marchands. La clientèle desservie y rassemble les résidents du quartier, quand les produits proposés s'avèrent similaires à ceux d'autres établissements de même nature. Entreprendre de définir ce qu'est un commerce ethnique consiste à devoir prendre en compte un ensemble d'indicateurs hétérogènes, en rapport avec des personnes, des produits, des cadres physiques et interactionnels différents, rendant tout essai de synthèse sur le sujet difficile à établir (Radice, 2008).

Goreau-Ponceaud (2008) dans ses travaux consacrés aux commerces tamouls dans le quartier de la Chapelle à Paris, rejoint Raulin (1987, 2000) en établissant que deux marqueurs — les enseignes et les façades des commerces — jouent un rôle d'iconographie grâce à laquelle l'identité et la culture de la communauté exilée se structurent. Le caractère allégorique de l'enseigne (en général nominal) tiendrait de ce qu'elle lui permet d'endosser une identité, tout en lui procurant une dimension imaginaire : « [...] à la réalité de l'établissement, elle est aussi une toponymie qui permet la signalisation des lieux et qui s'inscrit dans le système de repérage de l'espace urbain, à un degré d'efficacité différente, mais néanmoins comparable à celui des noms de rues » (Raulin, 1987 : 26).



**Figure 2.1** Un commerce maghrébin dans le Petit-Maghreb, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal, 2010. (Crédit : Marion Lejeune, 2010)

La façade permet d'établir un lien entre le contexte urbain général et le commerce où prend cours toute transaction (Raulin, 1987). Selon la façon dont elle agence aux yeux des passants marchandises et décor, elle signifie tout acte d'approvisionnement : « [...] le sens de la façade, élément décisif de tout projet commercial, détermine celui de l'interaction commerçante. Elle indique le type de tactique commerciale définie par le commerçant et induit les termes de la communication culturelle qu'il cherche à promouvoir » (Ibid., 1987: 30). La stimulation sensorielle provoquée mène à voir s'activer une atmosphère ethnique et communautaire, au sein de laquelle tout individu est invité à prendre part s'il le désir. Dans ce contexte, Goreau-Ponceaud (2008) considère que l'enseigne et la façade permettent à la fois de présenter et de réguler dans l'espace urbain l'altérité, comme deux facettes autour desquelles s'élabore et s'organise l'identité : celle de la vie intime communautaire, et celle d'une présentation de soi aux autres, prenant part au « folklore urbain » général (Raulin, 2000). Deux conceptions de l'identité cohabiteraient dans ces territoires d'ancrage : une « identité racine, exclusive de l'autre », qui fait usage du commerce ethnique dans ses dimensions à la fois de retranchement et de retour aux racines, et une « identité rhizome », dirigée vers l'autre dans une relation d'ouverture et d'inclusion (Goreau-Ponceaud, 2008).

Les commerces ethniques, en tant qu'« ethno-territoire », sont pour les individus immigrés des « lieux-référents » dans lesquels s'incarne la vie quotidienne à travers l'ensemble des pratiques et représentations qui y prennent cours (*Ibid.*, 2008). Ils procurent aux individus immigrés dans l'espace de la ville un lieu de transition, lien entre la société d'origine et le territoire d'accueil, qui oeuvre à y atténuer les conséquences de l'acculturation.

Cet espace limite les effets déstructurant de l'acculturation au prix d'une agrégation/ségrégation qui règle le jeu des proximités et des distances avec la société environnante. Si bien que cet entre-soi permet de saisir toute la complexité de l'existence d'une communauté à l'étranger, pris en étau par une double ambivalence; entre ancrage et mobilité et entre ouverture et fermeture (*Ibid.*, 2008 : 10).

Auprès de la première génération de migrants, les commerces ethniques sont d'autant plus particulièrement significatifs qu'ils permettent d'instaurer un lien entre l'environnement urbain et la communauté qui lui est rattachée (*Ibid.*, 2008) :

En conséquence, la perte du territoire d'origine entraîne le recours à la mémoire collective de ce territoire. Pour autant, cette iconographie ne constitue pas un môle de résistance au mouvement, un facteur de stabilisation. Elle est le support d'une territorialité, mais pas seulement, elle est l'élément structurant dans la dispersion de l'identité et de la culture de la communauté (Goreau-Ponceaud, 2008 : 7).

Garcia-Lopez (2003) montre dans ses travaux sur les comportements résidentiels des membres de la communauté sud-américaine montréalaise que les lieux que viennent à fréquenter ces immigrants à Montréal remplissent deux prérogatives : une première fonctionnelle, qui consiste à fournir les ensembles de produits et services ethniques, quand la seconde fonction touche à une sphère symbolique : « Ils s'avèrent emblématiques et significatifs pour les immigrants, car leur fréquentation les rattache à leur pays d'origine et au milieu latino-américain montréalais. » (*Ibid.*, 2003 : 38). Le contenant symbolique du lieu de rassemblement en fait un lieu de ressourcement : « Ces lieux, envisagés en tant que lieux d'approvisionnement, de rassemblement, de ressourcement ou d'identification ethnique constituent des modalités d'expression identitaire pour soi et pour l'autre. Ils sont considérés comme des lieux qui contribuent à la perpétuation ou à la création d'une identité collective et individuelle » (*Ibid.*, 2003 : 11). Garcia-Lopez (2003) estime que la prise en compte du processus de fréquentation de ces lieux en lien avec celui de l'insertion socio-spatiale des

immigrants permet de saisir la façon dont les individus régulent leur relation (rapprochement, distanciation) avec leur identité et leur communauté d'origine.

Dans le cadre de notre recherche, la prisc en compte des pratiques déployées par les immigrants montréalais d'origine maghrébine au Petit Maghreb, ainsi que celle des représentations qui en découlent, nous permettront d'aborder le processus de fréquentation selon lequel ces individus viennent à se rendre au Petit Maghreb. Dans le contexte de leur établissement dans la métropole montréalaise, il s'agira de voir selon quelles modalités ces immigrants de la première génération font usage de cette portion d'artère (tant dans sa dimension fonctionnelle que symbolique) dans leur rapport à leur identité maghrébine.

### CHAPITRE III

# LE PETIT MAGHREB: UN ÎLOT ETHNIQUE EN DEVENIR?

- 3.1 L'immigration maghrébine au Québec : une population en croissance
- 3.1.1 L'immigration maghrébine : portrait statistique

Nous présentons dans cette première partie un portrait synthétique des principales caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques de la communauté d'origine ethnique maghrébine établie dans la RMR de Montréal en 2006. Dans la mesure où 89,7 % de la population d'origine maghrébine qui réside au Québec est concentrée dans de RMR montréalaise, nous prendrons en compte les caractères socio-démographiques et socio-économiques de la population maghrébine présente dans son ensemble dans la province québécoise, que nous considérons représentative de celle établie dans la métropole.

Au recensement de 2006<sup>14</sup>, 80 330 personnes se sont déclarées d'origine maghrébine en tant qu'origine ethnique<sup>15</sup>, dont 29,4 % appartenaient à la seconde ou troisième génération (nées au Québec). Ce groupe ethnoculturel représente 1,08 % de la population québécoise totale (MICC, 2010). L'immigration maghrébine a connu sa plus grosse augmentation entre les années 2001 et 2006 : en 2001, on ne comptait que 39 685 immigrants d'origine maghrébine au Québec (MICC, 2005). Cinq ans plus tard, on comptabilise 80 330 personnes d'origine maghrébine dans la province québécoise. Consistant en une augmentation de + 102,4 %, il

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> L'ensemble des statistiques présentées dans ce chapitre est issu du recensement de 2006, qui contient ou fournit les données les plus récentes concernant la communauté maghrébine québécoise.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Selon Statistique Canada (2006), sont recensés comme d'origine maghrébine les individus qui se sont déclarés d'origine algérienne, marocaine, tunisienne ou berbère. Lorsque nous parlons de population maghrébine dans notre recherche, nous nous référons à la population en provenance de ces trois pays, dans laquelle nous incluons les individus d'origine berbère.

s'agit d'un apport de 40 645 individus en cinq ans, dont 14 560 nouveaux arrivants (MICC, 2010). Enfin, 56,1 % se déclaraient appartenir à une minorité visible (*Ibid.*, 2010).

Tableau 3.1
Caractéristiques ethnoculturelles de l'immigration maghrébine, Québec, 2006

Caractéristiques ethnoculturelles	Femmes		Hommes		Total	
	n.a	%	n.a	%	n.a	%
Réponses uniques	25 965	70,9	31 445	71,9	57 410	71,5
Réponses multiples	10 660	29,1	12 260	28,1	22 915	28,5
Totale	36 625	100	43 705	100,0	80 330	100,0
Période d'immigration			M. VI.		1500	
Avant 1976	1 365	5,7	1 630	5,4	2 995	5,5
1976-1985	1 050	4.3	1 485	4,9	2 535	4,7
1986-1995	3 855	16	5 040	16,7	8 895	16,4
1996-2000	5 415	22,5	6810	22,6	12 220	22,6
2001-2006	12 330	51,3	15 200	50,4	27 535	50,8
Population immigrée	24 015	100,0	30 160	100,0	54 175	100,0
Population native	11 730	32	11 905	27,2	23 635	29,4
Résidents non permanents	8 85	2,4	1 635	3,7	2 520	3,1
Appartenance ou non à une minorit	té visible					u-an -
Membre d'un groupe de minorité visible	20 265	55,3	24 780	56,7	45 045	56,1
Autres	16 365	44,7	18 920	43,3	35 285	43,9
Population totale	36 625	100,0	43 705	100,0	80 330	100,0
Statut des générations					12-17	
1 <sup>ère</sup> génération	21 695	87,3	27 955	89,1	49 650	88,3
2 <sup>ème</sup> génération	2 610	10,5	2 850	9,1	5 460	9,7
3 <sup>ème</sup> génération	555	2,2	565	1,8	1 125	2,0

Sources: MICC, 2010.

Avec 36 700 personnes, le Maroc est le premier pays d'émigration parmi les trois pays pris en compte dans notre étude. Il se hisse au sixième rang des vingt premiers pays de naissance de la population immigrée présente au Québec en 2006, alors qu'il n'était qu'au douzième rang en 1991. L'Algérie, second pays d'émigration sur les trois pays, s'était placée directement au douzième rang en 2001, pour se situer cinq ans plus tard à la septième place avec 25 150 personnes. La Tunisie se situe loin derrière, au 34ème rang, avec 7 870 individus (MICC, 2009). Quant aux individus qui se sont déclarés d'origine berbère, ils étaient en 2006 13 415 personnes.

La population immigrante d'origine maghrébine établie au Québec se caractérise par une structure d'âge plus jeune que celle de la population de la province dans son ensemble : 41,4 % des individus d'origine maghrébine se situent dans la tranche d'âge en dessous des 25 ans, contre 29,5 % pour la population québécoise. De plus, 43 % de cette population immigrante sont compris entre 25 ans et 44 ans, contre 27,8 % pour la population québécoise dans son ensemble. La population d'origine maghrébine est composée majoritairement d'hommes, qui en constituent 54,4 %, alors que les femmes comptent pour 45,6 % (MICC, 2010). Les personnes âgées de 15 ans et plus sont légalement mariées dans 58,8 % des cas. Au sein des célibataires (33,0 %), les hommes sont surreprésentés (37,7 %), quand à l'inverse, les femmes sont majoritaires au sein des individus mariés légalement et non séparés. La caractéristique linguistique de la population d'origine maghrébine est sa très forte maîtrise du français : 96,3 % connaissent le français, dont 30,7 % le déclare comme langue maternelle, et 55,6 % en font la langue majoritairement parlée chez eux (*Ibid.*, 2010). Quand 58,6 % ont une langue autre que le français comme langue maternelle, 49 % déclarent connaître également l'anglais, et 49,7 % les deux.

## 3.1.2 Une population largement concentrée dans la métropole montréalaise

La population d'origine maghrébine présente au Québec se caractérise par sa très forte concentration au sein de la RMR de Montréal, où l'on retrouve 89,6 % de cette population, soit 71 945 individus. En dehors de l'île de Montréal, la présence d'individus d'origine maghrébine s'observe principalement au sein de trois municipalités des rives adjacentes. Laval compte 6 690 personnes d'origine maghrébine, soit 8,3 % de cette communauté ethnoculturelle totale. Brossard, avec 1 365 personnes représente 1,7 % de ce groupe ethnoculturel, et Longueuil 4,6 %, pour 3 685 individus (Statistique Canada, Recensement 2006). À elles seules, ces trois villes rassemblent 14,6 % de la communauté maghrébine québécoise.

L'agglomération de Montréal quant à elle rassemble 70,7 % de la communauté maghrébine, et la Ville de Montréal 90,7 % de cette population présente dans toute l'île (MICC, 2010).

Tableau 3.2
Répartition de la population d'origine ethnique maghrébine par arrondissement, Ville de Montréal, 2006

	Part des immigrants dans la population totale (en %)	Part de la population d'origine maghrébine dans la population totale (en %)
Ville de Montréal et ses arrondissements	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	
Ahuntsic-Cartierville	36,0	12,1
Anjou	23,3	3,3
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	47,3	13,6
Lachine	16,3	0,7
LaSalle	28,9	3,0
Le Plateau-Mont-Royal	23,2	3,7
Le Sud-Ouest	23,4	2,6
L'Île-Blizard-Sainte-Geneviève	17,9	0,4
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	15,4	6,4
Montréal-Nord	32,6	7,1
Outremont	25,6	0,8
Pierrefonds-Roxboro	32	1,6
Rivières-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	20,3	2,0
Rosemont-La-Petite-Patrie	20,0	7,4
Saint-Laurent	50,5	8,4
Saint-Léonard	41,4	9,4
Verdun	19,4	2,2
Ville-Marie	30,9	3,3
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	43,0	12,2
Agglomération de Montréal		
Beaconsfield	22,6	0,1
Côte-Saint-Luc	45,4	3,9
Dollard-des-Ormeaux	37,1	2,5
Dorval	25,6	0,1
Hampstead	29,0	0,7
Kirkland	25,4	0,2
L'Île Dorval	Non disponible	Non disponible
Montréal-Ouest	22,5	0,1
Mont-Royal	34,8	0,6
Pointe -Claire	22,9	0,4
Sainte-Anne-de-Bellevue	14,3	0,1
Westmount	29,2	0,5
Autres villes		0,1

Sources : Ville de Montréal, Portrait de la population immigrante à Montréal, Portraits démographiques, 2010.

À la lumière de ce tableau, nous observons que les flux d'immigrants maghrébins ont tendance à suivre l'implantation résidentielle d'une part importante de la population

immigrante qui est établie dans l'agglomération montréalaise : les individus d'origine maghrébine s'établissent en grande partie dans les arrondissements et les municipalités qui comptent en leur sein les plus grands nombres de populations immigrantes, tels Côtes-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, ou Ahuntsic-Cartierville, mais aussi les municipalités de Côte-Saint-Luc et de Dollard-des-Ormeaux.

Au cœur de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, qui compte à lui seul 6 265 personnes d'origine maghrébine, nous nous intéressons plus particulièrement au quartier Saint-Michel.



**Figure 3.1** Vue géolocalisée représentant l'aire de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal, 2011. (Source : Google, 2011)

Les données statistiques que nous utilisons dans cette partie ne correspondent pas aux frontières territoriales du quartier Saint-Michel telles que nous les avons présentées plus haut. Le dernier portrait statistique du quartier disponible a été publié en 2003, selon les données

statistiques recueillies durant le recensement de 2001. Nous avons dû aller chercher dans le recensement de 2006 de Statistique Canada l'ensemble des données souhaitées, afin d'obtenir les chiffres les plus récents en lien avec notre recherche. Pour cela, nous avons travaillé à l'échelle des secteurs de recensement, numérotés 4620241.00 et 4620242.00, puis de 4620249.00 à 4620263.00, dont nous justifions l'usage par le fait que nous souhaitons pouvoir prendre en compte l'ensemble du territoire du quartier Saint-Michel. Dans la mesure où les délimitations des secteurs de recensement ne correspondent pas aux frontières administratives du quartier Saint-Michel, nous devons prendre en compte dans notre portrait un quadrilatère qui en dépasse les frontières, et qui est compris entre la rue des Érables à l'ouest, l'autoroute Métropolitaine au nord, les rues de Meaux, de Massé, Paul Roquette et Choquette à l'est et la rue Bélanger au sud.

Les individus d'origine maghrébine composent une part croissante de la population micheloise. En 2006, le quartier Saint-Michel comptait 3 760 personnes originaires du Maghreb (Statistique Canada, E-Stat, Recensement 2006). Parmi cette population on dénombrait 1 490 individus originaires d'Algérie, 1 185 individus originaires du Maroc, 395 personnes en provenance de Tunisie et 740 Berbères. De ce fait, avec 3 760 individus, cette cohorte d'immigrants compose 12,3 % de la population immigrante du quartier, et 6,3 % de sa population totale. Les données concernant la population d'origine maghrébine à Saint-Michel se limitent à leur présence en nombre, et nous ne disposons pas davantage d'information. Cependant, depuis ces quinze dernières années, l'arrivée de cette population s'inscrit également dans le paysage urbain par le biais d'un nombre croissant de commerces maghrébins établis sur la rue Jean-Talon Est, entre les boulevards Saint-Michel et Pie-IX (Ville de Montréal, 2009).

## 3.2 Le quartier Saint-Michel : pauvreté et diversité

## 3.2.1 Un quartier sensible

Le quartier Saint-Michel est un des trois quartiers qui composent l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, au nord-est de la Ville de Montréal. Ses limites géographiques sont l'arrondissement Saint-Léonard à l'est (les 24ème et 25ème avenues), la rue Bélanger au sud, la rue Papineau à l'ouest et la rue Charland au nord. Le quartier Saint-Michel est

également pris en étau par la voie ferrée du Canadian National au nord, l'autoroute Métropolitaine qui le traverse selon un axe est-ouest et les deux anciennes carrières Miron et Francon, lesquelles occupent 40 % du territoire.

La population micheloise se caractérise par la présence importante de populations issues de l'immigration et par une forte diversité ethnoculturelle (Trudelle *et al.*, 2009). Cette dimension multiethnique doit être mise en perspective avec l'historique du quartier, à savoir son évolution socio-économique et celle de son cadre urbain.



**Figure 3.2** Vue géolocalisée représentant l'aire du quartier Saint-Michel, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal, 2011. (Source : Google, 2011)

Dans les années 1960, l'érection de l'autoroute Métropolitaine, à la fois barrière physique et visuelle, vient diviser le quartier selon un axe nord-sud, ce qui, additionné à l'espace qu'occupent les carrières, contribue à faire de Saint-Michel un cadre urbain répulsif et source d'exclusion (Bujold, 2000 ; Trudelle et al., 2009). « Les problèmes sociaux et environnementaux liés à l'urbanisation anarchique... » (*Ibid.*, 2009 : 11) se traduisent par un mécontentement croissant de la population du quartier, dont la conséquence sera l'annexion par référendum du quartier Saint-Michel à la ville de Montréal en 1968 (Brassard, 2003; *Ibid.*, 2009). De plus, dans les années 1970, les carrières Miron et Francon qui avaient contribué jusqu'à cette date à faire de Saint-Michel un des centres miniers les plus importants du Québec, cessèrent leurs activités (Benoit et Gratton, 1991; Le Bot, 2003; CDEC Centre Nord, 2004). Les populations résidentes, dont celles issues de l'immigration italienne et grecque qui s'étaient établies depuis les années 1960 dans le quartier et qui avaient contribué au développement de son cadre-bâti, quittent peu à peu Saint-Michel, en quête d'une meilleure qualité de vie et à la recherche d'emplois.

Le départ des populations originaires du quartier se faisant au détriment des populations les moins bien nanties, on assiste à une accentuation de la concentration de la pauvreté (Bujold, 2000). Le quartier Saint-Michel compte une population jeune, 31,5 % de la population ayant moins de 25 ans (21 646 personnes), contre 27,7 % pour la Ville de Montréal. On y compte 5 220 familles monoparentales, soit 32,4 % du nombre total de familles, contre 21,8 % pour Montréal. Le taux de chômage atteint 11,9 % pour l'ensemble de la population active, et 2,2 % pour la population comprise entre 15 et 25 ans, contre respectivement 9,1 % et 1,8 % pour Montréal. En 2000, le revenu moyen des ménages était de 34 927 \$, contre 49 429 \$ pour la Ville de Montréal (Ville de Montréal, 2003). Enfin, le niveau général d'éducation et de qualification est l'un des plus faibles de Montréal: parmi la population de 15 ans et plus, 43,6 % des individus n'ont aucun diplôme, quand seulement 24,6 % des habitants ont terminé le cycle d'études secondaires et 14,3 % ont un grade universitaire, contre respectivement 22,8 %, 21,1 % et 30,1 % pour l'ensemble de Montréal. En conjuguant en son sein pauvreté et exclusion, le quartier Saint-Michel est un des quartiers les plus « sensibles » du Canada (Trudelle et al., 2009).

## 3.2.2 Un quartier multiethnique

Le quartier Saint-Michel a bénéficié à partir des années 1980 d'un nombre important de logements disponibles et bon marché, et qui ont été progressivement comblés par de nouveaux immigrants en provenance d'Haïti, d'Asie, d'Amérique du Sud et du Maghreb. Ces populations ont contribué à faire de Saint-Michel un quartier à la fois d'accueil et multiethnique (la population immigrante composant 44,7 % de la population totale) <sup>14</sup> (Statistique Canada, 2006; Trudelle et al., 2009).

Tableau 3.3

Portrait de la population issue de l'immigration, quartier Saint-Michel, arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, 2006

Population totale	68 628	100 %	
Population issue de l'immigration	30 659	9 %	
Immigration récente (2001- 2006)	6 195		
Minorités visibles	31 715	46,2 %	
Noir	11 530	16,8 %	
Latino	7 115	10,4 %	
Asiatique du Sud-Est	4 740	6,9 %	
Arabes	3 535	5,2 %	
Chinois	2 375	3,7 %	
Origine ethnique, selon les cinc	q premiers rangs - R	téponse unique.	
Haïti	9 170	13,4 %	
Italie	7 735	11,2 %	
Chine	3 340	4,8 %	
Vietnam	3 100	2,6 %	
Portugal	2 025	2,5 %	
Population selon les 5 première		ouvent parlées à la	
maison, hors langues officielles	<b>3.</b>		
Espagnol	5 490	8 %	
Italiens	4 130	6 %	
Créoles	2 460	3,6 %	
Vietnamien	2 385	3,4 %	
Arabe	1 680	2,4 %	

Source: Statistique Canada, E-Stat, Recensement 2006.

<sup>14</sup> Germain (1997, 1999) considère qu'est multiethnique un quartier qui compte en son sein 30 % et plus de populations immigrées.

-

Le marquage ethnique du quartier porte l'empreinte de cette diversité ethnoculturelle qui caractérise la population de Saint-Michel. Dans le cadre de notre mémoire, nous nous intéressons au secteur de la rue Jean-Talon compris entre le boulevard Saint-Michel et le boulevard Pie-IX, et dont le marquage ethnique est à l'image de la multiethnicité qui caractérise le quartier Saint-Michel.

Nous avons recensé au total sur cette portion de la rue Jean Talon Est 123 établissements (commerces, services et lieux de culte inclus), dont cinquante-trois sont tenus par des personnes d'origines maghrébine. Dans le même temps, on trouve des restaurants vietnamiens, des commerces d'alimentation et des lieux de culte sud-américains ainsi qu'un centre de prière bouddhiste (l'International Buddhist Progress Society de Montréal), des bars tenus par des Québécois d'origine, des établissements de restauration italiens, grecs ou portugais. Dans certains établissements, le personnel est issu de plusieurs groupes ethnoculturels à la fois. Le tableau ci-dessous présente l'origine ethnique des commerçants présents sur l'artère, tels que nous les avons recensés en 2009.

Tableau 3.4

Origines ethniques ou nationales des commerçants (propriétaires et locataires confondus), réponses uniques, Petit-Maghreb, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal, 2009

Maghrébins	53	Bengalais	2	
Québécois	21	Cambodgiens	2	
Italiens	15	Colombien	1	
Haïtiens	13	Grec	1	
Chinois	5	Portugais	1	
Libanais	4	Sino-mauricien	1	
Vietnamiens	3	Sri-lankais	1	

Source: Marion Lejeune, 2009

À l'échelle du quartier Saint-Michel, cette multiethnicité est également décelable notamment par la multiplication des lieux de culte des minorités ethnoculturelles. Nous avons comptabilisé parmi les lieux de culte non catholiques trois mosquées, deux centres bouddhistes, et dix-neuf églises protestantes, principalement évangéliques ou pentecôtistes<sup>15</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Pour effectuer le recensement des lieux de culte dans le quartier Saint-Michel, nous avons consulté le bottin téléphonique <u>www.pagesjaunes.ca</u>, tout comme des sites internet des différentes

L'ensemble se mêle à de nombreuses églises catholiques qui desservaient autrefois une population micheloise majoritairement catholique (*Journal de Saint-Michel*, 2010). À cela s'ajoute une trame commerciale qui d'après nos séances de repérage et d'observation directe est marquée par l'enchevêtrement et la superposition de divers commerces d'alimentation et de restauration, tout comme certains services (notamment beaucoup de salons de coiffure) qui reflètent la diversité ethnoculturelle de la population micheloise.

## 3.3 Le Petit Maghreb: un quartier maghrébin à Montréal?

## 3.3.1 Un marquage ethnique à saveurs maghrébines

Notre enquête nous permet de situer que l'arrivée d'Algériens, de Marocains et de Tunisiens au sein du quartier Saint-Michel s'est accompagnée depuis la fin des années 1990 par l'accentuation d'un marquage ethnique qui traduit la présence croissante de commerces et de services maghrébins sur les deux côtés de la rue Jean-Talon Est, compris entre le boulevard Saint-Michel et le boulevard Pie-IX. Les témoignages recueillis auprès des immigrants d'origine maghrébine les plus anciennement établis à Montréal montrent que ces commerces maghrébins se sont peu à peu substitués aux commerces traditionnellement québécois, italiens, grecs ou encore portugais qui avaient traditionnellement pignon sur rue sur cette artère. Dans ce contexte, différentes déclarations attribuent à l'installation de la mosquée Dar Al-Argam à la fin des années 1990, à l'angle de la 17ème rue et de la rue Jean Talon Est, le début de l'implantation maghrébine sur l'artère. Il s'en est suivi l'ouverture progressive de plusieurs commerces d'alimentation et de restauration rapide, tout comme de services, allant du salon de coiffure à la garderie. À l'instar du quartier montréalais de la Petit-Italie, ou encore du quartier chinois, la présence croissante d'établissements commerciaux maghrébins sur cette portion de la rue Jean-Talon l'a mené à être rapidement désignée par les commerçants et clients d'origine maghrébine qui la fréquentent sous le nom de « Petit Maghreb ».



**Figure 3.3** Vue géolocalisée représentant le segment du Petit Maghreb, quartier Saint-Michel, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal, 2011. (Source : Google Earth, 2011)

Si le départ du quartier Saint-Michel des populations issues traditionnellement de l'immigration européenne a laissé vacants de nombreux espaces commerciaux à la faveur d'une implantation maghrébine, l'émergence de cette trame commerciale maghrébine doit être saisie à la lumière de deux facteurs explicatifs additionnels. Dans un premier temps, les immigrants d'origine maghrébine composent en 2006 la communauté ethnoculturelle qui connaît la plus forte croissance démographique parmi l'ensemble des populations immigrantes présentes au Québec. Le nombre croissant de commerces maghrébins sur cette portion de la rue Jean-Talon Est fait ainsi écho à une demande grandissante de produits et de biens de consommation maghrébins. Dans ce contexte, Allali (2010) souligne qu'il s'est développé peu à peu à Montréal un « [...] marché ethnique articulé autour de besoins ne

pouvant être satisfaits que par des produits et où services proposés par un entrepreneur ethnique (épicerie et pâtisserie maghrébine, boucherie hallal, importation et distribution de produits maghrébins) » (2010 : 8). Cela se traduit dans l'espace urbain par l'implantation d'une trame commerciale maghrébine auprès des poches de concentration de cette même communauté (*Ibid.*, 2010). L'apparition du Petit Maghreb au cœur du quartier Saint-Michel en est un exemple. Dans un second temps, la multiplication de commerces maghrébins dans ce secteur s'inscrit dans un contexte où de nombreux immigrants d'origine maghrébine sont susceptibles de faire face à un processus d'intégration socio-économique qui peut s'avérer difficile 16. Dès lors, dans la mesure où il y a au Québec, et surtout à Montréal, un bassin de consommation qui pose des possibilités d'affaires importantes, ces difficultés sont à même d'influer sur un processus de reconversion professionnelle à la faveur d'activités commerciales. Cette démarche peut mener des immigrants à se mettre à leur compte, notamment dans le domaine commercial, démarche qui vient à pallier pour ces entrepreneurs une situation de chômage et de déqualification problématiques (*Ibid.*, 2010).

Ainsi, au sein de la trame commerciale de la portion de la rue Jean-Talon qui compose notre terrain de recherche, nous avons recensé la présence de cinquante-trois établissements maghrébins (propriétaires et locataires confondus).

<sup>16</sup> Face aux difficultés à faire reconnaître les diplômes maghrébins, de nombreux primo-arrivants d'origine maghrébine sont confrontés à leur arrivée au Québec à une situation de déqualification socio-professionnelle et socio-économique. Cette situation peut mener les individus à devoir accepter des emplois à basses qualifications et à bas salaires. Cependant, si au début des années 1990 beaucoup étaient prêts à accepter des emplois sans liens automatiques avec leur diplôme, cela se révèle moins vrai aujourd'hui (Labelle, Field et Icart, 2007). Dans ce contexte, le taux de chômage de la population d'origine maghrébine (19,2 %) s'avère beaucoup plus élevé que celui de la population québécoise (7%) (MICC, 2010).

Tableau 3.5
Établissements tenus par des personnes d'origine maghrébine (propriétaires et locataires confondus), Petit-Maghreb, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal, 2009

Coiffeurs	10	Agences de voyages	3
Cafés	9	Garderies	2
Boulangeries-pâtisseries	8	Lieux de culte (mosquée)	
Épiceries-boucheries	7	Cours de langue	
Informatique\ électroménager	4	Magasin de vêtements	1
Restauration	5	Vente de produits pour pâtisserie.	1

(Source: Marion Lejeune, 2009)

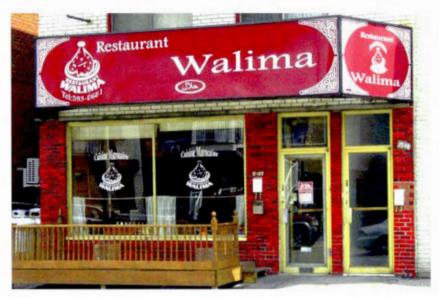
Nos séances d'observation directes nous ont permis de prendre en note les éléments à la fois matériels (commerces, affiches...) et immatériels (usage linguistique...) qui traduisent et soulignent un marquage ethnique maghrébin sur ce secteur de la rue Jean-Talon Est, et dont nous faisons ici une description détaillée.

Lors de nos premières visites au Petit Maghreb, nous avons pris en note les dénominations commerciales qui font référence à l'origine nationale des propriétaires telle « La table fleurie d'Algérie » ou encore, des noms à consonance arabe comme « Al-Madina », « Walima », « Salem ». L'affichage sur les façades et vitrines fait usage à la fois du français et de l'arabe. Les cafés sont dotés de postes de télévision qui retransmettent les matchs de soccer nordafricains, africains, européens et nord-américains, mais aussi les chaînes d'informations maghrébines et arabes tout comme des séries-feuilletons de même obédience. Lors des tournois de soccer, l'animation y est vive et toujours exclusivement masculine. Dans un des cafés dont le propriétaire est d'origine tunisienne, les clients s'y retrouvent pour partager le narguilé (pipe à eau). On trouve sur les murs à l'intérieur de certains établissements des photos de joueurs maghrébins de soccer (Zinedine Zidane semble particulièrement apprécié!), des images ou des tableaux de paysages maghrébins, des photos de La Mecque, et parfois des extraits de sourates encadrés. L'on peut noter l'affichage de drapeaux algériens, marocains et tunisiens dans les devantures, des affiches promotionnelles pour des artistes maghrébins (principalement des chanteurs et des musiciens). Enfin, on y trouve plusieurs journaux communautaires tels les journaux gratuits Alfa ou Maghreb Canada Express.

Une majorité des commerces d'alimentation (nous parlons ici des boucheries halal et des épiceries) proposent des produits qui font référence aux pratiques religieuses des commerçants et des consommateurs qui y font leur achat, à savoir l'islam. Il y est affiché sur les devantures que l'on y trouve des produits et de la viande halal. De plus, ces établissements fournissent des épices et de nombreux produits alimentaires directement importés du Maghreb, tout comme des plats et ustensiles de cuisine nécessaires à la confection de mets maghrébins. On trouve également des cafés qui proposent du thé à la menthe et des sandwichs-kebab, ainsi que des pâtisseries-boulangeries maghrébines. La vitrine de l'unique magasin maghrébin de vêtements qui s'adresse directement à une clientèle féminine offre aux yeux des passants des habits à la fois traditionnels tels des caftans marocains, mais aussi des vêtements en lien avec les codes vestimentaires islamiques. Pour leur part, les agences de voyages proposent des destinations pour beaucoup tournées vers le Maghreb, et procurent également des cartes d'appels internationaux.



**Figure 3.4** Une boucherie-épicerie maghrébine, Petit Maghreb, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal, 2009. (Crédit : Marion Lejeune, 2009)



**Figure 3.5** Un restaurant maghrébin, Petit Maghreb, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Montréal, 2009. (Crédit : Marion Lejeune, 2009)

Nous avons noté que la population qui fréquente l'artère est majoritairement maghrébine, et dans ce cas-là largement masculine. Les femmes, identifiables notamment par le hijab que beaucoup d'entre elles portent, fréquentent principalement les commerces d'alimentations, les garderies et les pâtisseries qui font office de salon de thé. Cependant, de manière générale, cette clientèle féminine reste moins visible sur l'artère en comparaison des hommes, que l'on retrouve pour beaucoup dans les cafés. On y observe également la présence de personnes d'autres groupes ethnoculturels, principalement sud-américains et asiatiques, qui hormis, les dépanneurs, ne semblent pas se rendre et faire usage des établissements commerciaux maghrébins. Sur l'artère, l'on entend parler français, espagnole, mais principalement arabe.

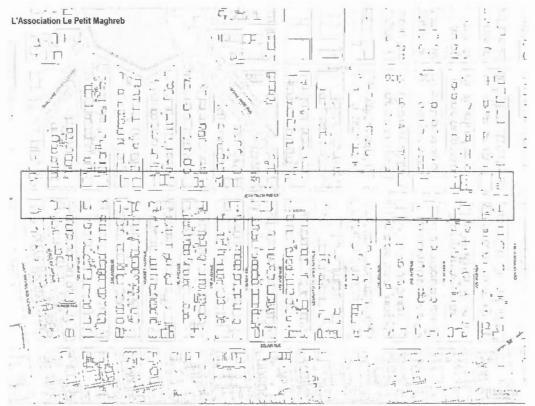
La rue peut se voir investir par des immigrants d'origine maghrébine de façon ponctuelle, lors d'évènements sportifs, telle la Coupe du Monde de soccer 2010, ou encore lorsqu'une des équipes nationales joue ou en affronte une autre. Deux marchés en plein air proposant des produits maghrébins (évènements désignés sous le terme de « souk ») ont eu lieu depuis 2008, et la fête nationale du Québec, est l'occasion pour de nombreuses familles et amis de s'y retrouver. Elles investissent à cet effet le parc François-Perrault qui y accueille de nombreuses animations le temps de cette journée. Lors du mois du Ramadan, notamment le

soir à la rupture du jeûne, familles et amis s'y retrouvent, afin de partager ensemble l'Iftar<sup>17</sup>. Le vendredi, certains des commerces maghrébins ferment à l'heure de la prière, et l'on a observé une diminution de la population piétonne présente sur l'artère, quand beaucoup d'hommes se rassemblent à la mosquée Dar Al-Arqam.

## 3.3.2 Un projet à multiples portées

La présence maghrébine sur la rue Jean-Talon entre le boulevard Saint-Michel et le boulevard Pie-IX a été officialisée et rendue visible en avril 2007, lorsque les commerçants et les gens d'affaires d'origine maghrébine se sont regroupés pour fonder l'Association de Petit Maghreb (A.P.M), reconnue le même mois par la municipalité de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Association de commerçants et de gens d'affaires affiliés à la communauté maghrébine, l'A.P.M est ouverte à l'ensemble des établissements qui s'y trouvent, quelle que soit l'origine (nationalité et origine ethnique) des propriétaires.

<sup>17</sup> Pendant la période de Ramadan, l'Iftar désigne le repas du soir qui marque la rupture de chaque journée de jeune.



**Figure 3.6** L'Association du Petit Maghreb, district François-Perrault, 2009. (Source : Ville de Montréal, 2010.)

L'A.P.M bénéficie de la coopération de plusieurs soutiens institutionnels, tant privés que publics. La mairie d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension a rapidement soutenu le projet de voir se développer à Saint-Michel un quartier maghrébin. Reprenant l'héritage de l'ancien maire de Montréal, Pierre Bourque, Anie Samson (Vision Montréal) avait fait du soutien au projet une promesse électorale en 2005. Élue, la mairesse a confirmé depuis son désir de voir se consolider dans cette portion de l'arrondissement une identité distincte et unique. Il s'agira de voir se développer le Petit Maghreb en tant qu'espace commercial attractif, tout comme de soutenir ce projet pour que les immigrants d'origine maghrébine puissent y entretenir leur identité culturelle. En acte, la mairie d'arrondissement s'est efforcée d'agir par la visibilité, en y soutenant l'organisation de différentes manifestations culturelles. Deux marchés en plein air (« souk ») ont eu lieu sur la rue Jean-Talon, le 11 octobre 2008 et le 5 octobre 2009. Attirant près de 2 000 personnes lors de la première édition, et 5 000 personnes la deuxième fois, ces deux manifestations proposaient à

une clientèle d'origines maghrébine, québécoise ou d'autres ressortissants, des produits d'importation maghrébine ou confectionnés sur place par des Maghrébins. Ces évènements sont présentés par les instances municipales d'arrondissement comme devant agir en tant que principe inclusif, l'interaction entre la communauté maghrébine et les Montréalais de toutes les origines ethnoculturelles étant privilégiée.

En plus d'être soutenue à l'échelon de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, l'Association du Petit Maghreb est devenue partenaire de la Ville de Montréal. L'A.P.M s'est vue reconnaître en juin 2009 l'octroi d'une enveloppe de 40 000 \$, bénéficiant du programme réussir@montréal, volet commerce (PR@M - Commerce):

[...] le PR@M> Commerce est un programme de revitalisation des secteurs et des artères commerciales qui vise l'amélioration de la qualité des milieux de vie et la croissance économique. Il est destiné aux gens d'affaires unis au sein de regroupement volontaire et de sociétés de développement commercial (SDC) situées sur les artères commerciales « traditionnelles » et noyaux villageois du territoire de l'agglomération de Montréal. [...] Cette aide servira à réaliser un plan directeur pour mobiliser les commerçants, à définir une stratégie pour rejoindre les communautés ciblées et à élaborer un diagnostic économique et physique dans le but de définir une image de marque du secteur (Ville de Montréal, 2009).

Par le biais du PR@M>Commerce, la Ville de Montréal pose le Petit Maghreb comme pivot central autour duquel s'élabore la revitalisation de cette portion de la rue Jean-Talon Est, contribuant à celle du quartier Saint-Michel dans son ensemble (*Ibid.*, 2009). Dans le même temps, le soutien obtenu par l'APM en vue du développement du Petit Maghreb incarnent aux yeux des dirigeants une reconnaissance à l'égard de la présence d'une communauté maghrébine toujours plus croissante au Québec.

Les dirigeants de l'Association souhaitent quant à eux que le Petit Maghreb puisse incarner auprès des immigrants d'origine maghrébine un espace de rencontre et de solidarité tout comme un repère identitaire ancré au sein de l'espace urbain montréalais. Cependant, ce projet reste axé dans un esprit d'ouverture et d'échange avec l'ensemble de la société montréalaise et québécoise. Pour les fondateurs de l'A.P.M, le Petit Maghreb devra fonctionner comme un lieu d'interaction entre la communauté maghrébine, les communautés ethnoculturelles montréalaises et la société d'accueil. Il devra faire figure d'espace

d'interférences, de dialogues et d'ouverture ancré au sein du quartier Saint-Michel et à Montréal. Il s'agira d'incarner une fenêtre directement ouverte sur le Maghreb, et de favoriser une meilleure compréhension de la culture et de l'identité maghrébines dans son ensemble. Le Petit Maghreb reste un projet évolutif, qui s'inscrit sur le long terme et à grande échelle. À l'instar de la Petite-Italie et du quartier chinois, il s'agira de faire de ce quartier une nouvelle destination touristique à saveur ethnique, et qui devrait contribuer à vendre l'image du Maghreb dans l'ensemble du Canada et de l'Amérique du Nord (l'A.P.M est la première et unique association de commerçants maghrébins en Amérique du Nord).

#### CHAPITRE IV

## ANALYSE ET PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

## 4.1 Une artère commerciale maghrébine à Montréal

Au moment d'effectuer notre terrain, la présence maghrébine sur la portion d'artère de la rue Jean Talon entre les boulevards Saint-Michel et Pie-IX se caractérisait par une trame commerciale de 53 établissements maghrébins, ainsi que par l'Association du Petit Maghreb, fondée en 2007. Les commerces maghrébins du Petit Maghreb font office de « lieux de rassemblement » (Magda Lopez, 2003) auprès des immigrants montréalais d'origine maghrébine qui les fréquentent. Ces individus en font usage comme des lieux privilégiés d'achats de biens de consommation alimentaires et de services maghrébins, l'approvisionnement de denrées alimentaires étant prépondérant.

### 4.1.1 Une facilité au quotidien

En vue de la dissociation qu'il existait au moment des entrevues entre le Petit Maghreb et le lieu de résidence de la majorité des répondants (seulement six répondants résidaient au moment de l'enquête dans le quartier Saint-Michel), nous nous sommes interrogée sur les raisons qui poussent ces hommes et ces femmes à se rendre régulièrement, voire pour certains tous les jours, dans ces établissements commerciaux. La majorité des répondants (vingt-et-une personnes sur vingt-quatre participants) affirme se rendre au Petit Maghreb pour y effectuer des achats de biens de consommation maghrébins. Or, on trouve dans plusieurs autres arrondissements et quartiers montréalais des commerces maghrébins (nous pensons notamment à Notre-Dame-de-Grâce-Côtes-Des-Neiges) dont l'implantation et l'ouverture sont antérieures à l'apparition du Petit Maghreb dans le quartier Saint-Michel. Cette préférence observée chez les personnes avec qui nous nous sommes entretenue s'explique en

premier lieu par un argument d'ordre fonctionnel, à savoir que le Petit Maghreb contribue à simplifier le quotidien de ces individus.

En effet, le nombre croissant d'enseignes maghrébines sur cette portion de l'avenue Jean-Talon a entraîné chez les clients d'origine maghrébine qui fréquentent le Petit Maghreb une transformation de leurs pratiques d'approvisionnement de produits alimentaires et de services maghrébins. Ainsi, avant le début des années 2000, les participants à notre enquête devaient effectuer leurs achats à travers différents quartiers montréalais, dans la mesure où les établissements qui proposaient les produits d'alimentation spécifiques (plus particulièrement les boucheries halal) et services qu'ils souhaitaient se procurer étaient dispersés à travers différentes artères à Montréal. Peu à peu, le nombre croissant de boucheries halal, de magasins d'alimentation qui proposent des produits importés et des services divers (coiffeurs, magasins d'habillement, garderies) sur cette portion de la rue Jean-Talon Est entre les boulevards Saint-Michel et Pie-IX a contribué à infléchir ces habitudes. Facilement accessible de par la proximité de la station de métro Saint-Michel (ligne bleue) et desservi par quatre lignes de bus (les lignes 41-93-141-188), le Petit Maghreb rend désormais possible pour les membres de la communauté maghrébine montréalaise de s'approvisionner en biens de consommation ethniques en un seul lieu à Montréal. Ainsi, cette concentration commerciale leur procure un gain de temps et d'organisation, fait qui a été identifié comme facilitant grandement leur quotidien:

Bah je dirai que ça facilite pas mal de choses. Par exemple, au lieu d'essayer de se procurer des choses comme ça, un peu partout éparpillées à travers la ville, on trouve ça concentré, c'est pas mal... ça facilite pas mal la tâche (H7, 37 ans).

Ça facilite les choses. Quand tu magasines tout dans un même coin, tu es bien. Comme je te dis, tu as le coiffeur en face, le dépanneur de l'autre coté, le boucher, les cafés, tous proches. Comme je te dis, tu peux magasiner le samedi matin, ou le dimanche matin, tu peux faire tout en une demi-journée. Au lieu d'aller au Wall-Mart, à l'autre bout de la ville, puis ensuite aller à la Bay, au centre-ville, ça prend du temps. Ici tu viens, tu fais tout en même temps (H15, 43 ans).

Nos entrevues révèlent que les magasins d'alimentation les plus fréquentés du Petit Maghreb sont les boucheries *halal*<sup>20</sup>. Dès la fin des années 1990, la présence de boucheries halal attirait déjà une clientèle maghrébine sur cette portion d'artère de la rue Jean-Talon Est. Lors des entrevues, vingt-deux répondants sur vingt-quatre ont déclaré en faire usage :

Depuis que je suis venu, ça fait dix ans, ça n'existait pas. Donc, il y avait deux magasins d'alimentation *halal*, dans les années 1999, et puis à partir de là, ça a commencé. Donc, c'est ça. Ça a commencé comme ça. Par le bouche à oreille. Les gens qui connaissent, qui veulent acheter de la viande halal, y vont aller par exemple au magasin Cordoba, ou bien la Bastille, ça a commencé comme ça (H6, 42 ans).

Seules deux femmes ont déclaré ne pas tenir compte de l'obligation de manger une viande halal, traduisant de leur part un certain détachement et une mise à distance envers l'islam. Cependant, à l'instar des autres répondants, elles fréquentent les établissements d'alimentation présents au Petit Maghreb, tels que les dépanneurs et les épiceries, et dont les propriétaires sont d'origine maghrébine. Ces commerces donnent accès à une gamme importante de produits directement importés du Maghreb. Il est possible d'y trouver des épices, du thé, différentes sortes de grains de semoule, des biscuits, des boissons, des plats à tajine, des services à thé et tout un éventail de produits auxquels ils avaient accès au Maghreb. Neuf répondants fréquentent les boulangeries, et huit répondants les pâtisseries dont la marchandise, produite sur place par des commerçants d'origine maghrébine, est semblable à celle consommée au Maghreb. Parmi l'ensemble des établissements commerciaux fréquentés, la poissonnerie est le seul établissement ayant été cité dont les propriétaires ne sont pas d'origine maghrébine, mais italienne.

L'enseigne « Chic oriental », fréquentée par trois répondantes, procure à une clientèle féminine une gamme vestimentaire complète et conforme aux codes islamiques en matière d'habillement féminin. Enfin, la garderie « Poussinet » dont les gérants et propriétaires sont maghrébins a été citée par deux femmes.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Les boucheries dites *halal* proposent des aliments qui respectent les prescriptions alimentaires islamiques. Dans le cas contraire, le produit est *haram*.

## 4.1.2 Un contexte commercial « maghrébin »

Au-delà de rendre plus aisés l'achat et le ravitaillement de biens de consommation ethniques, il s'est avéré qu'à ces considérations d'ordre fonctionnel s'ajoutaient des arguments d'ordre symbolique. Ces dernières composent une part importante des motivations qui poussent ces immigrants d'origine maghrébine à préférer effectuer leurs achats au Petit Maghreb, bien davantage que dans d'autres commerces maghrébins ou dans de grandes surfaces de type Provigo, Intermarché.

Nous pensons que les commerces maghrébins du Petit Maghreb proposent à leur clientèle maghrébine comme des commerces ethniques, tels que le définit de Rudder (1987)<sup>21</sup>. Ces établissements fournissent en effet à leur clientèle une importante gamme de produits maghrébins d'importation et qui sont les mêmes dont ces clients avaient l'habitude de consommer au Maghreb:

Les produits maghrébins, importés du Maghreb, ça explique le choix des épiceries, des produits importés (H14, 32 ans).

Le pain, certaines spécialités de chez nous. Les produits de chez nous, en général. Du thé, de la viande, des affaires que l'on trouve pas ailleurs que dans le Petit Maghreb (H2, 65 ans).

Bien qu'ouvert à tout type de clients, les témoignages recueillis et nos séances d'observation directe ont permis de noter que la clientèle de ces établissements est de façon quasiexclusive maghrébine. De plus, le partage de la même origine ethnoculturelle par les commerçants et les clients procure à ces derniers la possibilité de pouvoir s'exprimer dans la même langue (l'arabe), avec des commerçants qui connaissent et qui ont en commun les mêmes pratiques culturelles et religieuses (et de cette façon les mêmes préceptes alimentaires). De ce fait, il a été souligné par les répondants qu'ils retrouvaient dans ces commerces une qualité d'écoute

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Nous rappelons que pour Véronique de Rudder (1987), sont « ethniques » les commerces dont les produits sont pour une grande majorité importés, et en relation directe avec des pratiques culturelles propres à un groupe ethnique. L'achalandage des produits et la vente s'effectuent selon des conditions similaires au pays d'origine, quand l'enseigne et l'agencement décoratif à l'intérieur du commerce soulignent l'origine et le degré d'affiliation communautaire du propriétaire. Il n'y a pas dans ce genre de cas de volonté affirmée de s'ouvrir à une clientèle élargie non ethnique.

et de services rendus qu'il ne serait pas possible d'obtenir selon eux ailleurs, notamment dans les grandes surfaces d'alimentation montréalaise :

Quand tu viens dans un magasin, le propriétaire c'est un Algérien, le boucher c'est un Algérien. Tu lui demandes la viande, qu'est-ce que tu veux, à ta manière, comme à ta manière, parce que si tu vas à Maxi, premièrement, c'est pas le produit qu'on cherche, parce que c'est pas des produits hallal. Puis deuxièmement, quand on vient ici, on demande tout ce qu'on veut, même s'il ne l'a pas là, il va l'amener de la Tunisie, il y a du monde qui va amener ça (H15, 43 ans).

Pour moi, c'est comme si je suis chez moi. En plus, je n'ai pas de difficulté à expliquer certaines choses. Il y a certains produits, qui avec d'autres, ailleurs, j'aurai une difficulté à expliquer, à le trouver. Ici, je viens directement. Dès fois, ils me connaissent. Ils me disent : tu as besoin de ça et ça. Vraiment, ça me facilite la tâche (F4, 51 ans).

Ainsi, les répondants expliquent la fréquentation des établissements commerciaux maghrébins du Petit Maghreb à une démarche à travers laquelle ils affirment se sentir transposés au sein d'un environnement similaire à celui des commerces qu'ils fréquentaient dans leur pays d'origine.

### 4.2 Un lieu de rencontres maghrébines

## 4.2.1 Un lieu de sociabilité masculine

De la même manière que les boucheries *halal* ont favorisé dès la fin des années 1990 la venue d'une clientèle maghrébine sur cette portion d'artère de la rue Jean Talon Est, les cafés ont également contribué à attirer cette même clientèle. Jusqu'au milieu des années 1990, de nombreux bâtiments présents sur cette portion d'artère étaient occupés par des cafés italiens, que fréquentaient déjà des immigrants d'origine maghrébine. À cette même époque, le départ de la population italienne qui résidait traditionnellement dans le quartier s'est fait à la faveur de l'installation d'une population maghrébine, ce qui a abouti à la substitution progressive des cafés italiens par des cafés maghrébins :

On ne l'a pas spécialement découvert. Peut-être même on est parmi les pionniers qui ont commencé à le fréquenter là. Avant, il y avait des cafés italiens qu'on fréquentait. Doucement, ça a commencé à grossir, la communauté. Donc on s'est retrouvé avec un certain quartier qui s'identifie comme le Petit Maghreb (H17, 60 ans).

La présence des cafés maghrébins sur cette portion d'artère demeure ainsi pour les répondants masculins la première raison qui les incite à se rendre au Petit Maghreb. La fréquentation de ces cafés s'inscrit dans le prolongement d'habitudes propres au mode de vie pré-migratoire de ces répondants. Selon les mêmes modalités suivant lesquelles ils pouvaient fréquenter des cafés dans leur pays d'origine, ceux de cette partie de la rue Jean-Talon Est sont pour cette clientèle masculine des lieux de rencontre et de détente en fin de journée, après le travail ou durant la fin de semaine.

Dès lors, la préférence marquée par les répondants masculins à se rendre dans les cafés du Petit Maghreb s'explique selon nous par le fait que ces établissements leur fournissent à Montréal un environnement de sociabilité au sein duquel ils affirment retrouver une atmosphère semblable à celle qu'ils goutaient dans les cafés de leur pays d'origine. Cette ambiance similaire découle de la possibilité d'y retrouver une forme de socialisation sur le modèle de celui qui prévaut dans les cafés du Maghreb, à savoir une sociabilité exclusivement masculine et maghrébine.

L'absence d'une clientèle féminine dans les cafés du Petit Maghreb reproduit d'après nous les normes sociales et culturelles en vigueur dans leur pays d'origine, à savoir que les femmes n'ont pas «[...] accès à tous les espaces de la ville ni à tous les emplois. Le fait qu'elles symbolisent l'intégrité et l'honneur de la famille est incompatible avec la fréquentation de certains lieux : les cafés notamment leur restent interdits. » (Nigaud et Ripoll, 2004 : 41). Ainsi, les femmes ne semblent pas faire usage du Petit Maghreb comme d'un lieu de sociabilité. Seule une répondante a affirmé s'y rendre pour y rencontrer régulièrement une amie, cette dernière résidant à proximité. Lors de notre entrevue, ces deux femmes se trouvaient assises dans le parc François-Perrault, et non dans un des établissements maghrébins du Petit Maghreb.

De plus, à l'image des commerces d'alimentation maghrébins établis sur l'artère que nous avons identifiés comme des « commerces ethniques », nous considérons que les cafés maghrébins du Petit Maghreb constituent des « cafés ethniques », où les clients viennent avant tout rechercher et cultiver un « entre-soi », à savoir un lieu de sociabilité exclusivement maghrébine à Montréal.

Nous avons rencontré dans ces cafés seulement trois personnes d'origine autre que maghrébine, à savoir des clients d'origine égyptienne et libanaise. De plus, si certains répondants affirment qu'ils ont en parallèle des réseaux d'amis composés tant de Québécois d'origine que de personnes issues d'autres communautés ethnoculturelles, leur fréquentation a lieu dans d'autres lieux à Montréal, mais non dans les cafés du Petit Maghreb. Dès lors, ces établissements participent à l'élaboration de réseaux sociaux sur une base ethnique, davantage amicaux que familiaux, et qui sont l'occasion pour certains de voir se prolonger et se renforcer des relations qui ont pu débuter au Maghreb, notamment dans les villes où ils résidaient avant de quitter leur pays pour le Canada.

Les cafés du Petit Maghreb sont ainsi l'occasion d'y retrouver des individus qui ont en commun une même origine, tout comme une mentalité, une culture, des valeurs et une expérience migratoire communes (primo-arrivants). Les clients s'y retrouvent pour boire le café dit « maghrébin » ou « arabe », pour écouter des match de soccer, notamment lorsqu'une des trois équipes nationales joue, mais également des séries télévisées maghrébines. Ces cafés sont aussi l'occasion de discuter et de débattre de l'actualité ou de la situation politique de leur pays d'origine, le tout dans un cadre d'interactions où il est possible de s'exprimer totalement dans la langue maternelle (l'arabe) tant avec l'ensemble de la clientèle qu'avec le personnel des établissements (propriétaires, gérants, serveurs).

Dès lors, la stimulation sensorielle que l'ensemble de ces éléments provoque a été identifiée par la clientèle comme la possibilité de pouvoir se sentir plongé dans une atmosphère semblable à celle des cafés fréquentés dans les pays d'origine des répondants : il s'agit d'entendre parler arabe, de connaître les clients (personnellement ou simplement de vue), de consommer du café et d'autres denrées alimentaires maghrébines, mais également de se retrouver dans un décor qui rappelle le pays ou d'autres lieux significatifs comme la Mecque

Cette identification est renforcée selon nous par le comparatif qui a été souvent établi d'avec les cafés de type grandes chaines que l'on trouve à Montréal (Tim Horton), et dont l'environnement est perçu comme froid et impersonnel :

Quand j'arrive ici, je vois le café plein et ça crie de partout. Et parce qu'on ne voit pas ça ailleurs dans les autres cafés. On voit pas ça ailleurs. Chez nous, c'est comme ça. Oui, des affaires comme ça (H1, 40 ans).

[...] l'atmosphère, plus... on est relax ici, on est plus habitué à des cafés où c'est qu'on s'assoit relax, pendant deux ou trois heures. C'est pas le genre de café comme Tim Horton où on rentre, on boit un café et on sort. On a plus le temps de relaxer, quand on est là, on relaxe (H4, 34 ans).

Dans ce contexte, les répondants éprouvent plus de plaisir et de satisfaction à se rendre dans les cafés du Petit Maghreb; la fréquentation de ces cafés maghrébins étant plus aisée et confortable à leurs yeux que s'ils devaient être menés à se rendre dans des cafés non maghrébins.

Nous pensons que les salons de coiffures maghrébins remplissent un rôle similaire aux cafés du Petit Maghreb. Les salons de coiffure bénéficient de l'exclusivité des six répondants masculins qui ont déclaré les fréquenter. Les femmes ne font pas usage des coiffeurs, mais elles peuvent s'y rendre pour y accompagner leurs garçons ou encore leur mari. Les six répondants qui fréquentent les salons de coiffure n'ont pas avancé d'arguments précis qui expliquaient leur préférence à leur égard. Cependant, si l'utilisation première qu'ils en font répond à la volonté d'obtenir à Montréal une coupe de cheveux de qualité égale à celles auxquelles ils étaient habitués au Maghreb, nous avons noté qu'à l'instar des cafés, les salons de coiffure participent d'une sociabilité exclusivement masculine et maghrébine. Ainsi, il est possible d'y retrouver des connaissances, ou tout simplement de pouvoir converser entre clients et coiffeurs de la même origine ethnoculturelle, en attendant sa coupe de cheveux.

### 4.2.2 Un lieu de manifestations collectives « spontanées »

Le Petit Maghreb donne lieu à des manifestations collectives que nous qualifions de « spontanées », car elles découlent de comportements et d'attitudes propres aux usagers, et

non d'une organisation en lien avec une instance communautaire ou institutionnelle maghrébine.

Cette portion de la rue Jean-Talon Est peut se voir investir spontanément lorsqu'une des trois équipes nationales de soccer (marocaine, algérienne ou tunisienne) remporte une victoire lors d'une rencontre sportive. La rue peut être alors à cet effet fermée, pour y accueillir une foule de partisans en liesse.

De plus, pendant la période de Ramadan, les personnes que nous avons interrogées font usage de cette artère comme d'un lieu de retrouvailles, familiales et amicales, pour y célébrer l'Iftar (repas qui marque la rupture de la journée de jeune) tout comme les deux grandes fêtes qui ponctuent cette période : Laylat al-Qadr et l'Aïd el-Fitr. Il est cependant important de préciser que la fréquentation des deux mosquées établies sur l'artère était de faible importance. Seulement deux hommes ont affirmé que leur présence était la raison principale qui les poussait à se rendre au Petit Maghreb. Quant aux femmes, seule la répondante F3 a fait référence lors de son entretien à sa pratique religieuse, pour déclarer ne pas apprécier les mosquées du Petit Maghreb. Elle se rend dans la mosquée qui se trouve à proximité de son domicile à Laval : « J'aime pas trop ces mosquées-là. J'ai une mosquée chez moi, à côté de chez-moi à Laval. Elle est bien, elle est grande. » (F3, 43 ans). Nous pensons ainsi que pour ceux qui ne fréquentent pas les mosquées de cette portion de la rue Jean Talon, ces rassemblements auxquels donne lieu le Petit Maghreb pendant la période de Ramadan se substituent à la fréquentation des mosquées quant au rôle que cette artère endosse dans la perpétuation de l'identité religieuse de ces immigrants de confession musulmane.

#### 4.2.3 Un environnement familier

À la lumière de ces manifestations « spontanées », nous avons réalisé que pour saisir l'ensemble des motivations qui incitent nos répondants à se rendre au Petit Maghreb, nous devions dépasser l'idée de nous intéresser uniquement aux pratiques de consommation et de sociabilité auxquelles donnent lieu les établissements maghrébins de cette artère. Dans leurs travaux sur les commerces ethniques parisiens, Raulin (1987, 2000) et Goreau-Ponceaud (2008) se réfèrent au caractère nominal des enseignes commerciales ainsi qu'aux façades dont la charge allégorique fournit aux commerces ethniques une dimension imaginaire. À

l'égard du Petit Maghreb, nous pensons qu'en vue de l'importante concentration de commerces maghrébins sur cette portion de la rue Jean Talon Est (cas unique à Montréal), ce lieu endosse aux yeux des immigrants de la première génération une dimension allégorique qui ne se limite pas aux commerces et cafés maghrébins. À notre avis, elle concerne tant ces établissements que l'espace public de la rue. Au cœur de la métropole montréalaise, le Petit Maghreb incarne un lieu qui tant d'un point de vue fonctionnel que symbolique, reproduirait un environnement équivalent à celui des rues commerciales que ces primo-arrivants fréquentaient dans leur pays d'origine.

Voyons maintenant l'ensemble des facteurs ayant été cités par les répondants et qui procurent selon eux un caractère familier à ce tronçon de la rue Jean-Talon.

En premier lieu, nous rappelons que si le Petit Maghreb se caractérise par la diversité ethnoculturelle des établissements commerciaux qui y sont implantés, les commerces maghrébins y sont majoritaires en nombre 22. Ainsi, en comparaison avec d'autres artères montréalaises où la présence de commerces maghrébins s'insère au sein d'un tissu commercial marqué par l'hétérogénéité ethnoculturelle, ceux du Petit Maghreb forment une trame commerciale densifiée et relativement complète, à la lumière de la diversité des biens de consommation et de services ethniques auxquels ils donnent accès. Dans ce contexte, il est apparu que les répondants appréciaient le fait que cette portion de la rue Jean Talon Est rende possible pour eux de faire un usage des commerces du Petit Maghreb que nous qualifions de « combiné ». Par ce terme, nous désignons la possibilité de fréquenter de manière successive les différents commerces maghrébins, selon les mêmes modalités selon lesquelles ils effectuaient leurs achats dans les rues commerçantes des villes maghrébines :

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Nous rappelons qu'au moment où nous avons effectué notre terrain (durant l'été 2009), le Petit Maghreb était composé de 123 commerces, dont cinquante-trois étaient maghrébins. Il s'agissait de la première composante ethnoculturelle de l'artère, la seconde étant québécoise avec vingt-et-un commerces.

C'est bien, c'est comme chez nous, comme au Maroc. Tu prends le 141, t'arrives direct ici. Tes besoins, ce que tu veux, tu t'assois au café, tu retournes chez toi. (H11, 46 ans).

Par la suite, différents éléments présents sur l'artère ont été cités et qui renforcent le caractère familier du Petit Maghreb. Sur les trottoirs, lieux de circulation obligés des passants, la coiffure et l'habillement ont été plusieurs fois nommés comme étant des détails reconnus qui participaient d'une différenciation physique entre Maghrébins et non-Maghrébins, ce qui y procure un sentiment d'identification et d'appartenance entre membres de la même origine ethnoculturelle. Il en est de même pour le fait de pouvoir s'interpeller en arabe entre passants, sans pour autant qu'ils se connaissent réellement :

Ce que je trouve de maghrébin ici, c'est certainement les produits que je peux trouver ici, et qui sont spécifiquement maghrébins, et puis la façon dont les Maghrébins sont habillés, et comment ils sont coiffés... (H8, 43 ans).

Tout, tout est maghrébin. Je me suis jamais sentie loin de ce pays, surtout quand j'ai connu ce quartier, parce que tout le temps je tourne la tête, je parle en arabe, mais je sens que c'est des Arabes. C'est une nature humaine, c'est une appartenance (F4, 51 ans).

Juste la présence physique des gens du Maghreb, c'est une identification pour moi. La fréquentation du quartier, c'est des Maghrébins à 65 % (H12, 40 ans).

Les terrasses des cafés rappellent aux passants les trottoirs maghrébins. Parce que ces derniers permettent aux femmes de se remémorer leur ville d'origine, cet agencement qui n'était pas forcément apprécié au Maghreb le devient à Montréal :

Les cafés avec les gens à l'extérieur, parce qu'avant on ne voyait pas ça. Je ne dis pas que ça me manque, mais au Maroc, c'était incroyable, on n'aimait pas ça, parce qu'il n'y avait pas de trottoirs, il y avait des trottoirs pleins de cafés. Mais quand même. Avant, on n'aimait pas ça, mais maintenant, il y a des cafés avec des gens à l'extérieur, ça ne me dérange pas. Au contraire, ça me rappelle les trottoirs marocains (F3, 43 ans).

Enfin, nous nous intéressons plus particulièrement aux manifestations collectives auxquelles donne lieu le Petit Maghreb pendant le mois de Ramadan. À nos yeux, c'est durant cette période que le caractère allégorique du Petit Maghreb se révèle le plus, en cumulant les

figures de lieu de rassemblement (Magda-Lopez, 2003) et de lieu de rencontre pour les immigrants de confession musulmane. Ces musulmans ont affirmé retrouver sur cette portion d'artère à la fois des conditions pratiques et une ambiance similaire selon lesquelles se déroule le Ramadan au Maghreb. Cette similarité est rendue possible par le fait d'y trouver des commerces d'alimentation et de restauration ainsi que des cafés qui demeurent ouverts tard pendant la nuit et qui offrent la possibilité à ces musulmans de s'y retrouver en famille ou entre amis après la dernière prière de la journée. À cet effet, les trottoirs qui bordent ces établissements se voient investis, afin de partager ensemble un repas, une conversation, une cigarette :

[...] je trouve l'ambiance... comme il y a pas longtemps, pendant le Ramadan, la nuit, on était à la mosquée à Laval. Et mon fils avait faim. Il voulait manger quelque chose. Et tout était fermé là-bas à Laval. Et ben, on est venu ici pour manger parce que tout était ouvert, c'était... c'était... ça m'a fait chaud au cœur. Ça faisait longtemps que je n'avais pas vu cette ambiance. Le boulevard là, on pouvait passer à peine en voiture. C'était bondé, bondé de gens. C'était agréable. On voyait que c'était vivant, parce que les gens pendant la journée, ils sont fatigués, parce qu'ils vont au travail, ou ils font la cuisine, mais c'est la nuit où ils s'amusent, ils rencontrent les amis, surtout les gens qui fument la cigarette. Ça m'a fait chaud au cœur et j'ai dit à mon fils : « Voila le Ramadan, chez nous au Maroc, en Algérie, c'est comme ça. ». Parce que mon fils il est né ici, il ne connaît pas. Il a dit « Wouah, c'est vivant ici » et j'ai dit « Bé, c'est ça au Maroc, en Algérie, dans tous les pays musulmans, c'est la nuit où on vit, surtout avec la chaleur, donc la nuit, ça fait plus frais, donc les gens, ils profitent. Donc on est venu de Laval à ici pour manger, pour prendre un sandwich la nuit, à 22 h 30 (F3, 34 ans).

Ainsi, au-delà de faciliter à Montréal l'accès en un seul lieu à des biens de consommation et de services ethniques, ainsi qu'à des cafés comme lieu de sociabilité masculine, nous pensons que le Petit Maghreb se propose comme une source d'identification pour les immigrants d'origine maghrébine de la première génération, car cette portion d'artère leur permet d'y reproduire des pratiques d'achat, de sociabilité et de festivités propres à leur identité maghrébine et cela dans des conditions semblables (tant matérielles que symboliques) à celles des quartiers commerciaux du Maghreb (Poirier, 2006).

## 4.3 Le Petit Maghreb : une source de stabilité identitaire

Au cours du processus d'acculturation<sup>23</sup> propre à chaque immigrant au sein de la société québécoise, le Petit Maghreb contribue selon nous à réguler le rapport de ces primo-arrivants avec leur identité maghrébine, mais aussi avec la société d'accueil, et cela sur le court et le long terme.

#### 4.3.1 Une source de cohésion identitaire sur le court terme

En facilitant l'approvisionnement en un seul lieu d'une gamme importante de biens de consommation et de services similaires à ceux auxquels ils avaient accès au Maghreb, nous pensons que le Petit Maghreb devient pour les nouveaux arrivants d'origine maghrébine une source importante de stabilité identitaire dès leur arrivée dans la métropole montréalaise. Dans un premier temps, nous pensons que ce sont plus particulièrement les pratiques d'achat et/ ou de consommation de biens alimentaires maghrébins qui demeurent le moyen prépondérant à travers lequel ces nouveaux arrivants s'assurent une permanence identitaire dès leurs premières semaines passées à Montréal.

Koc et Welsh (2002) affirment que les pratiques alimentaires contribuent à soutenir le sentiment d'identité et d'appartenance des immigrants avec leur culture d'origine. Or, les différents commerces d'alimentation maghrébins du Petit Maghreb, les produits d'importation qu'ils proposent, les denrées produites sur place, mais de qualité égale à celles auxquelles la clientèle maghrébine avait accès au Maghreb, rendent possible aux nouveaux arrivants d'instaurer à Montréal un « continuum alimentaire», à savoir la reproduction d'un mode de vie culinaire sur le même modèle que celui qui prévalait dans leur quotidien prémigratoire (Girard, 2010).

En permettant d'actualiser au quotidien – par le biais de ces pratiques alimentaires – des habitudes culinaires propres à leur existence révolue, mais relative à leur pays d'origine, le

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Pour Kanouté (2002), le processus d'acculturation traduit l'attitude propre à l'immigrant qui consiste à le voir se « réajuster» face à l'intermittence (« discontinuité ») qui découle de l'écart existant entre son cadre culturel d'origine et celui auquel il est confronté dans la société d'accueil.

Petit Maghreb contribue selon nous à ce que ces nouveaux arrivants puissent alimenter et consolider leur sentiment d'appartenance envers leur culture d'origine.

## 4.3.2 Une réponse à un besoin de continuité identitaire sur le long terme

Pour les personnes les plus anciennement établies à Montréal (arrivées avant 1991), nous pensons que la fréquentation du Petit Maghreb est envisagée sous l'angle d'une reconnexion avec leur passé. Les immigrants les plus anciens qui sont arrivés au Québec dès la fin des années 1960 considèrent que le Petit Maghreb leur a permis d'opérer ce que nous considérons comme un véritable « retour aux origines». Pour eux, quitter leur pays natal pour venir s'installer à Montréal était avant tout synonyme de rupture avec leur passé. En l'absence d'une importante communauté maghrébine et de commerces affiliés, ils considèrent que leur arrivée au Québec a consisté à devoir s'adapter immédiatement à la société d'accueil, en adoptant dans sa totalité un mode de vie québécois, sans que soit posée la possibilité d'avoir recours à la fréquentation de commerces et autres lieux de rencontre maghrébins pour maintenir un semblant d'habitudes en lien avec leurs origines :

[...] moi quand je suis arrivé, il y avait pas le choix, il y avait pas de Petit Maghreb. Je vous l'ai dit au début, nous étions peut-être trente Maghrébins, entre les Marocains, Algériens, Tunisiens. Donc, on s'est noyé dans la masse. [...] donc, je viens surtout non seulement pour voir des Algériens, des compatriotes ou des Maghrébins en général. Souvent pour faire des courses, pour acheter des affaires que je n'avais pas vues depuis longtemps (H2, 65 ans).

Se considérant comme des Québécois, la fréquentation du Petit Maghreb ne semble pas répondre à un besoin d'équilibre identitaire, mais davantage à ce que nous nommons « une démarche de redécouverte curieuse ». Ces individus renouent avec des habitudes culinaires et avec des pratiques de sociabilité auxquelles ils avaient du apprendre à se passer et dont ils n'étaient plus accoutumés.

Cependant, pour une majorité de répondants, la perpétuation des pratiques en lien avec la culture d'origine des répondants que le Petit Maghreb favorise est une démarche qui répond selon nous au désir de maintenir une continuité identitaire sur le long terme. En effet, de même que Frideres (2004) considère l'ethnicité comme une des facettes identitaires dominantes avec laquelle l'immigrant doit composer tout le long de son existence, une

majorité de répondants ont reconnu et admis qu'en tant qu'immigrants de la première génération, il semblait difficile pour eux de pouvoir se ressentir complètement Québécois et cela, même après plusieurs décennies passées au Québec. S'ils ont admis la possibilité qu'une part de leur identité ait pu se transformer au contact de la société québécoise, il a été souligné dans le même temps que certaines caractéristiques propres à leur identité maghrébine, de par leur statut de primo-arrivant, ne pouvaient changer :

Parce qu'il y a quelque chose que l'on doit comprendre aussi, il y a une partie que l'on peut pas changer. Donc, on doit trouver des moyens pour pouvoir s'intégrer. Le haut qui émerge ça peut changer, mais ce qui est en bas, qui est la culture, la religion il y a plein de choses, faut être franc, il peut pas changer. Pour moi le Petit Maghreb, c'est un moyen pour combler à ça (F4, 51 ans).

L'identité, c'est ce qui nous reste quand on perd tout. Mais ici, on peut pas être intégré à 100 %. Les vieux réflexes reviennent toujours. L'intégration, c'est pas avec la première génération. Le rôle de ce quartier... il permet de garder l'identité... l'ancienne identité. Ça permet à des gens de pas se perdre (H5, 44 ans).

Nous nous appuyons ici sur l'usage de l'arabe, qui se retrouve dans l'ensemble des pratiques que ces immigrants de la première génération déploient au Petit Maghreb. Le fait de pouvoir baigner dans un environnement où il est possible de s'exprimer en arabe, de l'entendre parler entre clients et commerçants, ou dans la rue entre passants, procure une très grande satisfaction aux personnes avec qui nous nous sommes entretenue. En comparaison avec l'usage du français (la totalité des répondants étaient bilingues, et plusieurs parlaient anglais), l'usage de l'arabe a été identifié par les répondants comme un moyen déterminant par le biais duquel ils continuaient à exprimer leur identité maghrébine à Montréal, et cela sur le temps long. Sa pratique ayant été désignée comme un recours naturel à la langue maternelle, son usage est assimilé pour les répondants à pouvoir se reconnecter et être ramené à ses racines :

Bah, ça signifie, l'arabe est ma langue maternelle. Donc, c'est sûr quand je parle arabe, c'est ma langue maternelle. Ce sont mes racines, ça n'a pas une signification particulière, mais ce sont mes origines (H2, 65 ans).

À l'image de l'usage de l'arabe, l'ensemble des pratiques déployées au Petit Maghreb apparaît à nos yeux comme autant de traits propres à l'identité maghrébine de ces immigrants de la première génération, dont nous pensons que la perpétuation traduit une démarche

stratégique de leur part à travers laquelle ils s'approprient un axe de stabilité sur le long terme. Ainsi, nous pensons que le Petit Maghreb marque un soutien affectif dans le maintien, la reconnexion ou la préservation d'un mode de vie pré-migratoire, tributaire d'un équilibre psychologique et d'un bien-être quotidien dans le cadre de leur nouvelle vie à Montréal. De cette manière, ces individus cherchent à éviter les souffrances identitaires qui peuvent découler du processus d'acculturation, et auquel est confronté chaque primo-arrivant au sein d'une société d'accueil (Kanouté, 2002).

## 4.4 Le Petit Maghreb : un repère identitaire au cœur de la métropole montréalaise

## 4.4.1 Un « tremplin » vers l'intégration

Dans un second temps, nous pensons que l'usage symbolique du Petit Maghreb permet aux nouveaux arrivants de réguler leurs rapports à la société d'accueil. La trame commerciale du Petit Maghreb dominée majoritairement par des établissements maghrébins et la présence en grand nombre d'immigrants d'origine maghrébine avec qui il est possible d'être en contact et en interaction dans les cafés, dans les commerces, dans la rue ou durant toutes les manifestations collectives, endosse selon nous un caractère protecteur auprès des immigrants d'origine maghrébine qui le fréquentent. Dans ce contexte, par contraste avec le reste du territoire métropolitain montréalais, nous pensons que le Petit Maghreb procure aux nouveaux arrivants une sensation de sécurité lorsqu'ils s'y rendent :

J'aime parce qu'il y a beaucoup d'Arabes ici, beaucoup de Maghrébins, parce que moi, ça fait pas beaucoup de temps que je suis ici à Montréal. C'est pour ça je suis à l'aise, parce qu'il y a beaucoup de Maghrébins, de musulmans aussi (F5, 32 ans).

Tout ce qui est ethnique, parce que vraiment, on a besoin de ça, les premiers jours quand on arrive. On cherche toujours, vraiment les gens qu'on connaît [...] comme un enfant, il cherche toujours les personnes significatives pour lui. Pour nous, c'est les personnes qu'on connaît, dans la même culture, qui sont significatives pour nous, et qui peuvent nous aider à vraiment s'adapter, à être sécurisé, et être confiant dans cette société (F4, 51 ans).

Ainsi, dans le contexte des bouleversements qui découlent à la fois du déracinement d'avec leur pays d'origine, du processus migratoire et de leur établissement dans la métropole montréalaise, le Petit Maghreb se propose pour les immigrants les plus récemment établis à Montréal comme une source importante de sécurité psychologique. Désigné à plusieurs reprises sous le terme de « tremplin», l'usage symbolique que ces individus font du Petit Maghreb permet selon nous à ces nouveaux arrivants de faire face au « stress d'acculturation» <sup>24</sup> auquel ils peuvent être soumis lors des premières années passées à Montréal. Le Petit Maghreb permet ainsi de pallier à un sentiment d'insécurité qui peut être éprouvé à l'égard d'un nouvel environnement urbain et d'une société d'accueil tous les deux nouveaux et inconnus. Sa fréquentation fait écho à un besoin d'acclimatation progressive à la société d'accueil, démarche ayant été désignée par certains répondants comme un préalable nécessaire à l'autonomisation progressive des individus nouvellement arrivés dans la métropole montréalaise :

Je trouve ce petit monde-là, c'est une conciliation. Je trouve toujours qu'il faut une transition entre deux choses. C'est une transition entre le Maghreb que l'on a laissé et cette société d'accueil. Donc, pour moi, sans ce tremplin, on ne peut pas arriver à un bon résultat (F4, 51 ans).

Alors là, je trouve qu'ici c'est comme un tremplin. C'est comme une phase, pour se ressourcer, pour s'habituer, surtout les trois premières années, c'est les plus difficiles pour un immigrant. Une fois tu dépasses ces trois premières années, tu fais pas de dépression, c'est bon. Là, tu es sauvé. Après les gens, ils déménagent; regarde là je suis à Laval maintenant. Il n'y a pas d'Arabes, ça me dérange pas. Ça ne me dérange absolument pas. Je suis bien, je suis bien au contraire, et c'est ça (F3, 43 ans).

La forme la plus aboutie de ce processus serait de voir s'opérer chez les individus qui font le choix de s'établir à proximité du Petit Maghreb dès leur arrivée à Montréal une mobilité résidentielle au sein de quartiers sans qu'y soit posée comme corolaire la présence d'autres immigrants d'origine maghrébine.

### 4.4.2 Une source de bien-être sur le long terme

Une très faible minorité de répondants (deux femmes) estiment fréquenter le Petit Maghreb pour des raisons strictement utilitaires. Ces deux répondantes y justifient leur fréquentation

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Kanouté (2002), à partir des travaux de *Berry et coll*. (1989), considère que le stress d'acculturation consiste à voir qu'« Un individu en contexte d'acculturation, sous l'injonction de codes culturels plus ou moins différents et parfois conflictuels, cherche à imprimer une unité de sens à sa vie au moindre coût. » (2002:178).

par l'aspect pratique de la concentration de l'ensemble des commerces maghrébins présents sur l'artère quand, et seule la répondante F1 peut y retrouver une amie, mais seulement parce que celle-ci habite à proximité. Pour ces deux femmes, le Petit Maghreb ne provoque rien qui puisse évoquer chez elles un rapport symbolique à son égard, et dont la fréquentation les mènerait à raviver des souvenirs envers leur pays d'origine. C'est à partir du témoignage de la répondante F1 que nous proposerons des explications.

Arrivée à Montréal en 1984, cette femme d'origine algérienne a quitté son pays avec sa famille en réaction au contexte croissant d'insécurité politique et sociale, notamment marqué par la montée de l'islamisme. En échos à ces conditions de départ, elle a inscrit son arrivée au Ouébec et sa nouvelle vie à Montréal en rupture avec son passé, marquant ainsi une mise à distance d'avec ses origines ethnoculturelles. Ce détachement s'est traduit chez elle par le choix d'adopter un mode de vie québécois et cela, dès son arrivée à Montréal. En conséquence, nous pensons que l'absence de valeur symbolique accordée au Petit Maghreb par cette femme et son refus d'accorder une teneur affective à sa fréquentation de l'artère fait écho à un processus migratoire inscrit dans la rupture, et qui consiste en «[...] une déculturation plutôt complète de la culture d'origine, ou par son reniement, jumelée à une resocialisation active dans celle de la société d'accueil. » (Kanouté, 2002 : 177). Les seuls liens maintenus avec son identité d'origine se traduisent à travers des pratiques alimentaires, raisons selon lesquelles elle justifie ses venues au Petit Maghreb, et qui se limitent à l'acte d'achat. Elle s'est avérée réfractaire à l'idée de fréquenter d'autres Algériens et Maghrébins au Petit Maghreb, ou à Montréal en général (hormis son amie qui y réside). Elle assimile l'environnement du Petit Maghreb à une artère commerciale semblable à toutes celles qu'elle peut fréquenter à Montréal.

Cependant, pour une majorité de répondants, se rendre au Petit Maghreb consiste à apporter sur le long terme une réponse à des sentiments de nostalgie que ces primo-arrivants peuvent éprouver envers leur passé et leurs pays d'origine; il en est fait usage comme d'un « lieu de ressourcement » (Magda-Lopez, 2003). Avec le temps et la distance, les souvenirs s'éloignent d'autant plus facilement qu'il est moins facile pour eux d'effectuer des voyages au Maghreb, comme cela se fait plus aisément depuis l'Europe. Dans ce contexte, la fréquentation du Petit Maghreb permet d'entretenir et d'actualiser des souvenirs personnels

reliés à leur vie familiale ou amicale qui les renvoient au temps de leur passé, ce qui représente aux yeux de ces immigrants de la première génération est une source importante de bien-être :

On trouve que je sais pas, c'est un plus. C'est pour le psychique peut-être, après dixhuit ans, on se sent vraiment qu'on est loin, surtout là, c'est un autre continent. C'est pas comme la France, par rapport au Maroc ou à l'Algérie, on est à deux heures de vol. Là, on se sent vraiment loin. Alors quand on vient ici, on sent cette chaleur un petit peu. Les viandes, les gâteaux, la semoule, tout ce qui est pâtes feuilletées, les épices, les dattes, même nos boissons gazeuses, maintenant, on a nos boissons gazeuses qui viennent de l'Algérie, du Maroc, elles sont ... ça me fait rappeler l'enfance. Dès fois j'en bois et mes enfants me disent : « Berk... c'est quoi ça maman ? » je dis : « Bah, vous êtes des Québécois, moi non. ». Ça fait rappeler l'enfance, même si c'est pas bon, moi j'adore (F3, 43 ans).

Ben, moi je dirai c'est un quartier, pour tout Maghrébin, que ce soit pour la nostalgie de son pays, il va être un peu soulagé de se trouver dans ce quartier, prendre un petit café, il va se sentir qu'il est chez lui au Petit Maghreb. Là demain, il va penser à retourner dans son travail. Moi, c'est comme ça que je le vois. C'est un soulagement. [...] Mais il y a des gens, il y a toujours de la nostalgie. Home sickness, chaque fois il pense à son pays, soulagement psychologique. Je suis en famille, je suis entouré, moi, je vois le quartier, c'est un soulagement pour le monde, petit problème de nostalgie (H12, 40 ans).

Cependant, dans le contexte du processus d'acculturation et d'intégration à la société québécoise, le Petit Maghreb fait figure avant tout de complément au quartier résidentiel au sein duquel ont choisi de s'établir les répondants.

# 4.4.3 Un complément au quotidien

Si une majorité de répondants s'identifient au Petit Maghreb et reconnaissent en lui une source importante de stabilité identitaire, peu envisageraient cependant d'y déménager dans le futur.

Cette dissociation que nous avons constatée entre le Petit Maghreb et le quartier de résidence de la majorité des répondants s'explique selon nous de plusieurs façons : en premier lieu, la majorité des personnes avec qui nous nous sommes entretenues résidaient déjà à Montréal depuis plusieurs années avant que le Petit Maghreb n'apparaisse à Saint-Michel. Dans ce contexte, il a été souligné la façon dont les infrastructures de transports, notamment les

transports en commun, facilitaient les déplacements dans Montréal, et de ce fait l'accès au Petit Maghreb depuis d'autres quartiers. Il a également été avancé l'argument que le Petit Maghreb était avant tout un quartier commercial, ce qui n'en fait pas pour autant pour ceux qui l'ont précisé un quartier où y établir leur logement. Il lui est préféré des quartiers uniquement résidentiels, sources de davantage de tranquillité. Nous pensons aussi que le quartier Saint-Michel, connu pour ses difficultés socioéconomiques, puisse agir comme un élément répulsif face à la perspective d'y vivre.

Nous établissons ainsi une distinction entre les fonctions identitaires attribuées au Petit Maghreb et celles remplies par le quartier résidentiel des répondants. Une grande importance a été accordée à ce que l'environnement du quartier de résidence se caractérise par un voisinage québécois (non issu de l'immigration) ou par une forte diversité ethnoculturelle, et non forcément par la présence automatique d'une population d'origine maghrébine. Lorsqu'il est dissocié du Petit Maghreb, le quartier résidentiel doit favoriser l'instauration et le développement de liens sociaux à l'échelle du voisinage, ouverts et inclusifs, car tournés vers la société d'accueil. En effet, ils permettraient de fournir les contacts sociaux quotidiens avec les autres membres de la société d'accueil; contacts nécessaires à l'acclimatation progressive avec le mode de vie propre à la société québécoise. Selon le même schéma, l'environnement professionnel, scolaire ou universitaire se voit attribuer les mêmes responsabilités quant à l'élaboration de rapports sociaux avec la société d'accueil, en vue de maximiser la réussite de leur intégration à la société québécoise:

Oui, mon premier logement, je suis entouré par les Québécois. Je passe toute la journée à parler avec, ça c'est les deux premiers mois. Ça m'a donné beaucoup de temps pour s'intégrer, pour comprendre comme ils parlent les Québécois, des choses comme ça (H10, 38 ans).

Par exemple moi, je fréquente l'école, je trouve des amis québécois, des Haïtiens, des Italiens, tout ça, des Portugais, des Latinos, je trouve toutes les communautés, je suis intégré avec eux, je parle avec eux, je joue avec eux, on rit ensemble, je suis intégré avec eux. Mais il y a des gens qui sont restés dans cet arrondissement, et qui n'ont pas pu intégrer vraiment (H18, 28 ans).

En contrepartie, la fréquentation du Petit Maghreb est d'après nous une démarche dirigée uniquement vers l'identité d'origine des répondants :

Moi, par exemple, je reste dans le quartier Rosemont. Là, je vis dans un quartier 100 % québécois, d'un autre côté, je viens magasiner au Petit Maghreb 100 % maghrébin. Et ça me donne deux choses là : l'intégration dans mon quartier où je reste, l'intégration dans mon travail, dans la société québécoise, et de l'autre côté, des retours aux racines, aux origines, à la communauté (H15, 43 ans).

Dans ce contexte, certains répondants se sont avérés hostiles à l'idée de venir s'installer ou de voir venir s'établir une population maghrébine croissante au Petit Maghreb. Artère jouant le rôle de repère identitaire dans la métropole montréalaise, le risque que contient le Petit Maghreb demeurerait dans le fait que la présence d'une gamme complète de commerces maghrébins et le caractère protecteur qu'endosse cette artère puissent mener les nouveaux arrivants qui feraient le choix de s'y installer à fréquenter ce quartier bien davantage (voire de façon exclusive) que d'autres artères commerciales ou d'autres quartiers montréalais. Il pourrait limiter les contacts avec le reste de la société d'accueil, faisant courir le risque de devenir une entrave à l'intégration des immigrants d'origine maghrébine à la société québécoise. Si résider au Petit Maghreb peut être positif sur le court terme pour les nouveaux arrivants, il est dans le même temps considéré comme pouvant jouer un rôle négatif sur le long terme :

Je pense que non, surtout pas pour l'intégration. Généralement, pour une meilleure intégration, il vaut mieux côtoyer des Québécois de souche on va dire. Mais là où j'habite par exemple, c'est un peu mélangé. Moi je dirai que pour une meilleure intégration, il vaut mieux côtoyer des Québécois que des gens de sa propre communauté (H4, 34 ans).

En fait, je trouve ça juste pour aider les immigrants, les nouveaux immigrants, je trouve ça profitant, ça va les aider, mais à long terme, je trouve ça vraiment incorrect. Ça va pas intégrer les immigrants, ça va faire une marge entre les communautés. [...] Ça fait comme une sorte de barrière. Comprenez, pour les nouveaux immigrants, je trouve ça correct, mais à long terme, comme j'ai dit, non (H9, 31 ans).

D'après nous, l'importance accordée par les répondants à la dissociation du Petit Maghreb d'avec leur quartier résidentiel traduit chez ces immigrants de la première génération tout l'enjeu de pouvoir garantir et concilier à Montréal à la fois des rapports avec leur culture d'origine et des rapports socio-spatiaux quotidiens avec la société d'accueil. L'équilibre identitaire recherché consiste alors en la « [...] synthèse des deux codes culturels: celui de la

société d'accueil et celui de la société d'origine. Au-delà de la synthèse, il y a la conciliation, voire la réconciliation de deux pôles d'allégeance culturelle. » (Berry *et al.*, in Kanouté, 2002), dont l'aboutissement doit contribuer à la réussite de leur démarche migratoire au Québec.

# 4.5 Pratiques communautaires du Petit Maghreb

Cette dernière partie aborde la dimension communautaire de notre analyse. Le sousindicateur « communautaire » de notre cadre opératoire appelait à vérifier si, d'une part, le
Petit Maghreb pouvait être à l'origine de comportements qui reflétaient chez les individus
avec qui nous nous sommes entretenue une volonté de s'investir auprès d'autres immigrants,
du fait de partager la même origine ethnoculturelle. D'autre part, nous avons voulu savoir si
ces mêmes immigrants fréquentaient au Petit Maghreb une association ou un organisme
institutionnel maghrébin, où encore s'ils s'y rendaient dans le cadre des évènements
organisés par l'Association du Petit Maghreb.

### 4.5.1 Des pratiques communautaires de faible importance

Les pratiques d'ordre communautaire déployées au Petit Maghreb sont majoritairement informelles. Elles s'y déroulent en dehors du cadre offert par des organismes ou des institutions communautaires. Nous pensons que ces pratiques découlent d'un sentiment de solidarité forgé de par le statut de primo-arrivants et de l'expérience du processus migratoire que nos répondants ont en commun.

Les commerces, mais plus particulièrement les cafés du Petit Maghreb donnent lieu à d'importantes activités de réseautage. Ces dernières consistent à mettre à disposition et à échanger un ensemble d'informations comme autant de ressources ethniques qui doivent contribuer à faciliter le processus d'intégration et le quotidien de ces primo-arrivants dans la métropole montréalaise. Cette entraide touche en premier lieu la recherche d'emploi. Elle consiste à se renseigner sur les organismes gouvernementaux ou les centres de formation à contacter, ou encore pour la recherche d'un employeur maghrébin :

Je vais donner un exemple : 50 à 60 % des techniciens de Vidéotron sont des Maghrébins. Si vous allez à Systamex, qui est le représentant de Vidéotron, vous allez trouver que tous les techniciens qui sont là sont à plus de 70 % des Algériens. Et

ça commence ou ça commence ici. Dans le quartier du Maghreb. Donc, quand il y a quelqu'un qui arrive, un Maghrébin en général, s'il n'arrive pas à trouver un travail dans son domaine, il cherche à trouver un emploi dans un autre domaine, les gens du câblage ils viennent ici. La plupart des gens qui travaillent dans le câblage, ils sont là, ceux qui travaillent chez Bell, ils sont là. Je peux te dire que les techniciens d'installations de Bell, il y en a beaucoup qui ont commencé ici, dans cet endroit-là, au Café Saphir (H6, 37 ans).

La deuxième préoccupation concerne la question du logement et des renseignements sur les quartiers où s'établir. Enfin, les nouveaux arrivants trouvent aussi au Petit Maghreb des informations devant faciliter le processus d'installation pour leur famille à Montréal : écoles, universités, garderies, commerces, centres d'achat, centres sportifs, questions administratives. Il serait intéressant dans le cadre d'une recherche connexe d'étudier si le Petit Maghreb favorise la formation de filières d'emplois maghrébines. De plus, les travaux de Paré (1998; 2001) ont mis en évidence le lien entre la mobilisation des réseaux ethniques et la répartition résidentielle des communautés ethnoculturelles montréalaises. À cet effet, il serait pertinent selon nous de voir si le réseautage que favorise le Petit Maghreb mène à structurer les flux résidentiels de populations maghrébines à travers la métropole montréalaise, contribuant ou pas à leur concentration dans des quartiers qui comptent déjà en leur sein une part importante de résidents d'origine maghrébine.

Lorsque nous avons questionné les participants à notre enquête sur leur connaissance de l'Association du Petit Maghreb, ainsi que sur les évènements organisés sur la rue Jean-Talon et leur possible participation, les réponses se sont avérées généralement négatives. Si la majorité des personnes interrogées connaît l'Association du Petit Maghreb, il n'y a que huit individus à connaître les activités et sept à y avoir participé. Cependant, aucun n'y avait pris part en tant que bénévole ou organisateur.

Tableau 4.1
Participation aux évènements organisés par l'Association du Petit Maghreb

	Connaissance de l'Association du Petit Maghreb	Connaissance des activités	Participation aux activités
Réponses affirmatives, en nombre absolu de répondants.	14	8	7
Réponses négatives, en nombre absolu de répondants.	10	16	17

## 4.5.2 Un développement institutionnel et associatif en questionnement.

Nous nous sommes demandé si le développement d'organes institutionnels ou associatifs maghrébins sur cette portion d'artère pourrait entraîner davantage d'adhésion et de participation de la part de ces primo-arrivants. Seulement deux personnes ont exprimé un avis clairement favorable à l'idée de voir s'implanter sur cette artère des associations culturelles devant pouvoir fournir des services et des activités axés sur le maintient et la perpétuation de leur identité d'origine, sur cette artère.

Beaucoup de choses, beaucoup de choses oui. Moi personnellement, je vois beaucoup de choses. À long terme, le début toujours c'est dur, mais après je trouve ils vont faire beaucoup de choses, peut être des centres culturels, un centre communautaire pour les Maghrébins, les services, le sport. Des choses pour que les gens ils apprennent l'arabe, apprendre la culture maghrébine, des bénévoles qui vont participer, un grand travail, mais tout est possible. Impossible n'est pas français (H3, 38 ans).

En fait, lorsque nous avons interrogé les répondants sur leur connaissance de l'A.P.M et sur les évènements que l'Association avait organisés, nous avons relevé une certaine forme d'opposition à l'égard du fait associatif et institutionnel communautaire en général. Cela s'est traduit par des réactions critiques, voire hostiles face à l'optique de voir se développer une telle trame au Petit Maghreb. Selon nous, cette méfiance est due aux contextes sociopolitiques des pays d'origine des répondants, mais à leur volonté de se démarquer de la

situation des populations d'origine maghrébine établies en Europe et plus particulièrement en France.

Il est arrivé à plusieurs reprises que les entrevues une fois terminées se prolongent de façon informelle, ce qui a été l'occasion pour les répondants de faire preuve d'une plus grande propension à s'exprimer à l'égard de la situation politique de leur pays d'origine. Ce sont ces moments qui nous ont permis d'approfondir notre compréhension de la méfiance exprimée par certains répondants à l'égard du fait associatif ou institutionnel communautaire. Pour les répondants d'origine tunisienne, cette méfiance peut s'expliquer à travers le fait que pour beaucoup d'entre eux, toute démarche associative en lien avec leur pays d'origine peut contenir le risque d'être une façade derrière laquelle le régime répressif de Ben Ali<sup>25</sup> puisse surveiller jusqu'au Québec les membres de la diaspora tunisienne. Pour les immigrants d'origine algérienne, le projet migratoire s'inscrirait pour beaucoup en rupture avec leur passé, dans une volonté de rompre les liens avec un pays et une population tous les deux divisés et frappés par un contexte de guerre civile. Cela se traduirait par le refus chez certains immigrants de fréquenter au-delà du cercle familial et d'amis proches d'autres compatriotes :

Un moment donné, en 1995, j'ai eu un entretien avec des gens qui sont dans le gouvernement, comme les maires d'arrondissement et tout. Et puis ils étaient étonnés, ils m'ont même posé la question : j'habitais où ? J'ai dit que j'habitais tel coin et tout. Ils disent : il y a des associations algériennes, ça vous tente pas? J'ai dit non, j'ai quitté mon pays pour me changer les idées, pour me développer et tout ça (F1, 67 ans).

De plus, parmi les trois nationalités confondues, nous pensons qu'il y a une peur que derrière l'utilisation du terme « association » ne se reproduisent les mêmes maux qu'ils reprochent à leurs pays d'origine, maux qui ont pu être une des causes qui les ont poussés à émigrer, comme le clientélisme ou les jeux d'intérêts personnels :

Écoutez, moi je suis contre, notamment en ce qui concerne le Maghreb et l'Algérie particulièrement. On parle d'association, moi je n'ai jamais rien vu, les gens parlent vraiment des communautés, mais les communautés n'y participent pas. Donc pour moi, c'est flou. Donc je vois pas l'utilité. Pour moi une association englobe tout

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Nous rappelons que lorsque nous avons effectué notre terrain à l'été 2009, le régime de Ben Ali était encore en place en Tunisie.

quand il parle de membres de communauté, ici, il y a des associations algériennes, personne n'est admis, personne n'est ... ch'ais pas, il y a une gang qui sont la pis point (H1, 40 ans).

En fait, on assiste à la reproduction de notre pays, de ces petits réflexes. C'est quoi l'héritage pour nos enfants ? (H5, 40 ans).

À cela s'ajoute le contexte auquel les populations d'origine maghrébine doivent faire face en Europe, mais plus particulièrement en France, et qui pèse dans l'esprit de ces immigrants qui ont choisi de se tourner vers le Québec comme destination de leur processus migratoire. La couverture médiatique des émeutes de 2005 dans la région parisienne ainsi que la problématique récurrente des banlieues françaises depuis une trentaine d'années (souvent désignée par les médias, les politiciens français et une partie de la population hexagonale comme étant symptomatique de l'échec de l'intégration des immigrants maghrébins en France) peut entraîner un discours antagoniste à l'égard du Petit Maghreb. Celui-ci fait craindre chez plusieurs répondants la reproduction de situations similaires à Montréal :

[...] il aide pas ces communautés à s'intégrer à la communauté québécoise, je vois pas comment les gens ils vont s'intégrer. Il faut des moyens, la sécurité surtout dans le domaine de la sécurité. J'aimerais pas voir des gangs de rues ici. Donc, la chose qui veut éviter, on veut pas voir Montréal comme il s'est passé à Paris il y a quelques années. Il ne faut pas écarter les gens. (H6, 37 ans).

En fait, nous retrouvons ici les craintes exprimées précédemment par certains répondants envers le risque de renfermement que pourrait favoriser selon eux le caractère protecteur du Petit Maghreb. L'apparition d'organes associatifs et institutionnels maghrébins près des commerces sur l'artère pourrait accentuer ce trait protecteur. On appréhende ainsi que le Petit Maghreb puisse entraîner un renfermement communautaire et identitaire progressif, à savoir le maintien sur le long terme d'un environnement exclusivement maghrébin d'individus qui auraient fait le choix de s'y établir. Dans ce contexte, il a été exprimé à plusieurs reprises l'appréhension de voir le Petit Maghreb participer d'un processus de ghettoïsation pour ceux qui en feraient leur quartier résidentiel : « Ce quartier, ça joue pas en faveur de la communauté, de son intégration dans la communauté québécoise. C'est la création d'un ghetto. Dans dix ans, ça sera mauvais». H5, 40 ans.

Les répondants se sont montrés néanmoins concernés par l'avenir du Petit Maghreb. Au sein de la métropole montréalaise, il procurerait aux immigrants maghrébins une « visibilité sociale » (Streiff-Fénart, 2006) qui, à la lumière des témoignages recueillis, fédère des inquiétudes prégnantes quant aux difficultés d'intégration de nombreux immigrants maghrébins à la société québécoise.

4.5.3 Visibilité sociale et intégration des immigrants maghrébins à la société québécoise : les enjeux du Petit Maghreb.

Dans le contexte des difficultés rencontrées par un nombre important d'immigrants maghrébins au cours de leur processus d'intégration à la société québécoise, plusieurs répondants ont affirmé que le Petit Maghreb pouvait aider à améliorer l'image et les conditions d'intégration de ces individus à la société d'accueil. Les immigrants maghrébins de confession musulmane doivent faire face au Québec à une couverture médiatique stigmatisante, où se mêle et se confond un discours à la fois islamophobe et arabophone (Labelle, Field et Icart, 2007). Cette situation a favorisé le développement progressif de préjugés réciproques entre la société d'accueil et les immigrants maghrébins, venant alimenter un climat d'incompréhension voire d'hostilité entre les deux parties (*Ibid.*, 2007). En lien avec ce contexte, nous avons noté que si certains répondants ont affirmé que leur fréquentation du Petit Maghreb se faisait indépendamment de toute aide envers d'autres immigrants d'origine maghrébine, il en demeure néanmoins qu'ils se sentent concernés par les difficultés qui peuvent toucher ces immigrants. Cette situation suscite chez eux un sentiment de solidarité face à un contexte qu'ils considèrent injuste.

Dès lors, et même si l'intérêt porté aux activités proposées par l'A.P.M était faible, il s'est avéré dans le même temps que les répondants accordaient une grande attention envers les actions dont cette association est porteuse. Le soutien dont bénéficient les projets de l'A.P.M de la part des instances municipales de la Ville de Montréal, et de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, le discours et la couverture positive des médias à l'égard des évènements que cette association organise au Petit Maghreb (le souk, la fête nationale) et la collaboration de la mairesse d'arrondissement, Anie Samson procurent au Petit Maghreb une visibilité médiatique à Montréal. Pour bon nombre de répondants, cette couverture médiatique peut concourir à ce que les immigrants maghrébins puissent se sentir reconnus

comme une composante réelle de la population montréalaise. À nos yeux, l'enjeu majeur relié à l'avenir du Petit Maghreb serait que celui-ci puisse contribuer à faire reconnaître et légitimer la présence maghrébine dans et aux yeux de la société québécoise.

Dans ce contexte, lorsque nous avons suggéré que le Petit Maghreb puisse donner lieu à l'apparition d'un quartier ethnique sur le modèle des quartiers chinois et italiens, les premières réactions ont consisté à souligner qu'en se proposant comme un lieu de ravitaillement et un lieu de rencontre pour les immigrants maghrébins montréalais, cela s'inscrivait dans la logique de celles qui ont mené à voir se former à Montréal des quartiers ethniques chinois, italiens ou portugais. Le Petit Maghreb marquerait ici un principe d'équité et d'égalité d'avec ces mêmes communautés :

Le fait d'avoir un Petit Maghreb, je trouve ça tout à fait normal, étant donné le nombre de Maghrébins, c'est tout à fait normal de trouver comme la Petite Italie, ou la Petite Chine, c'est normal. Ça signifie l'équité en termes de présence communautaire (H14, 32 ans).

Cependant, il est apparu que les répondants se référaient à ces quartiers comme à des quartiers avant tout touristiques, dont les activités sont en premier lieu tournées vers la restauration et dont la vente de produits d'importation est destinée à l'ensemble de la société d'accueil. C'est sur ce modèle que les répondants semblent aspirer quand ils sont favorables à voir évoluer le Petit Maghreb. Aucun ne s'est référé à ces quartiers ethniques comme à des entités qui ont en premier lieu mené les populations immigrantes qu'ils abritaient à s'organiser en communautés ethnoculturelles structurées autour d'un noyau à la fois commercial, institutionnel et associatif, et qui favorisaient auprès de ces individus le maintien de leur identité ethnique. Selon nous, cette vision tronquée des quartiers ethniques montréalais peut être comprise à travers le prisme de l'enjeu que pose celui de la « visibilité sociale » (*Ibid.*, 2006) du Petit Maghreb à Montréal et les conséquences auprès d'une communauté en mal de reconnaissance :

Moi je dirai, si vraiment il va y avoir vraiment comme un quartier chinois, j'espère que ça va se développer encore mieux, ce que j'aimerai bien pour les Maghrébins, c'est qu'ils essayent d'améliorer les endroits comme la restauration, d'avoir des bons restaurants, que les gens ils viennent de partout. Comme le quartier chinois. Quelqu'un qui veut manger chinois, il va aller au centre-ville, et j'aimerai bien que

les gens viennent ici pour voir comment les Maghrébins vivent ici en communauté (H6, 37 ans).

Oui, bien sûr, à travers ce quartier maghrébin, on peut reconnaître notre identité, et puis militer pour montrer la bonne image des Maghrébins. Parce que comme vous le savez, il y a pas mal de vagues politiques qui ont commencé à s'instaurer dernièrement, on essaye de combattre le voile actuellement, et pas mal de choses comme ça, mais je pense que l'on fait une erreur là-dedans des fois, on dit que le voile est exigé par les maris. Par exemple, ma femme, elle est voilée, mais c'est pas moi qui lui est instauré cette loi, c'est elle qui l'a voulu par son propre gré, même si moi, je veux pas qu'elle porte le voile, il y a des choses qui se passent, qui sont croches un petit peu dans la politique québécoise (H8, 43 ans).

Le Petit Maghreb a été désigné comme un moyen qui doit pouvoir prouver la volonté des immigrants maghrébins de participer au développement économique de la ville et à son enrichissement culturel, traduisant leur contribution au projet interculturel québécois. Il a été ainsi affirmé que si le Petit Maghreb doit permettre de perpétuer l'identité maghrébine à Montréal, une telle démarche devra être tournée aussi vers l'ensemble de la population montréalaise, et ne pas se limiter exclusivement aux immigrants montréalais d'origine maghrébine.

C'est-à-dire ça va donner une fenêtre sur l'identité maghrébine. Surtout s'il y a plus de restaurants, etc. ça va apporter plus de Québécois, tout ça (H4, 34 ans).

Ça peut jouer un rôle. Une concentration maghrébine, ça va permettre un échange, je pense, de réaliser un échange culturel, avec les autres communautés et la société québécoise dans son ensemble. S'ils veulent savoir les particularités maghrébines, ils peuvent se rendre au Petit Maghreb, ça va leur permettre de découvrir les traditions maghrébines (H14, 32 ans).

Dans ce même ordre d'idée, si une démarche d'institutionnalisation devait se concrétiser, l'utilité du Petit Maghreb serait de structurer les activités de réseautage informelles qui y sont déjà à l'oeuvre. Mais pour contrer toute tendance au renfermement et au repli communautaire, ces organismes devront fonctionner en collaboration avec le gouvernement québécois, dont les premières prérogatives seraient l'insertion des nouveaux arrivants au marché du travail et l'accès aux ressources informationnelles et logistiques devant favoriser l'établissement des ménages dans la métropole :

Les associations, elles doivent aider pour l'emploi, le logement, l'information. Parce qu'une fois arrivé au Québec... le soutien c'est essentiel... du soutien informationnel, aider les gens. Ça doit aider les services du gouvernement. Des personnes de la communauté doivent être présentes, c'est un apport en plus... et positif pour le gouvernement (H5, 40 ans).

Intermédiaire entre gouvernements, ville, pour faire intégrer les gens, les aider à connaître leurs droits... Le Petit Maghreb a le même rôle d'intermédiaire (H12).

Les propos que nous relatons ci-dessus peuvent apparaître très convenus. Peut-être y avait-il de la part des répondants de la méfiance à notre égard lorsque nous avons abordé la question de ce qu'ils espéraient voir se développer au Petit Maghreb. Peut-être ont-ils en conséquence fait usage de réponses qui allaient dans le sens du discours tenu par la Ville de Montréal, de la mairie d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et des dirigeants de l'Association du Petit Maghreb. Mais nous avons ressenti un désir sincère de la part des individus interrogés de voir s'améliorer les conditions d'intégration structurelles et culturelles des immigrants maghrébins au sein de la société québécoise.

Dans le prolongement de la figure de « tremplin » qu'incarne le Petit Maghreb auprès des nouveaux arrivants, son futur a ainsi été abordé à plusieurs reprises sous le terme de « lien ». L'emploi de ce mot illustre selon nous la manière dont se représente une majorité de répondants quant à la façon dont ils souhaiteraient voir évoluer le Petit Maghreb. En écho aux craintes de ghettoïsation et des difficultés d'intégration que peuvent connaître les immigrants maghrébins, l'avenir du Petit Maghreb a été abordé dans une perspective inclusive, à savoir en interaction avec l'ensemble de la population montréalaise. Ancrée dans la métropole montréalaise, cette artère devrait pouvoir incarner un lien par le biais duquel les immigrants maghrébins souhaitent voir s'améliorer leur image au Québec, et favoriser de cette manière la reconnaissance de la société d'accueil à leur égard. Il s'agirait de faire du Petit Maghreb le symbole d'une intégration réussie.

#### CONCLUSION

Dans un contexte marqué par la mondialisation et son corollaire, la métropolisation, où les métropoles se transforment et deviennent notamment le lieu d'établissement et de concentration des immigrants, nous nous sommes intéressée aux rapports entretenus par des immigrants maghrébins à un micro-territoire du secteur de la rue Jean-Talon, nommé le Petit Maghreb, situé au cœur d'une métropole, soit Montréal.

Dans les écrits portant sur les rapports entre ethnicité et espace, nombre d'auteurs révèlent la difficulté d'interpréter le comportement résidentiel des populations immigrantes et leurs pratiques de marquage ethnique dans la métropole montréalaise selon le modèle d'ascension-assimilation et le modèle pluraliste (Germain, 1997; Rose, Germain et Ferreira, 2006; Leloup, 2007). L'hétérogénéité socio-économique des nouvelles populations immigrantes et la mobilité comme mode de vie urbain favorisent une dispersion des individus à travers les quartiers et les banlieues de la métropole, sans que ces derniers passent par le centre-ville comme premier quartier d'accueil (Poirier, 2006). Dans le même temps, nous assistons à l'apparition de quartiers multiethniques au centre de l'île de Montréal, où cohabitent désormais au sein d'un même territoire plusieurs groupes ethnoculturels (Germain, 1997).

Les pratiques de marquage ethnique des populations immigrantes connaissent elles aussi de profondes mutations. Nous avons défini le marquage ethnique comme le processus selon lequel les populations immigrantes s'approprient et font usage de l'espace public, notamment par le biais d'une toponymie particulière (de Rudder, 1987). Le marquage ethnique incarne dès lors le passage d'une situation migratoire en transit à sa stabilisation dans l'espace urbain (Boumaza, 1987). À Montréal, où le marquage ethnique était autrefois associé à l'espace résidentiel des communautés ethnoculturelles, celui des nouvelles populations immigrantes est de plus en plus dissocié de leur lieu de résidence (Germain et Poirier, 2007). Son échelle d'implantation évolue également, pouvant se limiter à présent à une portion de rue, voire un bâtiment unique, et non plus à celle d'un quartier tout entier. Enfin, face aux nouvelles technologies de télécommunication (Internet), la proximité spatiale perd de son importance envers le rôle que jouait jusqu'à récemment l'espace quant à l'accès aux ressources ethniques

(Mitropolitska, 2008). Nous constatons alors un changement progressif de la manière dont les immigrants font usage du marquage ethnique, notamment dans la perpétuation de la culture minoritaire et de leur identité ethnique (Charbonneau et Germain, 1998; Germain et Gagnon, 2002; Germain et Poirier, 2007; Poirier, 2008; Radice, 2008).

Avec des individus dispersés dans les différents quartiers et banlieues de la métropole, l'immigration maghrébine marque l'espace urbain de sa présence dans plusieurs secteurs de Montréal (nous pensons plus particulièrement au centre-ville de Montréal, à l'arrondissement Côtes-Des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce ainsi qu'à la rue Jean-Talon). Au cœur de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, dans le quartier Saint-Michel, la portion d'artère de la rue Jean Talon Est, délimitée par le boulevard Saint-Michel et le boulevard Pie-IX, a vu depuis les années 1990 s'y établir un nombre croissant de commerces et de cafés maghrébins ainsi que deux mosquées. Nommé le Petit Maghreb, cette présence maghrébine a ainsi progressivement remplacé unc trame commerciale traditionnellement italienne et grecque. Au moment d'effectuer notre terrain (durant l'été 2009), notre recherche était la première étude universitaire portant sur le Petit Maghreb.

À partir de ce projet, nous souhaitions contribuer à l'approfondissement des connaissances scientifiques quant aux transformations des dynamiques de territorialisation des populations immigrantes dans la métropole montréalaise, en nous interrogeant notamment sur les modalités selon lesquelles l'espace urbain continue d'être significatif auprès des immigrants de la première génération à l'égard du maintien de leur identité ethnique.

Notre premier objectif visait à mettre en lumière les usages que les immigrants maghrébins que nous avons interrogés y déployaient, et selon quelles fréquences ils s'y rendaient. Notre second objectif était de voir quelles étaient les fonctions et la symbolique accordées par ces mêmes individus à cette portion d'artère. C'est par le biais d'entrevues semi-directives que nous avons répondu à notre question de recherche.

Notre hypothèse cherchait à savoir si, par le biais des pratiques déployées par les immigrants maghrébins qui fréquentent ce secteur, et des représentations qu'ils formulent à son égard, cette portion d'artère incarne un lieu d'expression identitaire en lien avec leur origine ethnique.

Dans un premier temps, nos résultats montrent que les immigrants maghrébins avec qui nous nous sommes entretenus font usage du Petit Maghreb comme d'un lieu d'approvisionnement de biens de consommation et de services ethniques, tout comme d'un lieu de sociabilité maghrébine. Les pratiques culturelles et sociales qu'ils y déploient constituent un moyen grâce auquel ils reproduisent à Montréal certaines pratiques issues d'un mode de vie qui ressemble en grande partie à celui qu'ils avaient avant de quitter leur pays d'origine. À travers ces pratiques, nous pensons que ces immigrants de la première génération confirment et renforcent l'ensemble des ressentis et valeurs qui assurent le sentiment d'appartenance à leur culture d'origine (Kazerstein, 1990). Il s'agit pour ces primo-arrivants de pouvoir réguler à Montréal leur rapport avec leur identité d'origine. Source de stabilité et de cohésion identitaire sur le court et le long terme, le Petit Maghreb contribue ainsi à atténuer les souffrances identitaires dues au processus d'acculturation (Kanouté, 2002)

Par la suite, le Petit Maghreb incarne auprès de ces Montréalais d'origine maghrébine un lieu symbolique fort ancré au cœur de la métropole montréalaise. En effet, l'inscription commerciale maghrébine sur cette portion d'artère et les rapports socio-spatiaux auxquels elle donne lieu à l'intérieur comme à l'extérieur de ces établissements permettent la reproduction tant d'un point de vue matériel que symbolique d'un environnement commercial familier, sur le modèle des artères commerciales du Maghreb. L'usage symbolique et fonctionnel que ces primo-arrivants en font comme «tremplin» et comme lieu de ressourcement identitaire contribue à alimenter un attachement avec « un monde géographique particulier » (Di Méo, 2002). Ainsi, se rendre au Petit Maghreb renvoie ceux qui le fréquentent à un sentiment d'appartenance originel, en lien avec leur pays d'origine. De ce fait, cet environnement familier joue le rôle de repère identitaire dans la métropole montréalaise, pour accompagner ces immigrantes de la première génération dans les différentes étapes du processus d'insertion et d'intégration à la société québécoise. Dissocié sur le plan spatial du lieu de résidence des répondants, le Petit Maghreb participe chez ces Montréalais d'origine maghrébine à un processus de spécialisation des pratiques spatiales. Il est un complément identitaire au quotidien où s'exprime l'identité-racine de ces primoarrivants, source de bien-être et de réconfort.

Lorsque nous avons effectué notre terrain, l'Association du Petit Maghreb était la seule organisation maghrébine que comptait l'artère. L'absence de toute autre forme d'offre associative ou institutionnelle communautaire peut expliquer en partie le fait qu'aucun des répondants ne s'investisse au Petit Maghreb dans de tels organismes, en dehors de l'A.P.M. Nous citons de nouveau Simon (1992) qui affirme que l'appropriation de l'espace urbain par les communautés ethnoculturelles passe en premier lieu par l'établissement de commerces ethniques, dont l'implantation est suivie de celle d'organes communautaires et institutionnels. Si l'apparition de commerces maghrébins date de la fin des années 1990 sur cette portion de la rue Jean Talon Est, ce n'est qu'en 2007 que l'A.P.M. est née. De cette façon, il sera intéressant d'observer dans un futur proche si la trame commerciale du Petit Maghreb se verra ou non enrichie par la présence d'organismes associatifs et institutionnels, et si les Montréalais d'origine maghrébine les fréquenteront.

Cependant, le faible intérêt soulevé pour l'A.P.M et aussi pour un développement hypothétique d'autres institutions et associations au Petit Maghreb, a fait apparaître les limites de notre cadre opératoire. En effet, l'immigration maghrébine se particularise par l'hétérogénéité nationale, ethnique et religieuse de ses composantes. Or, d'après nous, le Petit Maghreb peut rassembler les Montréalais d'origine maghrébine dans ce qu'ils ont de commun en ce qui concerne un mode de vie maghrébin, et cela d'un point de vue culturel et social. Nous pensons toutefois que l'origine nationale de ces primo-arrivants prime sur leur identité maghrébine à l'égard d'organismes institutionnels ou associatifs. Dès lors, si ces individus fréquentent de telles organisations, ils le feraient ailleurs qu'au Petit Maghreb. Dans ce contexte, on peut se demander quelles seraient l'utilité et la viabilité d'institutions et d'associations « maghrébine » sur cette portion de la rue Jean-Talon auprès des Montréalais d'origine maghrébine.

Cependant, le projet de l'A.P.M permet de poser la question de l'avenir du Petit Maghreb, et de proposer de nouvelles pistes de recherche. L'enthousiasme soulevé par l'idée de voir se développer au Petit Maghreb un quartier touristique sur les modèles des quartiers chinois et italien montréalais et de contribuer de cette façon au rayonnement économique et culturel de la métropole montréalaise souligne les inquiétudes d'une population maghrébine en mal de reconnaissance dans la société d'accueil québécoise. Cependant, l'avenir du Petit Maghreb

pensé sous l'angle d'un développement touristique pose une question primordiale : « labellisé » artère touristique, ce tronçon de rue se verrait-il toujours fréquenté par des individus qui viennent avant tout y rechercher un lieu d'« entre-soi » familier et protecteur, exclusivement dirigé vers leur identité maghrébine? Enfin, nous pensons qu'il serait pertinent d'affiner les connaissances à l'égard du Petit Maghreb par le biais de nouvelles pistes de recherche. Celles-ci pourraient se baser sur les fonctions identitaires remplies par le Petit Maghreb auprès des individus d'origine maghrébine de la seconde ou de la troisième génération. Il s'agirait notamment d'étudier si le Petit Maghreb participe d'un processus identitaire auprès de ces individus nés au Québec, dans l'apprentissage et la transmission de leur identité et de la culture maghrébine.

#### ANNEXE A

<u>Guide d'entretien</u>: Étude des pratiques et représentations sociospatiales des Maghrébins du quartier du Petit Maghreb.

1- Depuis combien de temps habitez-vous au Québec? Et à Montréal?

Nom et prénom	Pays d'origine	Tranche d'âge	Année d'arrivée au Québec, et à Montréal.	Quartier de résidence

- 2- Avez-vous habité plusieurs quartiers depuis votre arrivée à Montréal? Si cela est le cas, pouvez-vous expliquer les raisons du choix des quartiers où vous avez habité et les raisons de vos déménagements.
- 3- Dans quel domaine travaillez-vous ou étudiez-vous?
- 4- Comment nommez-vous le quartier dans lequel nous nous trouvons en ce moment? Comment avez-vous découvert son existence?
- 5- Venez-vous souvent dans ce quartier?
  - Tous les jours.
  - Deux à trois fois par semaine.
  - Une fois par semaine.
  - Le vendredi.
  - Une à deux fois par mois.
  - Occasionnellement dans l'année.
  - Rarement.
- 6- Quels sont les établissements du quartier que vous fréquentez? Pouvez-vous nous donner leur nom?
  - Alimentation
  - Pâtisserie-boulangerie
  - Cafés
  - Coiffeur
  - Vêtements

- Électroménager
- Restaurant
- Agence de voyages
- Mosquée
- ⇒ Autres
- 7- Quels produits ou services venez-vous chercher?
- 8- Ce quartier est-il le seul lieu à Montréal où vous vous procurez ces produits et services ou est-ce que vous allez dans d'autres établissements à travers la ville?
- 9- Qu'est-ce que vous identifiez comme maghrébin dans ce quartier?
- 10-La clientèle et les propriétaires des commerces semblent majoritairement maghrébins. Quelle importance a pour vous le fait de venir ici et de pouvoir y rencontrer d'autres Maghrébins? Qu'est ce que cela signifie?
- 11- Que signifie pour vous le fait que vous pouvez parler arabe à la fois avec les clients et avec les commerçants dans ce quartier?
- 12- Que représente pour vous le fait de trouver concentrés dans le quartier où nous nous trouvons actuellement à la fois des magasins d'alimentation, des cafés, des coiffeurs, des établissements d'électroménager, des restaurants, des pâtisseries, un magasin de vêtement, des agences de voyages et des mosquées toutes tenues par des Maghrébins?
- 13- Retrouvez-vous dans ce quartier des membres de votre famille, ou des connaissances que vous fréquentiez aussi au Maghreb?
- 14- Quel est le lieu ou l'élément principal qui vous incite à venir ici? Quelle ambiance retrouvez-vous?
- 15-En comparaison avec l'ensemble des lieux que vous fréquentez à Montréal, que symbolise ce quartier pour vous?
- 16- Avez-vous entendu parler de l'Association du Petit Maghreb?
- 17- Connaissez-vous les activités qui ont été organisées par l'Association dans ce quartier?
- 18- Vous y avez vous participé?
  - Oui
  - Non
- 19- Selon vous, qu'est-ce que cette association peut apporter à ce quartier? À votre communauté?

La création officielle en 2007 de l'Association du Petit Maghreb permet de matérialiser et de souligner la présence maghrébine à Montréal. Les dirigeants de l'association souhaiteraient que le Petit Maghreb puisse se développer et être reconnu comme un quartier comme le quartier chinois ou encore La Petite Italie. La mairesse de l'arrondissement Anie Samson a apporté son soutien officiel au Petit Maghreb, souhaitant renforcer les liens entre la société d'accueil et la communauté maghrébine pour notamment améliorer son intégration.

- 20- Que signifierait pour vous l'existence à Montréal d'un quartier maghrébin comme la Petite Italie ou le quartier chinois?
- 21- Selon vous, le lieu où vous avez choisi de vous établir (le quartier, l'arrondissement ou la ville) joue-t-il un rôle dans votre processus d'intégration?
- 22- Face au projet de voir se développer ce quartier, seriez-vous prêt à déménager dans les environs?
- 23- Pensez-vous que ce quartier maghrébin peut jouer un rôle dans votre parcours d'intégration à la société québécoise?
- 24- Qu'est ce que ce quartier pourrait apporter à votre communauté?
- 25- Ici au Québec, si on vous posc la question de définir votre identité, quelle réponse donnez-vous?
- 26- Dans la définition de l'identité que vous venez de donner, est-ce que vous pensez que ce quartier joue un rôle? Pouvez-vous expliquer votre réponse?
- 27- Pour vous, est-ce que la Ville de Montréal ou les arrondissements ont un rôle à jouer dans l'intégration des immigrants maghrébins?
- 29- Pour vous, est-ce que les associations communautaires ou ethniques ont un rôle à jouer dans l'intégration des immigrants maghrébins?
- 30- Pour conclure, est-ce que l'on peut parler d'une communauté maghrébine montréalaise?

#### **BIBLIOGRAPHIE**

- Alba, Richard D., and John R. Logan. 1993. "Minority proximity to whites in suburbs: An individual-level analysis of segregation." *American Journal of Sociology*, n°98, p.1388-1427.
- Allali, Brahim. 2010. « Entrepreneuriat maghrébin au Québec: un entrepreneuriat par nécessité? ». In Congrès International Francophone sur l'Entrepreneuriat et la PME (Bordeaux, 27, 28 et 29 octobre 2010), sous la dir. de Jérôme Boncler, Jean Dondi et Martine Hlady. Source internet consultée le 26 mars 2011, http://web.hec.ca/aircpme/images/File/2010/ALLALI-CIFEPME2010.pdf
- Apparicio, Philippe, Xavier Leloup et Philippe Rivet. 2006. « La répartition des immigrants à Montréal : apport des indices de ségrégations résidentielles ». *Immigration et métropoles*, Publications n° 28, février 2006, 46p.
- Apparicio, Philippe, Xavier Leloup et Philippe Rivet. 2007. « La diversité montréalaise à l'épreuve de la ségrégation : pluralisme et insertion résidentielle des immigrants. » Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de la migration international, n° 8, p. 63–87.
- Bailly, Antoine. 1974. « La perception des paysages urbains ». L'Espace géographique. n°3, p.211-217.
- Bailly, Antoine. 1995. « Les représentations en géographie ». In *Encyclopédie de géographie*, sous la dir. de Antoine Bailly, p. 369-381. Paris : Economica.
- Bailly, Antoine, et Scariati, Renato. 2005. « L'humanisme en géographie ». In *Les concepts de la géographie humaine*, sous la dir. de Antoine Bailly, p.213-222. Paris : Armand Colin.
- Banos, Vincent. 2007. « Repenser le couple « territoire/lieu », pour une géographie de la « démocratie » ? ». Colloque Territoires, Territorialité, Territorialisation : et après, 7-8 juin 2007, Grenoble, p. 4.
- Bassand, Michel. 1997. *Métropolisation et inégalités sociales*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 245 p.
- Bassand, Michel. 2000. Les enjeux de la sociologie urbaine. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 399p.

- Beaud, Jean-Pierre. 2008. « L'échantillonnage ». In *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, sous la dir. de Benoît Gauthier, p. 251-283. Sillery : Presses de l'Université du Québec.
- Bédard, Mario. 1987. « Plaidoyer de l'Imaginaire pour une géographie humaniste ». Cahier de géographie du Québec, vol. 31 n° 82, p.22-38.
- Bédard, Mario. 2008. *Méthodologie et méthodes de la recherche en géographie*. Montréal : Université du Québec à Montréal, 300p.
- Belhassen-Maalaoui, Amel. 2003. « Les stratégies d'insertion des immigrants maghrébins sur le marché du travail dans la région de Montréal ». Thèse de Doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 284p.
- Benoît, Michèle et Gratton, Roger. 1991. Pignon sur rue. Les quartiers de Montréal. Montréal: Guérin littéraire. 393p.
  - Benveniste Annie et Podselver, Laurence. 1996. « Incidences du religieux dans l'organisation communautaire et la pratique des espaces urbains ». In La ville; agrégation et ségrégation sociale, sous la dir. de Nicole Haumont, p. 19-30. Paris : L'Harmattan.
- Berdoulay, Vincent, et Entrikin, Jean Nicholas. 1998. « Lieu et sujet: Perspectives théoriques ». L'Espace géographique, no. 2, p.1-121.
- Blanc, Bernadette.1986. « La problématique de la localisation des nouveaux immigrants à Montréal ». Études ethniques au Canada/Canadian Ethnic Studies, vol. XVIII n° 1, p.89-108.
- Bouchard G, Taylor C. 2008. Fonder l'avenir: Le temps de la conciliation. Rapport de la commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles; 2008, 310 p. Source internet consultée le 26 mai 2010, <a href="http://www.accommodements.qc.ca/documentation/rapports/rapport-final-integral-fr.pdf">http://www.accommodements.qc.ca/documentation/rapports/rapport-final-integral-fr.pdf</a>.
- Boumaza, Nadir .1987. « Immigration et espace urbain. Une approche anthropologique ». L'Homme et la société, n° 83, p. 92-105.
- Brassard, Pierre. 2003. *Vie de quartier : histoire de Saint-Michel*, Série d'articles fournis par le Journal communautaire *Le Monde*, dans Arrondissement.com Villeray/Saint-Michel/Parc Extension, [http://arrondissement.com/villeraystmichelparcextension/]. Consulté le 10 novembre 2010.
- Bujold, Rénald. 2000. Vivre Saint-Michel en santé, Développement des communautés locales, Portrait de concertations de quartier à Montréal, Montréal, Régie régionale de la santé

- et des services sociaux de Montréal-Centre, Ville de Montréal et Centraide du Grand Montréal, 27p.
- Cailly, Laurent. 2003. « Social, (Géographie) ». In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* sous la dir. de Jacques Levy et Michel Lussault, p.825-855. Paris : Belin.
- Camilleri, Carmel. 1990. « Identité et gestion de la disparité culturelle : essai d'une typologie ». In *Stratégies identitaires*, sous la dir. de Carmel Camilleri *et al*,. p.85-110. Paris : Presses universitaires de France.
- Canada. Statistique Canada. Recensement 2006. Lieu de naissance de la population immigrante selon la période d'immigration, chiffres et répartition en pourcentage de 2006, pour le Canada, les provinces et les territoires Données-échantillon (20 %). Source internet consultée la 12 août 2008. http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/highlights/immigration/Table404.cfm
- Carpentier, Samuel. 2007. « Une analyse exploratoire des liens entre mobilité quotidienne et ancrage résidentiel ». Articulo revue de sciences humaines.

  3. En ligne. http://articulo.revues.org/619, consulté le 2 février 2010.
- Carroué, Laurent; Collet, Didier et Ruiz, Claude. 2009. La mondialisation. Paris : Éditions Bréal, Collection Capes-Agrégation, 352 p.
- Castells, Manuel. 1998. La société en réseaux. Trad. de l'anglais par Philippe Delamare. Paris: A. Fayard, 613 p.
- Charbonneau, Johanne et Germain, Annick. 1998. « Les modèles d'insertion urbaine des groupes ethniques : discussion à partir du cas des quartiers multiethniques montréalais ». Canadian Ethnic Studies, vol. XXX, n° 1, p. 97-117.
- Charbonneau, Johanne et Germain, Annick. 2002. « Les banlieues de l'immigration ». Recherches sociographiques, vol. 18, no 2, p. 311-328
- Claval, Paul. 1974. « La géographie et la perception de l'espace ». L'Espace géographique, n°3, p.179-187.
- Claval, Paul. 2004. « La géographie sociale et culturelle ». In Les concepts de la géographie humaine, sous la dir. d'Antoine Bailly, p.99-110. Paris : Armand Colin.
- Claval, Paul. 2008. « La géographie culturelle dans les pays anglophones ». Annales de géographie, n° 660-661, p.8-26.
- Claval, Paul et Staszak, Jean-François. 2008. « Où en est la géographie culturelle? ». Annales de géographie, n° 660-661, p.3-7.

- Cohen, Ronald. 1978. « Ethnicity: problem and focus in anthropology ». Annual Review of Anthropology, n°7, p.379-403.
- Daoust, Fernand. 2000. « Repenser le modèle québécois au profit de la collectivité ». In La Révolution tranquille, 40 ans plus tard : un bilan, sous la dir. de Yves Bélanger, Robert Comeau, et Céline Métivier, p.195-198. Montréal : VLB éditeur.
- Dardel, Éric. 1952. L'homme et la Terre, nature de la réalité géographique. Paris : Presses universitaires de France, 133p.
- Dastur, Françoise. 2008. «Heidegger, espace, lieu, habitation ». Les Temps modernes, n° 650, juillet-octobre 2008, p. 140-157.
- Denis, Michel. 1989. Images et cognition. Paris: Presses universitaires de France, 284p.
- Di Méo, Guy. 1998. Géographie sociale et territoires. Paris: Nathan, 320 p.
- Di Méo, Guy. 2000. Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace ? In *Logiques de l'espace, esprit des lieux*, sous la dir. de Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), p. 37-48. Géographes à Cerisy, Paris : Belin.
- Di Méo, Guy. 2001. « De l'effet de lieu au territoire : la question du sujet et de la territorialité ». In Faire la géographie sociale aujourd'hui, sous la dir. de Jean-Marc Fournier, p.69-80. Les documents de la MRSH de Caen, n° 14, oct. 2001.
- Di Méo, Guy. 2002. «L'identité: une médiation essentielle du rapport espace / société». Géocarrefour, Vol.77, n° 2, p.175-184.
- Di Méo, Guy. 2003. « Perception ». In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, sous la dir. de Jacques Levy, et Michel Lussault, p.701. Paris : Belin.
- Di Méo, Guy. 2003. « Phénoménologie ». In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, sous la dir. de Jacques Lévy, et Michel Lussault, p.712. Paris : Belin.
- Di Méo, Guy. 2008. « La géographie culturelle: quelle approche sociale ? ». Annales de géographie, n° 660-661 (2-3/2008), Juillet 2008, p.47-66.
- Di Méo, Guy et Buléon, Pascal. 2005. L'espace social. Lecture géographique des sociétés. Paris : Armand Colin, 303p.
- Elbaz, Michael, Fortin Andrée et Laforest Guy. 1996. Les frontières de l'identité. Modernité et postmodernité au Québec. Les Presses de l'Université Laval, Éditions l'Harmattan, 374 p.
- Entrikin, J.-Nicholas. 2003. « Lieu ». In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, sous la dir. de Jacques, Levy et Michel Lussault, p. 557-560. Paris : Belin.

- Frémont, Armand. 1976. La région, espace vécu. Paris. PUF, 223p.
- Frideres, S. James. 2004. « Les immigrants, l'intégration et l'intersection des identités. » Université de Calgary. 24p.
- Gagnon, Julie-Elisabeth et Germain, Annick. 2002. « Espace urbain et religion : esquisse d'une géographie des lieux de culte minoritaires de la région de Montréal ». Cahiers de géographie du Québec, vol. 46, no 128, p. 143-163.
- Garcia Lopez, Magda. 2003. «L'insertion urbaine des immigrants Latino-Américains à Montréal ». Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 347 pages.
- Germain, Annick (coord.). 1995. Cohabitation interethnique et vie de quartier. Québec, Ministère des affaires internationales, de l'immigration et des communautés culturelles, Coll. Études et recherches, no 12.
- Germain, Annick. 1997. Montréal, laboratoire de cosmopolitisme entre deux mondes. Actes de la seconde conférence internationale Metropolis, Copenhague
- Germain, Annick. 1999. « Les quartiers multiethniques : une lecture urbaine ». Recherches sociographiques, vol. XL, no 2, p.9-32.
- Germain, Annick. 2006. « Variations sur les vertus de la ville proche : la métropole montréalaise à l'épreuve de la diversité », Cahiers de géographie du Québec, vol. 49, n° 138, p. 289-300. Source internet consultée le 2 juin 2010. http://www.erudit.org/revue/cgq/2005/v49/n138/012558ar.pdf
- Germain, Annick et Poirier Cécile. 2007. « Les territoires fluides de l'immigration à Montréal ou le quartier dans tous ses états ». Globe, vol. X, no 1, p. 107-120.
- Germain, Annick, Liégeois Laurence et Hoernig, Heidi. 2008. « Les espaces publics en contexte multiethnique. Religion, visibilité et pasteurisation ». In Les nouveaux territoires de l'ethnicité, sous la dir. de Xavier Leloup et Martha Radice, p. 157-181. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Germain, Annick et Mitropolitska, Nevena. 2008. « Deux Montréal dans un ou le non étalement de l'immigration ». In *Vivre en banlieue. Une comparaison France/Canada*, sous la dir. de Jaumain Serge et Nathalie Lemarchand, p.79-94. Bruxelles : Belgique, Peter Lang, collection Études canadiennes, 189 pages.
- Gilbert, Anne. 2007. « Vers l'émergence d'une nouvelle géographie sociale de langue française ? ». Cahiers de géographie du Québec, vol.51, n° 143, p. 199-218.
- Girard, Alain. 2010. « L'alimentation des populations migrantes, et l'espace social alimentaire urbain ». Communication, 7e édition du Colloque de la relève : Réalités et

- transformations des milieux urbains, Institut national de la recherche scientifique Urbanisation Culture Société, Montréal,19 mai 2010.
- Goreau-Ponceaud, Anthony. 2008. « La diaspora tamoule : lieux et territoires en Île-de-France ». L'espace politique, n°4, pp.19-33.
- Goyette, Chantale. 2000. « L'établissement résidentiel des nouveaux immigrants : un processus de regroupement ethnique. » Mémoire de maitrise, Montréal, Université de Montréal, 109 pages.
- Gumuchian, Hervé et Marois, Claude. 2000. *Initiation à la recherche géographique*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 425p.
- Halbwachs, Maurice. 1994c1925. Les cadres sociaux de la mémoire. Paris : Albin Michel, 367p.
- Helly, Denise. 1997. Revue des études ethniques au Québec, 1977-1996. Ottawa, ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté, Metropolis et Immigration et métropoles, Montréal, 310 p.
- Hollinger, David. 1995. *Postethnic America. Beyond Multiculturalism.* Basic Books, New York, 316 p.
- Hou, Fou et Picot, Garnett. 2003. Enclaves de minorités visibles dans les quartiers et résultats sur le marché du travail des immigrants. Ottawa, Statistique Canada, Source internet consultée le 2 avril 2009 http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2003204-fra.pdf.
- Hoyaux, André Frédéric. 2009a. « Phénoménologie et géographie ». *Hypergéo*, à paraitre. Source internet consultée le 10 aout 2009. <a href="http://hal.archivesouvertes.fr/docs/00/38/01/50/PDF/Hoyaux\_Phenomenologie\_geographie.pdf">http://hal.archivesouvertes.fr/docs/00/38/01/50/PDF/Hoyaux\_Phenomenologie\_geographie.pdf</a>.
- Hoyaux, André Frédéric. 2009b « Géographie et phénoménologie : perspectives théoriques et méthodologiques autour de la proximité et de l'authenticité ». Actes du colloque Usages de méthodes phénoménologiques en sciences humaines (Liège (Belgique) Mai 2007). Sources internet consultée le 10 aout 2009. <a href="http://halshs.archivesouvertes.fr/docs/00/38/01/53/PDF/Hoyaux\_Phenomenologie\_perspectives\_theoriques2007.pdf">http://halshs.archivesouvertes.fr/docs/00/38/01/53/PDF/Hoyaux\_Phenomenologie\_perspectives\_theoriques2007.pdf</a>
- Husserl, Edmund. 1985. *Idée directrice pour une phénoménologie*. Traduit de l'allemand par Paul Ricoeur. Paris : Éditions Gallimard, 567 p.
- Isaacs, Harold 1975. "Basic Group Identity: the Idols of the Tribe", dans Nathan Glazer et P. Moynihan éd., *Ethnicity: Theory and Experience*. Cambridge, Mass. And London, England, Harvard University Press, pages 29-52.

- Isajiw, Wsevolod W. 1993. "Definition and Dimensions of Ethnicity: A Theoretical Framework." Statistics Canada and U.S. Bureau of the Census (eds.), *Challenges of Measuring an Ethnic World: Science, Politics and Reality.* Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 407-27.
- Kanouté, Fasal. 2002. « Profils d'acculturation d'élèves issus de l'immigration récente à Montréal ». Revue des sciences de l'éducation, vol. 28, n. 1, 2002, p.171-190.
- Kastersztein, Joseph. 1990. «Les stratégies identitaires des acteurs sociaux : approches dynamiques des finalités ». In *Stratégies identitaires* sous la dir. de Carmel Camilleri *et al.*, p. 27-41. Paris : Presse Universitaire de France.
- Kaufmann, Vincent. 2005. « Mobilités et réversibilités : vers des sociétés plus fluides ? ». *Cahiers Internationaux de Sociologie*, n° 118, p. 119-135.
- Koc, Mustafa, et Jennifer Welsh. 2001. « Food, Foodways and Immigrant Experience ». In *Canadian Ethnic Studies Association Conference* (Halifax November 2001). Centre for Studies in Food Security Ryerson University, Toronto, Canada.
- Labelle, Micheline, Field, Anne Marie et Icart, Jean Claude. 2007. Les dimensions d'intégration des immigrants des minorités ethnoculturelles et des groupes racisés au Québec. Document de travail présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles (CCPARDC). Québec, 31 aout 2007, 133 p.
- Lahire, Bernard. 2005. L'homme pluriel. Les ressorts de l'action. Paris, Nathan, 271p.
- Lavigne, Gilles. 1987. Les ethniques et la ville: L'aventure urbaine des immigrants portugais de Montréal. Montréal : Le Préambule, Collection Science et Théorie, 215p.
- Leloup, Xavier. 2007. « Conditions de logement des ménages immigrants et dynamiques métropolitaines à Montréal : une analyse multiniveaux exploratoire ». Cahiers québécois de démographie. Vol. 36, n° 1, p. 5-48.
- Leloup, Xavier, et Ferreira, Virginie. 2006. Conditions de logement des ménages immigrants. Géographie du logement, accession à la propriété et accessibilité financière dans la région métropolitaine de Montréal. Montréal, Immigration et Métropoles, Publication n°. 27, 58p.
- Leloup, Xavier et Radice, Martha. 2008. « Revisiter les liens entre espace et ethnicité : la nécessaire reterritorialisation de la question ethnique ». In Les nouveaux territoires de l'ethnicité, sous la dir. de Xavier Leloup et Martha Radice, p.1-13. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Lipiansky, Edmond-Marc, Taboada-Leonetti, Isabel, et Vasquez Anna. 1990. « Introduction à la problématique de l'identité ». In *Stratégies identitaires* sous la dir. de Carmel Camilleri *et al.*, p.7-27. Paris : Presses universitaires de France.

- Li, David. 2002. « La diversité culturelle au Canada : la construction sociale des différences raciales ». Ministère de la Justice du Canada. Division de la recherche et de la statistique [En ligne]. <a href="http://www.justice.gc.ca/fra/pi/rs/rap-rcp/2002/dr02\_8-rp02\_8/dr02\_8.pdf">http://www.justice.gc.ca/fra/pi/rs/rap-rcp/2002/dr02\_8-rp02\_8/dr02\_8.pdf</a>. Source internet consultée le 18 septembre 2008.
- Lipiansky, Edmond-Marc. 1990. « Identité subjective et interaction ». In *Stratégies identitaires* sous la dir. de Carmel Camilleri *et al.*, p.174-211. Paris : Presses usniversitaires de France.
- Lussault, Michel. 2003. «Lieu ». In Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, sous la dir. de Jacques Levy et Michel Lussault, p.560-561. Paris : Belin. 2007. L'homme spatial : la construction sociale de l'espace humain. Paris, Seuil, 363p.
- Ma Mung, Emmanuel. 1992. « Commerce ethnique et médiation culturelle ». *Migrations Société*, vol 4, n°22-23.
- Manzagol, Claude. 2009. « La nouvelle économie et les territoires de la métropole au temps de la métropolisation et de la mondialisation ». La métropolisation et ses territoires, Presses universitaires du Québec, 320 p.
- Marchal, Hervé. 2006. L'identité en question. Paris, collections Ellipses, 160 pages.
- Mareschal, Julie. 2004. « Orienter et réinventer ses pratiques citoyennes: le cas des immigrants et réfugiés kabyles à Montréal ». Les Cahiers du Grès, vol.4, no. 1, p.89-104.
- Martiniello, Marco. 1995. L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines. Paris, Presses universitaires de France, 128p.
- Massey, Douglas S. and Nancy A. Denton. 1993. *American Apartheid: Segregation and the Making of the Underclass*. Harvard University Press, 310 p.
- Mc Nicoll, Claire. 1993. Montréal, une société multiculturelle. Paris, Belin, 317p.
- Mègre, Bruno. 1998. Les enjeux de l'immigration au Québec. Histoire d'un kidnapping culturel. Montréal : Balzac Le Griot éditeur, 101p.
- Melegh Attila. 2006. « Migrations et discours de migration à l'ère de la mondialisation ». Outre – Terre, vol. 4, n° 17, p. 393-401.
- Mitropolitska, Nevena. 2008. Les réseaux immigrants « virtuels » : de l'aspatial au territorial. In Les nouveaux territoires de l'ethnicité, sous la dir. de Xavier Leloup et Martha Radice, p.15-30. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Molina, Géraldine, Bertrand, Magali, Blot, Frédérique, Dascon, Juhan, Gambino, Mélanie, et Milian, Johan. 2007. Géographie et représentations : de la nécessité des méthodes

- qualitatives. In Recherches Qualitatives : actes du Colloque international de Béziers, coll. « Hors Série » no 3.
- Morrissonneau, Christian et Sirois, Denis. 1985. «La quête du sens et du vécu : la phénoménologie en géographie ». Cahiers de géographie du Québec, vol. 29, n° 77, p.317-324.
- Nigaud, Katia et Ripoll, Fabrice. 2004. « Femmes maghrébines dans la ville. Insertion sociale et appropriation de l'espace public : deux facettes de l'émancipation féminine ? ». In *Femmes et villes*, sous la dir. de Sylvette Denèfle, p.489-500. Tours : Presses universitaires François Rabelais.
- OCDE. 2003. Tendances des migrations internationales: rapport annuel. Paris: Organisation de coopération et de développement économiques, 414 p. Source Internet consultée le 28 décembre 2004: <a href="http://ceres.sourceocde.org/vl=3701236/c1=67/nw=1lrosv/cqibin/tulltextew.pl?p">http://ceres.sourceocde.org/vl=3701236/c1=67/nw=1lrosv/cqibin/tulltextew.pl?p</a> rpsv=/ii/oecdthemes/99980231 Iv2004n3/s1/p11.idx.
- Oueslati, Bechir, Labelle, Micheline et Rachad, Antonius. 2006. *Incorporation citoyenne des québécois d'origine arabe : conceptions, pratiques et défis.* Rapport de recherche, Montréal, Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC), 178 p.
- Parant, Marc. 2001. «Les politiques d'immigration au Canada: stratégies, enjeux et perspectives ». Les Études du CERI. Octobre 2001, no. 80, 14p.
- Paré, Sylvie. 1998. «Le rôle des agents immobiliers dans la ségrégation résidentielle ethnique: processus et mécanismes de production. ». Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 320 p.
- Paré, Sylvie. 2001. « Le facteur ethnique dans le choix de son agent immobilier : perceptions de quelques acteurs ». Les Cahiers du Grès, vol. 2, n° 1, 2001, p. 41-53.
- Park, Robert et Burgess Ernest. 1921c1979. Introduction to the Science of Sociologie, Chicago. University of Chicago Press, 1040 p.
- Piché, Victor. 2005. « Immigration, mondialisation et diversité culturelle: comment "gérer" les défis ?». Les Cahiers du Grès, vol. 5, n° 1, p. 7-28.
- Poirier, Cécile. 2008. « Peut-on encore parler de quartier d'intégration ? Territoire et ethnicité à l'heure de la mobilité ». In *Les nouveaux territoires de l'ethnicité*, sous la dir. de Xavier Leloup et Martha Radice, p. 183-207. Québec : les Presses de l'Université Laval, 279p.

- Polèse, M., Hamel C. et Bailly, A. 1978. La géographie résidentielle des immigrants et des groupes ethniques, Montréal 1971. Montréal: INRS-Urbanisation, collection Études et documents, n° 12, 42p.
- Portes Alejandro, 1999. « La mondialisation par le bas ». In *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 129, p. 15-25.
- P. Poutignat et J. Streiff-Fenart. 1995. *Théories de l'ethnicité*. Paris : Presses universitaires de France, 270p.
- Québec. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). 1990. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, Montréal, 122 p. 2001. Données sur la population recensée en 2001 portant sur la religion. Montréal. Direction de la population et de la recherche, 8 p.
- Québec. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). 2005. Portrait de la population ethnique algérienne recensée au Québec en 2001. Montréal, Direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 10p.
- Québec. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). 2005. Portrait de la population ethnique maghrébine recensée au Québec en 2001. Montréal, Direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 10p.
- Québec. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). 2005. Portrait de la population ethnique marocaine recensée au Québec en 2001. Montréal, Direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 10p.
- Québec. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). 2005. Portrait de la population ethnique tunisienne recensée au Québec en 2001. Montréal, Direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 10p.
- Québec. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC).2008. Pour enrichir le Québec, intégrer mieux : une réponse spécifique aux Québécois originaires du Maghreb, Montréal.8 pages.
- Québec. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). 2009. Population immigrée recensée au Québec et dans les régions en 2006 : caractéristiques générales. Recensement de 2006, données ethnoculturelles. Montréal, la Direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

- Québec. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). 2010. Portrait de la population ethnique algérienne recensée au Québec en 2006. Montréal, Direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 9p.
- Québec. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). 2010. Portrait de la population ethnique maghrébine recensée au Québec en 2006. M ontréal, Direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 9p.
- Québec. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). 2010. Portrait de la population ethnique marocaine recensée au Québec en 2006. Montréal, Direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 9p.
- Québec. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). 2010. Portrait de la population ethnique tunisienne recensée au Québec en 2006. Montréal, Direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 9p.
- Québec. Commission de consultations sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles. 2008. *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation*. Rapport abrégé. Gérard Bouchard, Charles Taylor. Montréal, 101 pages.
- Québec. Conseil des relations interculturelles. 2004. Laïcité et diversité: l'approche québécoise. Montréal: Publication du Québec. 40 pages.
- Racine, Jean-Bernard et Bryant Heather. 2003. « Humanistic geography ». In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, sous la dir. de Jacques Lévy et Michel Lussault, p.473-473. Paris : Belin.
- Radice, Martha. 2008. « Les rues commerçantes en contexte pluriethnique : entre le confort et l'indifférence ». In Les nouveaux territoires de l'ethnicité, sous la dir. de Xavier Leloup et Martha Radice, p.235-258. Québec, les Presses de l'Université Laval, 279 p.
- Raulin, Anne. 1986. « Mise en scène des commerces maghrébins parisiens ». *Terrain*. N°7 : 24-33.
- Raulin, Anne. 2000. L'Ethnique est quotidien. Diasporas, marchés et cultures métropolitaines. Villes et recompositions spatiales. Paris : L'Harmattan, Connaissance des hommes, 229 p.
- Rémy, Jean. 1990. « La ville cosmopolite et la coexistence inter-ethnique ». In *Immigrations et nouveaux pluralismes. Une confrontation de société*. Sous la dir. de Albert Bastenier et Felice Dassetto (éd.), p. 85-106. Bruxelles, De Boeck, coll. Ouvertures sociologiques.

- Rodrigue, Jean-Paul. 2000. L'espace économique mondial : les économies avancées et la mondialisation. Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 498p.
- Rose, Damaris, Annick, Germain et Virginie, Ferreira. 2006. La situation résidentielle et les besoins en logement des immigrants récents dans la région métropolitaine de Montréal. Société canadienne d'hypothèques et de logement et INRS-Urbanisation, Culture et Société, 103 p.
- Rudder Véronique de, en collaboration avec Michèle Guillon. 1987. Autochtones et immigrés en quartier populaire. Du marché d'Aligre à l'îlot Chalon. Paris : Éditions de L'Harmattan, 234p.
- Sabourin, Paul. 2003. «L'analyse de contenu ». In *Recherche en sciences sociales : La problématique à la collecte des données*, sous la dir. De Benoit, Gauthier, p. 357-384. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Sassen, Saskia. 1997. La ville globale: New York, Londres, Tokyo. Trad. de l'américain par Denis-Armand Cardinal. Paris : Descartes, 530p.
- Savoie-Zajc, Lorraine. 2003. « L'entrevue semi-dirigée ». In *Recherche en sciences sociales : La problématique à la collecte des données*, sous la dir. De Benoit, Gauthier, p. 293-316. Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Schellenberg, Grant. 2004. Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de recensement: les immigrants dans les régions métropolitaines de recensement au Canada. Ottawa: Statistiques Canada, 79 p. Source Internet consultée le 25 mai 2009 : http://www.statcan.calfrancais/research/89-613-MI F/89-613-MI F2004003.pdf.
- Séguin, Anne-Marie, Bernèche, Francine et Garcia, Maria. 2000. « L'insertion résidentielle des immigrants internationaux au Québec » In Le Québec en changement. Entre l'exclusion et l'espérance, sous la dir. de Pierre Bruneau, p. 107-137. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Séguin, Anne-Marie et Apparicio, Philip. 2005. « La banlieue montréalaise sous le choc du vieillissement : la recherche de nouvelles formes de centralité ». In Les villes ont-elles achevé leur transition?, sous la dir. de Anne Aguiléra, Jean-Loup Madre et Dominique Mignot, Actes de l'INRETS, no 99, p. 213-231. Lyon : Les collections de l'INRETS.
- Simon, Gildas. 1995. Géodynamique des migrations internationales dans le monde. Paris, Presses universitaires de France, 429 p.
  - 2008. La planète migratoire dans la mondialisation. Paris, Armand Colin, 255 p.
- Simon, Pierre. 1992. « Belleville, un quartier d'intégration ». *Migrations et Sociétés*, vol. 4, no19, p.45-68.

- Staszak, Jean-Francois. 2003. « Herméneutique ». In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, sous la dir. de Jacques Lévy et Michel Lussault, p.791-792. Paris : Belin.
- Taboada-Leonetti, Isabel. 1990. « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue ». In *Stratégies identitaires* sous la dir. de Carmel Camilleri, *et al.*, p.43-83. Paris : Presses universitaires de France.
- Tremblay, Rémy. 2003. « Diversité de la géographie ». Revue canadienne des sciences sociales, XXVI: 1, p.177-188.
- Trudelle et *al. 2009.* « Conflits urbain et inclusion socioterritoriales: le cas du quartier Saint-Michel à Montréal ». Inédit. 37p.
- Tuan, Yi-Fu. 1976." Humanistic geography". Annals of the Association of American Geographers, vol. 66, n°. 2, p.266-276.
- Tuan, Yi-Fu. 2006. Espace et lieu: la perspective de l'expérience. Gollion: Infolio, 219p.
- Uhl, Magali. 2008. « Le sujet oublié de la sociologie : Approche phénoménologique de l'intersubjectivité dans la production de connaissance en sciences humaines ». *Connexions*, n° 89, p. 91-106.
- L'arrondissement de Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension, 2003. Ville de Montréal et CDEC-Centre Nord. 2004. *Portrait du quartier Saint-Michel*. Le groupe de travail sur les portrait des quartiers Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension, [En ligne], <a href="http://www.cdec-centrenord.org/filesNV1Admin/File/portrait%20Villeray.pdf">http://www.cdec-centrenord.org/filesNV1Admin/File/portrait%20Villeray.pdf</a>. Consulté le 4 novembre 2008.
- Van Kempen, Ronald et Sule Özüekren. 1998. "Ethnic segregation in cities: new forms and explanations in a dunamic world". *Urban Studies*, vol. 35, n° 10, p.1831-1833.
- Vasquez, Anna. 1990. « Les mécanismes des stratégies identitaires: une perspective diachronique ». In *Stratégies identitaires* sous la dir. de Carmel Camilleri. *et al.*, p.144-170. Paris : Presses universitaires de France.
- Vieillard-Baron, Hervé. 1995. « Le ghetto : réflexion sur la notion et ses représentations ». In Les quartiers de la ségrégation, Tiers-monde ou quart monde ? Sous la dir. de René Gallistot et Brigitte Moulin, p. 31-43. Paris, Éditions Karthala.
- Ville de Montréal. 2009. Le Petit Maghreb officiellement reconnu. Communiqué du 23 Juin 2009. [En ligne], http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\_pageid=8638,96097696&\_dad=portal&\_schem a=PORTAL&id=12551&ret=/pls/portal/url/page/arrond\_vsp\_fr/rep\_annonces/rep\_com muniques/coll\_communiques. Consulté le 3 septembre 2009.

- Ville de Montréal. 2010. Portrait de la population immigrante à Montréal. Portraits démographiques de Montréal en statistiques, 126 pages. Source internet consultées le 1er juin 2010, <a href="http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\_STATISTIQUES\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PORTRAIT%20DE%20LA%20POPULATION%20IMMIGRANTE%20%C0%20MONTR%C9AL.PDF">http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\_STATISTIQUES\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PORTRAIT%20DE%20LA%20POPULATION%20IMMIGRANTE%20%C0%20MONTR%C9AL.PDF</a>
- Vivre Saint-Michel en santé. 2008. Rapport de l'évaluation du Chantier de revitalisation sociale et urbaine du quartier Saint-Michel, à Montréal, de 2004 à 2008, 94p, source internet consultée le le le Juin, 2010, <a href="http://www.vibrantcommunities.ca/downloads/vc/MON\_Evaluation\_100808.pdf">http://www.vibrantcommunities.ca/downloads/vc/MON\_Evaluation\_100808.pdf</a>.
- Wirth, Louis. 1979c1938. « Le phénomène urbain comme mode de vie », In L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine, sous la dir. de Yves Grafmeyer et Joseph Isaac, p. 251-277. Paris : Aubier.
- Zelinsky, Wilbur., et Barrett A. Lee. 1998. "Heterolocalism: An Alternative Model of the Sociospatial Behaviour of Immigrant Ethnic Communities". *International Journal of Population Geography*, vol. 4, n° 4, p. 281-298.